

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Cernier, Neuchâtel, Saint-Imier, Saignelégier

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 952 114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

0

opinion

Riz aux puces

Le train sifflera trois fois quand les sept Samourais passeront à l'attaque.

Coupez...

On recommence: l'attaque de sept trains par trois Samourais a fait siffler les flèches des Indiens...

Non. Coupez. On reprend: «Au troisième coup de sifflet, les sept Samourais sont montés dans le train pour fumer le calumet de la paix. Mais comme Zorro n'avait pas encore délivré Blanche-Neige les sept nains riaient jaune en téléphonant à Ivanhoé: «Il faut en finir, on en a ras le bol... de riz!»

On se mélange les bobines sur les écrans de Tokyo et de Washington et au montage tous les scénarios deviennent possibles. C'est du grand cinéma.

Ronald Reagan est dans l'un de ses meilleurs rôles humoristiques et Nakasone fait un jeune premier très ingénu.

Coup d'assommoir sur les importations américaines de produits électroniques japonais, non à l'importation de riz américain, répond le Nippon.

Puis ils se taquineront encore un peu sur des bêtises sans conséquences, comme il se doit en période électorale.

Rien de bien grave, car la sécurité des Etats-Unis dans le Pacifique dépend des bases japonaises qui abritent la 7e flotte américaine. On se querelle sur des brouilleries en se gardant bien de toucher à l'essentiel.

L'essentiel sur le plan économique est ailleurs: vendredi dernier, en même temps que Reagan faisait les gros bras devant son ranch contre les puces «made in Japan», ce même jour, la bourse de Tokyo devenait la première au monde en termes de capitalisation et annonçait sa volonté d'occuper la première place sur l'Euromarché d'ici peu.

L'essentiel? C'est toujours ce que l'on fait aujourd'hui pour demain. C'est, par exemple, cette invention américaine du groupe DuPont d'une encre spéciale qui va révolutionner les photocopieurs. Cette technologie vient d'être achetée par un grand de la photocopie, Ricoh, il est japonais.

C'est aussi un Japonais qui va installer à Clèves, en Allemagne, la future production des cassettes audio-digitales qui attaqueront le marché du «compact disc», en Europe au nez des Américains.

Et Reagan n'aura qu'à sonner trois fois pour faire entendre à Tokyo sa plainte: «Si toi aussi tu m'abandonnes...»

Gil BAILLOD

Terrorisme au Sri Lanka Les Tamouls frappent au cœur

Une bombe de très forte puissance a explosé hier en plein cœur de Colombo, la capitale du Sri Lanka, faisant environ 150 morts et 200 blessés, a annoncé le gouvernement sri-lankais. Le gouvernement a en outre imputé ce meurtrier attentat aux séparatistes tamouls luttant pour un Etat indépendant dans le nord et l'est de l'ex-Ceylan.



Un soldat sur les lieux de l'attentat. (Bélino AP)

La bombe a fait explosion à la gare routière de Colombo à cinq heures de l'après-midi, soit au moment même où des milliers d'habitants de la ville se pressaient pour rentrer de leur travail sous une forte pluie.

L'explosion, entendue à une quinzaine de km à la ronde, a mis le feu à de nombreux véhicules et magasins. Armée, police et autres unités des forces de l'ordre ont immédiatement bouclé le centre-ville tandis qu'un couvre-feu nocturne de neuf heures était immédiatement décrété. De source autorisée, on précisait que le couvre-feu a pour but d'éviter une vague de représailles violentes de la part de la majorité cinghalaise contre la communauté tamoule.

En juillet 1983, l'assassinat de 13 soldats cinghalais par des rebelles tamouls avait en effet déclenché dans l'ensemble du Sri Lanka une campagne de représailles et contre-représailles qui au total a fait 5500 morts.

Par ailleurs, 142 personnes de souche cinghalaise pour la plupart ont été tuées durant les jours qui ont précédé l'attentat de mardi. L'attentat de mardi représente cependant le plus meurtrier des coups de main menés depuis cinq jours par les extrémistes tamouls. Il visait des centaines de personnes qui attendaient leur autocar et autobus pour rentrer chez elles après le travail. L'engin était dissimulé, selon des témoins, soit dans

un paquet, soit dans un véhicule placé devant la gare routière dans le quartier commerçant de Pettah.

L'explosion a entraîné des scènes de désolation: cadavres éparpillés et mutilés atrocement, véhicules déchiquetés, vitrines et immeubles éventrés, survivants commotionnés, taches de sang et débris de verre éparpillés.

(ats, reuter)

En Argentine Un regain d'inquiétude

Un regain d'inquiétude s'est manifesté hier à Buenos Aires où des informations non confirmées officiellement mais concordantes font état d'une «situation anormale» dans un régiment de la province de Tucuman (1100 km au nord-ouest de Buenos Aires).

Selon des sources militaires, les chefs du 19e régiment d'infanterie de Tucuman ont fait savoir qu'ils ne reconnaissent pas le général José Caridi, nouveau chef d'état-major de l'armée de terre, nommé lundi par le gouvernement.

D'autre part, la 5e compagnie du génie basée à Salta (1600 km au nord-ouest de Buenos Aires) est en «rébellion contre les autorités militaires mais respecte l'ordre constitutionnel», a déclaré le chef de cette unité, le commandant Jorge Alberto Duran.

S'adressant à des journalistes de la ville, le commandant s'est borné à indiquer qu'il «subsistait un problème interne à l'armée de terre».

Au même moment dans la capitale, le président Alfonsín s'est réuni avec le chef d'état-major général des armées, le général Teodoro Waldner, et avec les chefs d'état-major des trois armes. Officiellement, cette réunion visait à informer les chefs militaires sur la crise qui a secoué le pays la semaine dernière et leur donner des instructions en conséquence.

Le porte-parole de la présidence José Ignacio Lopez a refusé de commenter les informations sur la situation à Tucuman, se contentant de remarquer que «la désignation du chef d'état-major de l'armée de terre est de la responsabilité du président».

Par ailleurs, on a appris au ministère des Affaires étrangères que le ministre Dante Caputo, qui devait partir hier en mission à New York, avait décidé de reporter son voyage. (ats, afp)



météo

Toute la Suisse: le temps sera en général ensoleillé. La température en plaine sera voisine de 1 degré à l'aube. L'après-midi elle atteindra environ 18 degrés. Vents faiblissant du nord en montagne.

Evolution probable jusqu'à dimanche: en général ensoleillé et hausse de la température. En fin de semaine quelques averses possibles dans l'ouest du pays.

INDICE CHAUFFAGE

Voir en page 27

Mercredi 22 avril 1987

17e semaine, 112e jour

Fêtes à souhaiter: Alexandre, Alexandra

| | Mercredi | Jeu |
|--------------------|----------|----------|
| Lever du soleil | 6 h 32 | 6 h 30 |
| Coucher du soleil | 20 h 29 | 20 h 30 |
| Lever de la lune | 4 h 29 | 4 h 51 |
| Coucher de la lune | 13 h 55 | 15 h 16 |
| | Lundi | Mardi |
| Lac des Brenets | 751,26 m | 751,33 m |
| Lac de Neuchâtel | — | 429,59 m |

sommaire

Un an après Tchernobyl
Le nucléaire
a des vapeurs

SUISSE

Page 4

région
2e cahier

A Bevaix
Galerie d'art
en feu

PAGE 15

Le général Jaruzelski à Moscou

Le numéro un polonais, le général Jaruzelski, a évoqué hier à Moscou les «différences» entre la Pologne et l'URSS dans «les étapes et les conditions de l'édification du socialisme».

Dans un discours prononcé lors d'un banquet donné en son honneur au Kremlin, le général Jaruzelski a rendu hommage à la «perestroïka» (politique de refonte) prônée par le leader soviétique Gorbatchev, qui, selon lui, est «en concordance totale avec la politique polonaise de réformes et de rénovation socialiste».

«Le public polonais», a affirmé le dirigeant polonais, «accueille avec un intérêt enthousiaste et bienveillant les transformations profondes en cours en URSS. Ceci aussi est un facteur substantiel de renforcement de notre amitié». (ats, afp)

Dès demain, la 15e «Foire de Bâle»
J - 1: 1819 exposants en effervescence!

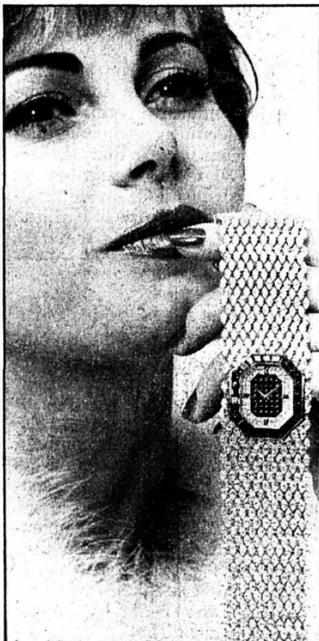
BÂLE 87



FOIRE EUROPÉENNE
DE L'HORLOGERIE
ET DE LA BIJOUTERIE

Horlogerie et bijouterie, cette pièce signée Delaneau nous rappelle que les secteurs sont largement représentés dans les halles de la 15e FEHB. Avec un bracelet type «rivière» à 10 rangs de diamants taille navette, totalisant 60 carats et un entourage de rubis (7 ct) et cadran de saphirs (2,5 ct) et d'émeraudes (0,3 ct), voilà une montre qui ne sera réalisée qu'à 6 exemplaires. Avis aux amateurs...

● LIRE EN PAGE 6



La nouvelle Ford Sierra



Dès Fr. 18.950.-

GARAGE
DES 3 ROIS SA

La Chaux-de-Fonds, Bd des Eplatures 8 Tel 039 26 81 81
Le Locle, Rue de France 51 Tel 039 31 24 31

SPORT Pour la Suisse aux mondiaux de hockey Défaite au goût amer



● LIRE EN PAGES 13 ET 14

MONDE

E

entre autres

Tunisie: une image qui se modifie

Tunisie, un des deux piliers du pont des idées qui relie l'Europe et l'Afrique du Nord.

Si Hannibal ne s'était pas laissé captiver par les délices de Capoue, peut-être vivrions-nous aujourd'hui de son héritage culturel...

Grandeur et décadence des Carthaginois...

Réduite à une population à peu près équivalente à celle de la Suisse, la Tunisie actuelle, éclairée par le génie politique de Habib Bourguiba, joue un rôle actif de lien entre les différentes civilisations.

Certes, les heurts entre les vues divergentes du monde y créent des déséquilibres et des tensions. Mais quel ferment que ce choc des pensées! Avec quelle passion, avec quel intérêt, on voyait, ces dernières années, surgir un Etat nouveau, mêlant harmonieusement les avantages de la technologie occidentale à la rigueur de l'islam.

Poursuivant la politique de Bourguiba, qui restait pour chacun de ses concitoyens le libérateur inspiré, le premier ministre, M. Mzali, semblait affirmer une construction originale, soucieuse en priorité de la paix et de la modération, dont le monde a tant besoin.

Soudain, ce fut la mise à l'écart. Maintenant, c'est la condamnation à quinze ans de travaux forcés et la confiscation de tous les biens.

On ne peut exclure que M. Mzali ait eu quelques faiblesses. Les éléments nous manquent pour en juger.

Mais dans le malheur qui le frappe, M. Mzali ne doit pas se sentir abandonné. Il a été et il est encore un des grands hommes politiques de l'Afrique du Nord. Entre les écueils et les vents contraires, il a su naviguer pour le bien de son pays.

En le condamnant trop fort, en ne lui ayant pas donné la possibilité de se défendre, la Tunisie ne fane pas son image, mais elle la modifie.

L'empereur romain Auguste ne fut jamais plus grand que dans la clémence. Homme, lui aussi, de stature internationale, Bourguiba - s'il en a le loisir - n'en pourrait-il pas prendre exemple?

La Tunisie, l'Afrique du Nord, le monde manquent d'esprit clair et courageux comme celui de M. Mzali.

Dans son palais de Carthage, entre le vert de la terre fertile et le bleu du ciel et de l'eau, M. Bourguiba ne se souviendra-t-il pas qu'il a incarné longtemps la sagesse méditerranéenne?

Willy BRANDT

Réunion du Parlement palestinien à Alger «La révolution jusqu'à la victoire»

Le Conseil national palestinien (CNP) s'est félicité mardi des attaques relancées par des combattants palestiniens contre Israël, qui ont coïncidé avec l'engagement pris par le chef de l'OLP Yasser Arafat de maintenir la pression militaire sur l'Etat hébreu.

«Gloire et immortalité à nos martyrs», a déclaré Abdel-Hamid Sayeh, président du CNP (Parlement), après avoir lu, au deuxième jour des travaux du Conseil, un rapport sur les activités de la guérilla au Liban du sud et en Galilée, au nord d'Israël. Les délégués ont applaudi et ont scandé «la révolution jusqu'à la victoire».

Des combattants palestiniens et leurs alliés intégristes chiites au Liban du parti de Dieu (Hezbollah) ont accentué leurs attaques depuis quelques jours.

Le commandement militaire israélien a rapporté de son côté que des combattants avaient tiré hier des roquettes de fabrication soviétique depuis le Liban sud sur la Galilée, pour la troisième fois en cinq jours alors que la tension frontalière montait.

Sayeh a affirmé que des Palestiniens de l'«Unité du martyr Ali Abou Taouk» se trouvaient avec les militants du Hezbollah ayant affronté lundi une patrouille israélienne dans la zone de sécurité décrétee par Israël au Liban sud. Il a confirmé que 18 combattants avaient été tués dans la bataille. Les informations en provenance du Liban et d'Israël ne faisaient pourtant pas état de participation palestinienne dans ces combats.

Ali Abou Taouk était un colonel du Fatah, le principal mouvement de l'OLP de Yasser Arafat. Il avait été tué en mars au camp de réfugiés palestiniens de Chatila à Beyrouth, lors des combats contre les miliciens chiites d'Amal soutenus par la Syrie.

Sayeh a aussi affirmé devant les 1500 délégués, observateurs et journalistes que des combattants du Fatah s'étaient

infiltrés samedi en Israël depuis le Liban du sud.

Le Hezbollah s'est par ailleurs engagé hier à «détruire» l'armée israélienne, en dépit de ses pertes du week-end lors des combats contre les troupes israéliennes et les miliciens chrétiens.

Arafat avait déclaré lundi: «Nous poursuivons notre lutte armée contre Israël, non pas parce que nous cherchons la guerre mais parce que nous voulons la paix, une paix juste et complète sur la base du droit palestinien à l'auto-détermination et à un Etat indépendant avec Jérusalem comme capitale.»

Arafat, dont les efforts de paix sont dans l'impasse, a dû faire d'importantes concessions aux extrémistes, vivement opposés à tout dialogue avec Israël, pour permettre la réunification de l'OLP.

Il subira la pression pour accroître les opérations de guérilla contre Israël avec le retour au bercail du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) de Georges Habache et le Front démocratique pour la libération de la Palestine (FDLP).

Certains responsables palestiniens, qui ont requis l'anonymat, ont affirmé par ailleurs qu'Arafat pourrait se réconcilier bientôt avec le président syrien Hafez el Assad, son principal adversaire arabe,

Les troubles sociaux perdurent en Yougoslavie Aciérie-mammouth en grève

Les employés de la principale aciérie yougoslave, Smedereva, dans la banlieue de Belgrade, sont de nouveau en grève depuis lundi, ainsi que ceux d'un entrepôt de Kraljevo, en Serbie, a rapporté hier l'agence de presse Tanjug.

L'application, en mars, d'une loi ramenant les salaires à leur niveau de fin 1986 et indexant leur hausse à la productivité, avait provoqué une première vague de grèves.

Tanjug ne précise pas la proportion de grévistes dans les deux établissements. Mais le personnel contacté sur place affirme qu'ils sont nombreux. Des informations non confirmées officiellement font état de reprise des mouvements de grèves dans un certain nombre de petites entreprises de la banlieue de la capitale.

L'aciérie emploie 10.000 ouvriers,

En Union soviétique Pasternak réhabilité

Boris Pasternak pourrait être réhabilité prochainement. Le journal «Ogoniok» a publié huit lettres de l'écrivain. Celles-ci évoquent notamment son travail sur le roman «Le Docteur Jivago», ainsi que ses démêlés avec les autorités du Kremlin après la parution de l'ouvrage en Occident.

Actuellement, les autorités sont sur le point d'annuler l'ordre d'exclusion de Pasternak de l'Union des écrivains d'URSS. Il est mort en 1960, sans avoir pu toucher son «Prix Nobel de littérature 1958». (ats)

l'entrepôt 4500. Interrogé par téléphone par Reuter, un responsable de l'aciérie a eu le temps de préciser avant que la communication ne soit coupée, que 150 ouvriers d'un atelier s'étaient mis en grève à la suite de la baisse en mars de 40 pour cent de leur salaire. (ats, reuter)

Au pôle Nord Un Japonais à moto

«Première» polaire: un Japonais de 36 ans a atteint hier le pôle Nord, sur une moto de «200 cmc».

Ses supporters à Tokyo ont expliqué que Shinji Kazama a bravé en 44 jours 2000 kilomètres de glaces et de neige, par des températures polaires. Kazama tient, dans le civil, une boutique d'équipement pour moto. Il est parti le 8 mars de l'île canadienne de Ward Hunt, accompagné de deux compatriotes. Ces derniers voyageaient en scooter des neige et raquettes. Le héros a déclaré: «Je me sens d'humeur mirifique, le soleil m'éblouit les yeux», alors qu'il posait les pieds sur le pôle. (ats)

Fuites à Creys-Malville Barillet déchargé

La direction de la centrale nucléaire de Creys-Malville (Isère) a reçu hier l'autorisation du Service central de sûreté des installations nucléaires (SCSIN) de procéder au déchargement du barillet, a annoncé la direction de Superphénix.

Depuis le 8 mars, environ 500 kilogrammes de sodium s'échappent chaque jour du barillet, une cuve permettant le stockage des assemblages combustibles avant et après leur passage dans le réacteur. Environ 30 tonnes de sodium se sont déversées depuis le début de l'incident dans la cuve de sécurité du barillet. (ats, reuter)

Grenade à Soweto

L'explosion d'une grenade à main lancée sur des policiers qui défilaient dans un centre d'entraînement de Soweto, a causé la mort hier d'un officier stagiaire noir et a blessé 64 personnes. Parallèlement, l'explosion d'une autre bombe à Johannesburg n'a causé que des dégâts matériels, a-t-on appris de source gouvernementale.

La grenade a été lancée d'une camionnette sur une barrière de sécurité alors que des policiers stagiaires de tout le pays, formés pour contenir les violences dans les cités noires, défilaient dans le centre d'entraînement Tladi. (ats, reuter)

Pollution du Rhin en RFA

Rebelote

Quelque 650 kg d'un produit chimique entrant dans la composition de divers insecticides et médicaments se sont déversés dans le Rhin lors du déchargement d'un wagon-citerne à l'usine chimique BASF de Ludwigshafen (ouest de la RFA), a-t-on appris hier auprès du ministère régional de l'Environnement de Rhénanie-Palatinat à Mayence.

Un porte-parole du ministère a précisé que l'incident était survenu lundi après-midi, un tuyau s'étant détaché au moment du transvasement du chargeur d'octadinitril. D'après le porte-parole, le produit ne devrait pas perturber l'éco-système du fleuve. (ats, afp)

Extradé des Etats-Unis

Un criminel de guerre arrive en Estonie

Le criminel de guerre extradé par les Etats-Unis, Karl Linnas est arrivé mardi soir à Tallinn, capitale de l'Estonie (République balte soviétique) dont il est originaire, a rapporté l'agence TASS. M. Linnas, âgé de 67 ans, avait été condamné à mort par contumace en 1962 par la justice soviétique.

Parti de New York les menottes aux mains en protestant de son innocence, M. Linnas a été remis aux autorités soviétiques lors d'une escale à Prague.

Il est accusé d'être entré de son propre gré au service de l'occupant nazi en Estonie pendant la Seconde Guerre mondiale et d'avoir dirigé le camp de concentration de Tartou où, selon l'agence TASS, 12.000 personnes ont été exterminées.

Un porte-parole officiel soviétique a affirmé mardi à Moscou que M. Linnas pourrait introduire un recours en grâce en URSS. Mais, a ajouté M. Guennadi Guerassimov, il «subira exactement le sort qu'il mérite». L'agence officielle soviétique a précisé qu'il n'existait pas de prescription pour ce type de crimes. (ats, afp)

Contre la mafia à Palerme Second procès monstre

Un second «procès monstre» contre la mafia, où seront également évoqués les liens entre l'«honorable société» et l'extrême-droite italienne, s'est ouvert hier à Palerme, devant le tribunal où sont également jugés en ce moment 474 mafiosi présumés.

Les 81 accusés, dont 27 sont détenus, doivent répondre d'appartenance à association mafieuse, de trafic de stupéfiants et de quatre meurtres. La plupart des autres inculpés ont retrouvé récemment la liberté, en vertu des nouveaux délais de détention préventive; deux sont en fuite.

L'acte d'accusation repose es-

sentiellement sur les révélations de «repentis», notamment Tommaso Buscetta, le «parrain des deux mondes» qui est à l'origine du «procès du siècle» contre la mafia. Un chapitre du dossier d'instruction évoque notamment un aspect inédit de l'activité des clans siciliens: les rapports entre l'«honorable société» et l'extrême-droite, et notamment la loge maçonnique clandestine P2.

Le procès, qui se déroulera au rythme de deux audiences hebdomadaires (en raison de la poursuite du «procès du siècle»), devrait durer environ huit mois. (ats, afp)

Représailles soviétiques dans le nord de l'Afghanistan Des centaines de morts

Les Soviétiques semblent poursuivre des représailles d'envergure dans le nord de l'Afghanistan à la suite de plusieurs attaques de la résistance afghane contre le territoire de l'URSS, ont indiqué hier des diplomates occidentaux à Islamabad.

Les diplomates ne fournissent pas de détails sur ces opérations, qui selon des sources de la résistance ont fait «des centaines de morts». Les représailles touchent les provinces de Kunduz et de Takhar (nord-est), ont seulement précisé les diplomates. L'agence TASS a fait état de deux attaques de «rebelle» afghans contre le territoire soviétique, le 8 mars et le 8 avril.

Les diplomates ont aussi rapporté des combats dans le courant de la semaine près de la ville de Gardez (sud-est), où, selon eux, quelque 50 soldats gouverne-

mentaux auraient trouvé la mort au cours du mois d'avril. Les moudjahidines et les médias officiels afghans avaient aussi mentionné récemment des combats à Gardez, rappelle-t-on.

Les diplomates ont aussi fait état de tirs de roquettes contre l'aéroport de Kandahar (sud) et contre la prison de Puli-Charkhi à Kaboul.

Ils ont indiqué que des combats sérieux avaient eu lieu dans la province de Parwan (nord de Kaboul). Un avion y a été abattu le 10 avril près de la base aérienne de Bagram (est de Kaboul) par un missile de la résistance. De plus un convoi de camions est tombé dans une embuscade sur la route de Salang (qui relie Kaboul à la frontière soviétique) le 16 avril, provoquant des bombardements de représailles, ont ajouté les diplomates. (ats, afp)

En bref

● KIEV. - Le niveau de radioactivité dégagé par l'explosion du réacteur nucléaire de Tchernobyl en avril dernier était 10 à 20 fois moins élevé qu'on ne l'avait estimé juste après l'accident, a annoncé un responsable médical soviétique lundi.

● AMMAN. - Une délégation médicale suisse, conduite par le Dr André Muller, président de l'Association internationale de logopédie et de phoniatry (IALP), a achevé, mardi à Amman, une mission de reconnaissance en Jordanie. La délégation, invitée par l'Université d'Amman, a ainsi ouvert la voie à une coopération jordano-helvétique dans un domaine jusque-là fort peu développé dans le Royaume Hachémite: le dépistage et le traitement des troubles du langage et de l'audition.

● WASHINGTON. - Le gouvernement américain a accueilli favorablement mardi la décision soviétique de déposer un projet formel de traité sur les euromissiles, lors de la reprise jeudi des négociations de Genève.

● TOKYO. - L'émissaire japonais Shintaro Abe a demandé mardi au président américain Ronald Reagan de lever les sanctions commerciales prises vendredi contre des produits électroniques japonais aussi vite que possible.

● MOSCOU. - Le numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev a mis en garde mardi les alliés ouest-européens contre toutes les tergiversations prolongées sur les récentes propositions soviétiques sur le désarmement.

● WASHINGTON. - Le département de la Défense a été impliqué dans le versement d'une aide clandestine aux «Contras», les rebelles nicaraguayens, au moyen d'un compte dans une banque genevoise, a affirmé lundi soir la chaîne de télévision CBS.

● WASHINGTON. - La reprise des vols de navettes spatiales américaines ne pourra avoir lieu le 18 février 1988 comme prévu, a déclaré mardi un responsable de la NASA, qui n'a cependant pas fixé d'autre date.

En Grande Bretagne Les infirmières veulent porter la culotte

Les infirmières britanniques, réunies en congrès à Glasgow, en ont assez d'être considérées comme des objets sexuels et veulent pouvoir porter des pantalons, mieux adaptés à leur travail.

L'uniforme des infirmières britanniques, qui a peu changé depuis l'époque victorienne, serré à la taille et aux épaules est à la fois peu pratique et extrêmement révélateur lorsque, par exemple, les infirmières sont obligées de redresser un patient dans son lit, ce qui se produit plusieurs fois par jour.

Pour cette manœuvre, il faut en effet que l'infirmière relève sa robe haut sur ses cuisses et mette un genou sur le lit pour éviter que le dos de l'uniforme, très cintré ne se déchire.

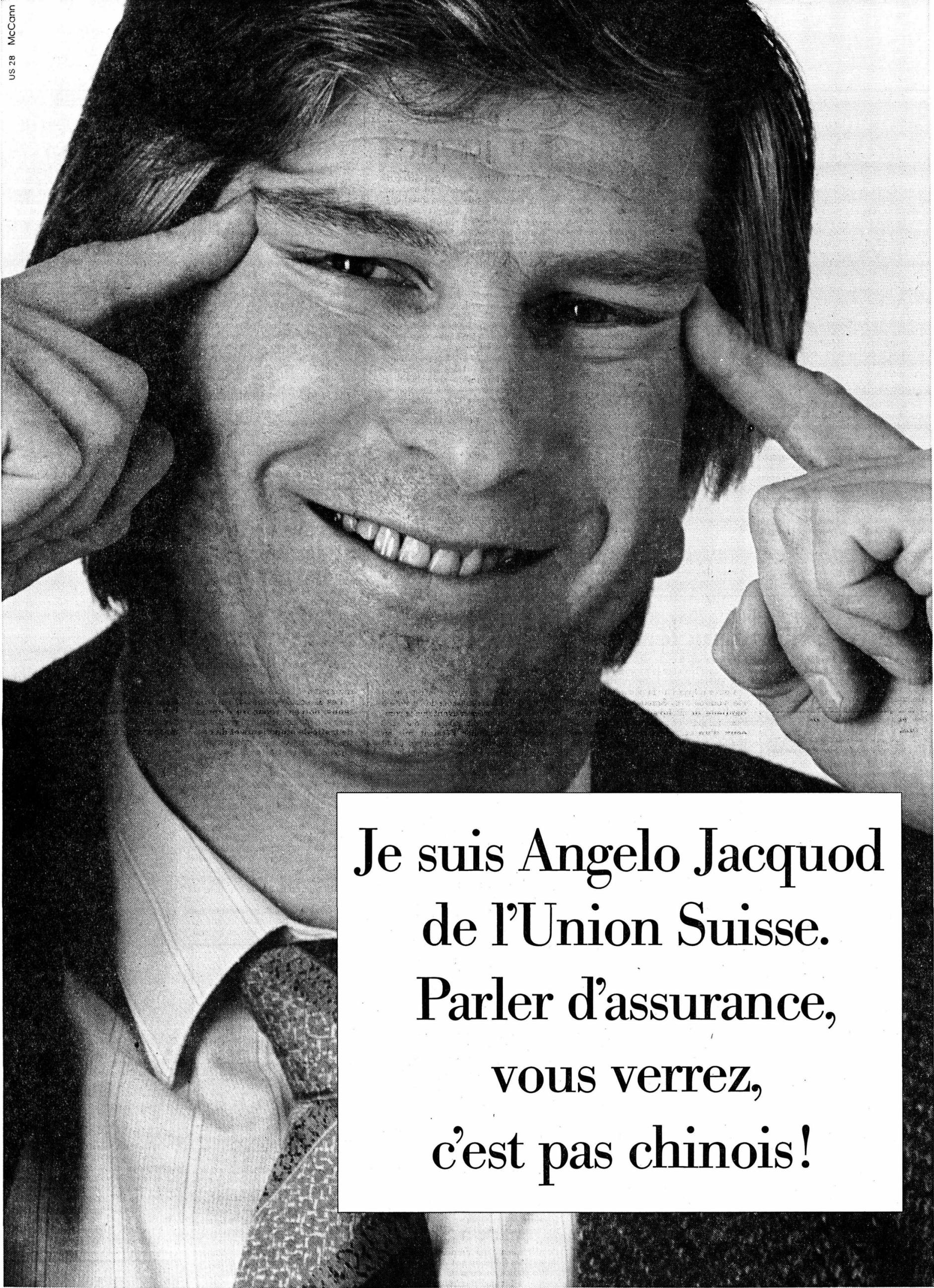
Dans un tonnerre d'applaudissements, l'infirmière Alice Walsh, de Liverpool, s'est écriée: «J'en ai par-dessus la tête d'être l'objet de toutes ces caricatures d'infirmières perverses. Tant que nous continuerons à porter des robes en guise

d'uniformes, cette image de filles sexy mais sans cervelle nous collera à la peau.»

The Royal College of Nursing, qui, avec 260.000 membres, est le premier syndicat d'infirmières de Grande-Bretagne demande donc aux autorités sanitaires de laisser aux infirmières le choix entre la robe traditionnelle et le pantalon. (ap)

Ordinateurs pour l'Iran BBC intermédiaire

Le gouvernement américain a décidé, à la fin de la semaine dernière, d'autoriser la livraison en Iran, par l'intermédiaire de la société suisse Brown Boveri et Cie (BBC), à Baden, d'équipements informatiques pour une valeur de 900.000 dollars, a indiqué hier un responsable américain. (ats, afp)



Je suis Angelo Jacquod
de l'Union Suisse.
Parler d'assurance,
vous verrez,
c'est pas chinois!

Les textes imprimés en tout petits caractères vous angoissent? Ce n'est pourtant ni chinois, ni sorcier. Je vais vous les expliquer et tout sera beaucoup plus clair. Je suis du reste là pour ça! A l'Union Suisse, quand nous parlons d'assurances, nous nous exprimons clairement. Parce que l'assurance, ça nous connaît. Et parce que nous parlons le même langage que vous. Alors, prêtez-moi une oreille! L'Union Suisse offre de multiples prestations, de

l'assurance ménage à celle de la responsabilité civile, en passant par les assurances accident et transport. Nos conseils sont personnalisés, faits sur mesure pour vous. Vous verrez, de vous à moi, les chinoiseries, ça n'existe pas.

Union Suisse.
L'assurance d'être compris.

UNION SUISSE
 **ASSURANCES**

SUISSE

Un an après Tchernobyl Le nucléaire a des vapeurs

Un an après la catastrophe de Tchernobyl, l'énergie nucléaire en Suisse en subit toujours les contre-coups. Montée des écologistes dans les Parlements cantonaux, débats passionnés aux Chambres fédérales, mais aussi deux initiatives qui tentent de sortir la Suisse de la voie de l'énergie atomique. La première d'entre elles, qui demande un moratoire de dix ans et qui vise essentiellement Kaiseraugst, sera déposée jeudi, munie de plus de 132.000 signatures. Les socialistes, eux, profiteront d'une grande manifestation antinucléaire, marquant l'anniversaire de Tchernobyl, pour assurer le succès de leur initiative «pour l'abandon progressif de l'énergie atomique».

Avec la grande manifestation antinucléaire prévue samedi à Berne, à l'appel d'un cinquantaine d'associations politiques ou écologiques, dont le Parti socialiste suisse, le Parti écologiste, les Indépendants et le dépôt de la première initiative, le mouvement pour l'abandon du nucléaire vivra sa grande semaine ces prochains jours.

KAISERAUGST VISÉ

Le texte lancé en août dernier par les mouvements d'opposition à Kaiseraugst, principalement, a tout, apparemment, d'une initiative molle. On demande simplement d'inclure les dispositions transitoires de la Constitution un paragraphe précisant que «durant les dix ans suivant l'acceptation par le peuple et les cantons de la présente disposition, aucune autorisation de construire, de mise en service ou d'exploiter ne sera accordée pour de nouvelles installations destinées à la production d'énergie atomique». Mais, surtout, l'article précise bien que l'on vise toutes les installations «pour lesquelles l'autorisation de construire n'a pas été accordée avant le 30 septembre 1986».

C'est donc bien de Kaiseraugst qu'il

s'agit en premier lieu. La future (?) centrale argovienne a en effet déjà reçu des Chambres son premier feu vert, en 1985.

De notre rédacteur à Berne:
Yves PETIGNAT

Mais il lui manque toujours le permis de construire que doit lui délivrer le Conseil fédéral. Or, à plusieurs reprises le conseiller fédéral Léon Schlumpf a répété que la centrale de Kaiseraugst était sous l'effet «d'un moratoire de fait» jusqu'en 1989 au moins, le temps de réétudier les problèmes de construction et de sécurité.

ARRÊT DÉFINITIF

Pourtant, avec ses 132.000 signatures, qu'il déposera jeudi à Berne, le président du Comité d'initiative «pour un moratoire nucléaire», le socialiste Alexandre Euler espère bien marquer un coup d'arrêt définitif à la construction de toute centrale atomique. Il souhaite d'abord que les autorités fédérales, Conseil fédéral et Chambres, n'utilisent pas pleinement le délai de quatre ans que leur donne la loi pour traiter la proposi-

tion. Un vote du peuple en 1990, espérait-il, devrait coïncider avec la décision du Conseil fédéral sur la demande de permis de construire de Kaiseraugst.

L'initiative des opposants bâlois pourrait bénéficier de deux atouts lors de la consultation populaire:

● Depuis Tchernobyl le mouvement antinucléaire s'est raffermi en Europe et en Suisse. Malgré son extrême prudence, le Parlement a même glissé quelques éléments en sa faveur lors du récent débat sur l'énergie.

● L'arrivée probable d'un groupe «vert» important, allié à des élus «écologistes» dans presque tous les partis, aura pour effet d'accélérer les travaux du Parlement.

Du coup, les chances d'un moratoire devant le peuple sont plus importantes que celles des deux initiatives antinucléaire et énergétique de 1984, repoussée par 54% des voix. Un moratoire déclenché en 1990 gênerait tout développement de l'énergie nucléaire en Suisse pour le reste du siècle. Le temps précisément de mettre en action d'autres programmes de désengagement élaborés actuellement par le Département de Léon Schlumpf. Ce serait la fin du nucléaire.

SUISSE GOURMANDE

De plus, l'initiative socialiste «pour l'abandon progressif de l'énergie atomique» arrive derrière. Elle n'aura vraisemblablement aucune peine à dépasser le cap des 100.000 signatures. Dès lors, on peut se demander si les deux textes ne risquent pas d'être soumis au peuple en même temps. Avec quelles conséquences? Difficile à dire.

Mais, les producteurs d'électricité auront beau jeu de démontrer que, malgré toutes les belles promesses écologiques et les professions de foi, la Suisse figure toujours parmi les pays les plus gourmands en matière d'énergie. La consommation d'énergie électrique en Suisse a encore augmenté de 2,5% l'an dernier. Soit à peu près les prévisions du Conseil fédéral lorsqu'il justifiait la nécessité de construire Kaiseraugst.

Sur ce point en tout cas Tchernobyl ne nous a pas rendu plus sages.

Y. P.

Pylône scié à Worblaufen

L'œuvre d'antinucléaires

Un pylône à haute tension a été scié par des inconnus dans la nuit de hier à Worblaufen près de Berne. Craignant que le vent ne fasse basculer le pylône, les auteurs de cette action en ont informé la radio locale «Radio Berne 104 Förderband». La police cantonale s'est refusée à tous commentaires. Dans un communiqué remis à l'ATS, les instigateurs de cet attentat ont indiqué qu'ils entendaient protester contre la politique poursuivie par la Suisse en matière d'énergie nucléaire.

Les auteurs de cette action exigent notamment l'arrêt de la centrale nucléaire de Mühleberg et le «stockage définitif de la classe dirigeante». Il semble toutefois que les militants antinucléaires se soient trompés d'objectif. Le pylône endommagé ne fait pas partie du réseau des Forces motrices bernoises (FMB), propriétaires de la centrale de Mühleberg, mais de celui des Services industriels de la ville de Berne (EWB). Un porte-parole des Services industriels a assuré que le pylône scié ne représentait aucun danger pour la population. En outre, l'approvisionnement en énergie n'est pas compromis. (ats)

FAITS DIVERS

Deux bandes arrêtées par la police zurichoise La cambriole industrielle

Deux bandes de voleurs comptant respectivement 19 et 18 membres ont été arrêtées par la police cantonale zurichoise. 83 délits portant sur un montant de 638.000 francs sont imputés à l'une des bandes tandis que l'autre a à répondre de 135 délits évalués à 777.000 francs, a indiqué hier la police zurichoise. L'enquête s'est étendue sur une année.

Opérant en différents groupes, la première bande écumaient villas et appartements dans le canton de Zurich et dans 10 autres cantons. Elle faisait main basse sur de l'argent, des bijoux des antiquités, des tapis d'Orient et des armes. A de nombreuses reprises, le butin a été expédié à l'étranger.

Les membres de la deuxième bande proviennent de la région de Winterthur. Ils perpétreraient leurs forfaits avant tout dans leur région ainsi que dans les cantons de Thurgovie, de Saint-Gall et des Grisons. 96 cambriolages, trois hold-up et trois tentatives de hold-up leur sont reprochés.

TRAFIQUANTS SUISSES ARRÊTÉS À NANCY

Cinq personnes, dont deux ressortissants suisses et une Péruvienne, ont été arrêtés et 100 g de cocaïne saisis au terme d'une enquête policière, a-t-on appris hier à Nancy (est de la France). Inculpées et écrouées, leurs identités n'ont toutefois pas été révélées.

Rapportée du Pérou par la jeune femme, la cocaïne devait être partiellement livrée par le compagnon de celle-ci à Annecy, où l'attendaient deux Suisses du canton de Fribourg. Le reste de la drogue devait être revendu à Nancy avec l'aide d'un complice.

AGRESSEUR AGRAPÉ À BÂLE

La police de Bâle-Ville a arrêté lundi après-midi l'homme qui, dans la soirée de Vendredi-Saint, avait grièvement blessé un ressortissant ouest-allemand de 33 ans dans le hall de la gare. L'agresseur, a précisé hier le juge des mineurs, était un jeune Bâlois de 18 ans membre d'une de ces bandes de jeunes qui hantent les lieux tels que la gare.

VALAIS: LE FEU DANS UN COMMERCE

Un commerce de vins de Saint-Pierre-de-Clages (VS) a été ravagé par un incendie dans l'après-midi d'hier. Le feu a pris à proximité d'une citerne à mazout et a fortement endommagé les locaux d'entreposage, les caves et une partie de la villa du propriétaire. Il a fallu mobiliser non seulement les pompiers de Chamamon mais ceux de Sion. Selon une première estimation les dégâts se chiffrent en quelques centaines de milliers de francs. On ignore les causes du sinistre.

ATAQUE À MAIN ARMÉE AU TESSIN

Deux hommes armés, l'un d'eux le visage masqué, ont attaqué hier matin le magasin appartenant à une station-service et se sont fait remettre environ 2500 francs. Arme en main, les deux hommes ont forcé le vendeur à se rendre dans l'arrière-boutique, l'ont ligoté et bâillonné. Ils ont pris la fuite en voiture, pour disparaître vraisemblablement, estime la police cantonale, de l'autre côté de la frontière, vers l'Italie. (ats)

Jeunes hommes et femmes sans formation Pourcentages encore élevés

Huit pour cent des jeunes hommes et 23 pour cent des jeunes femmes qui ont eu 20 ans en 1985 ou 1986 ont passé ce cap sans avoir ni diplôme ni certificat de formation professionnelle ni maturité, a indiqué hier l'Office fédéral de la statistique (OFS). Cependant, jamais la proportion des jeunes optant pour une formation professionnelle au terme de l'école obligatoire n'a été aussi forte que pour ces générations issues des années 60 et caractérisées par une forte natalité, note l'OFS.

Les écoles et les entreprises, confrontées dans les années 70 à des fléchissements conjoncturels et aux progrès en microtechnique, ont aussi dû faire face à une demande accrue en places de formation pour les jeunes nés dans les années 60. L'OFS estime qu'elles ont répondu dans une large mesure à ce problème. Il est de plus en plus normal d'acquiescer une formation professionnelle et 70% des jeunes de 20 ans ont un certificat ou un diplôme professionnel en poche.

DIFFÉRENCES ENTRE SEXES

Il y a cependant des différences considérables entre les sexes. 78% des hommes passent un examen à la fin de leur formation, alors que cette proportion n'est que de 62% pour les femmes. Pourtant, la situation de celles-ci s'est nettement améliorée par

rapport aux années 70 où moins de la moitié d'entre elles avaient un certificat ou un diplôme de formation professionnelle. Chez les hommes, cette proportion était déjà de 70%.

Une évolution semblable a été constatée chez les bacheliers et pour 1985-1986, 11% des femmes et 13% des hommes avaient passé leur certificat de maturité. La «maturité» attire par ailleurs beaucoup plus les Romands et les Tessinois que les Allemaniques. Chez ceux-ci, 11% des adolescents poursuivant leur formation au sortir de la neuvième classe préparent la maturité, alors qu'en Suisse romande et au Tessin, ils sont pratiquement le double, soit 21%. Romands et Tessinois sont aussi nettement plus nombreux à fréquenter une école professionnelle à plein temps que les Allemaniques. (ats)

Ecologistes et élections à l'exécutif de Genève Gauche et extrême-gauche dédaignées

Le Parti écologiste genevois (PEG) a annoncé hier qu'il refusait de participer à une liste commune intitulée «changeons la ville» avec le Parti du Travail et le Parti socialiste pour les élections au Conseil administratif (exécutif) de la ville de Genève du 10 mai prochain. Le PEG estime que les «bonnes intentions du ps et du pdt en matière d'urbanisme, de logement et de transports ne sont pas soutenues par des programmes écologistes clairs et cohérents».

Le PEG considère «qu'une lutte politique organisée en «fronts» n'est pas adaptée à la société actuelle». Le conseiller national Laurent Rebeaud a indiqué que les écologistes n'avaient pas une doctrine excluant des alliances avec d'autres partis, et que les partis cantonaux étaient appelés à juger de cas en cas du bien-fondé d'une alliance.

M. Rebeaud a rappelé qu'au niveau national les écologistes venaient de refuser un front commun avec l'Alliance des indépendants en vue des élections fédérales de l'automne prochain, «car leur priorité n'est pas d'obtenir des succès électoraux à court terme, mais de développer pour le long terme une force politique solide et cohérente au service de la cause écologiste, indépendamment des idéologies traditionnelles de la gauche et de la droite.»

Huit candidats vont se disputer les cinq sièges du Conseil administratif en ville de Genève: M. Guy-Olivier Segond

Cigarettes ou préservatifs?

Dès le mois de juin, la plupart des automates à cigarettes délivreront également des préservatifs. L'Aide suisse contre le SIDA recevra 40 centimes sur chaque paquet vendu.

Dans le cadre de l'escroquerie Volkswagen Documents helvétiques en RFA

Une partie des documents saisis en Suisse dans le cadre de l'enquête sur l'escroquerie de 480 millions de marks, dont a été victime le groupe Volkswagen à Wolfsburg, pourront être remis à l'Allemagne fédérale. Un porte-parole du ministère public du district de Meilen (ZH) a indiqué hier qu'ils seraient envoyés dans les jours à venir au procureur de Brunswick qui instruit cette affaire.

Les autorités de Meilen ont saisi ces dernières semaines auprès d'une dizaine de sociétés fiduciaires et financières des pièces écrites en rapport avec les manipulations financières survenues chez Volkswagen.

Selon le porte-parole des autorités judiciaires de Meilen, seule une petite partie des «caisses remplies de documents» pourront, pour le moment, être envoyées en RFA. Le Tribunal de district de Meilen prendra ultérieurement une décision quant au reste des actes saisis. Le procureur le saisira à ce sujet en fin de semaine.

Soupçonné d'abus de confiance, l'ancien chef du secteur du commerce des

devises de Volkswagen S.A., Burkhard Junger, a été arrêté le 5 avril dernier. Impliqué vraisemblablement dans l'escroquerie, le courtier en devises de Francfort, Joachim Schmidt, en fuite, est recherché pour être entendu par le procureur de Brunswick. (ap)

● L'ancien conseiller national Ulrich Meyer-Boller est mort lundi à Zollikon (ZH) à l'âge de 84 ans. M. Meyer-Boller, membre du parti radical, avait siégé de 1955 à 1971 à la Chambre du peuple comme représentant zurichois. Il s'était particulièrement intéressé aux assurances sociales. M. Meyer-Boller avait également présidé l'Union suisse des arts et métiers de 1951 à 1968.

● A la suite d'un incident technique dans le système de refroidissement de l'usine Ciba-Geigy du quartier de Klybeck à Bâle, 7200 litres de liquide de refroidissement se sont déversés dans le Rhin mardi matin peu après 7 h 30. Selon Ciba-Geigy, cette fuite n'a représenté aucun danger pour la santé de la population ou pour l'environnement.



Pour l'écrivain Max Frisch Prix littéraire US

Le prix de littérature 1987 de l'Université de l'Oklahoma a été décerné à l'écrivain suisse Max Frisch. Comme l'a indiqué hier le service de presse de l'Université, le prix sera remis pour la première fois à l'étranger, en l'occurrence le 16 mai à Zurich, en raison de la grave maladie dont souffre l'écrivain suisse, âgé de 75 ans. Le prix, doté de 25.000 dollars, est la seule récompense littéraire internationale aux Etats-Unis. C'est la neuvième fois qu'il est attribué. (ats, béline AP)

Loterie romande Télécash No 3

Tirage du mardi 21 avril 1987. Le billet portant la combinaison complète ci-dessous gagne 5000 francs or (valeur du jour de présentation du billet): 06 - 19 - 21 - 23 - 35. Seule la liste officielle de tirage fait foi. Prochain tirage: mercredi 22 avril. (comm)

EN QUELQUES LIGNES

● Les organisateurs de la manifestation nationale anti-nucléaire appelée pour samedi à Berne ont maintenu leur conception d'un rassemblement avec actions décentralisées. Ils pensent qu'un compromis avec la police municipale, qui s'est opposée aux actions décentralisées, est possible, ont indiqué à Berne des représentants de la Conférence nationale pour l'arrêt des centrales nucléaires.

Achat
à tempérament.

Taux d'intérêt écrasé!

Ford Credit
3,9%

de taux annuel effectif.

Y compris les prestations suivantes, qui accroissent votre sécurité:

- GARANTIE FORD EXTRA
- Assurance pour soldes dus.

Pour chaque nouvelle Fiesta, Escort, Orion et pour le Transit. Dès maintenant chez nous!



Ville de La Chaux-de-Fonds
Direction
des Travaux publics

La ville de La Chaux-de-Fonds organise une

**soirée
publique
d'information**

avec projection de diapositives sur la mise en valeur du patrimoine bâti, le développement des façades en couleurs et le traitement des lucarnes et des ouvertures en toiture,

**le jeudi 23 avril
à 20 heures
à l'aula de la S.S.E.C.,
rue de la Serre 62**

Certains motifs et décors architecturaux, (balcons, porches, vitraux, cages d'escaliers, etc.) seront présentés.

Salon Joaquin

Coiffure dames
Serre 28, La Chaux-de-Fonds

☎ 039/23 40 81

Une importante maison d'entraide aux invalides, bien connues pour la qualité de ses produits, cherche

REPRÉSENTANTS(ES)

Les personnes invalides sont les bienvenues. Vous êtes indépendants. Votre salaire est basé sur le chiffre d'affaires. Vous n'avez aucun chiffre d'affaire fixe imposé. Appelez-nous au 073/22 48 14, Mlle Frey

Bulletin de souscription

Veuillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL** dès le: _____ Je paierai par 3 - 6 - 12 mois*

Nom et prénom: _____

Domicile: _____

No - Localité: _____

Signature: _____

Prix d'abonnement:

3 mois: Fr. 45.50 - 6 mois: Fr. 87.- - annuellement: Fr. 167.-

*différer ce qui ne convient pas.

Compte de chèques postaux 23-325-4, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement

A retourner à «L'Impartial» - 2301 La Chaux-de-Fonds

le saviez-vous ?



mon menu :

l'assiette "Baby"

380

NOUVEAU !

les restaurants MIGROS proposent des menus pour les petits :

l'assiette "Baby"

chaque jour
3 menus à choix

au prix unique de **380**

restaurant
MIGROS

Un prêt personnel de la Banque ORCA:

Argent liquide au bon moment.

Nous vous proposons une solution rapide, efficace et discrète à vos problèmes d'argent. Passez nous voir, téléphonez-nous ou envoyez-nous ce coupon à l'adresse ci-dessous.

Confidentiel

Je désire recevoir Fr. _____ Mensualité env. Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance _____ Etat civil _____

Rue _____ NP/Lieu _____

Habitant depuis _____ Tél. _____

Profession _____ Revenu mensuel _____

Date/Signature _____

Banque ORCA, ruelle W.-Mayor 2,
2001 Neuchâtel, tél. 038/25 44 25

D'autres succursales à: Genève, Lausanne,
Sion, Fribourg, Bâle et Zurich. H1

Banque **ORCA**

Société affiliée de l'UBS



Chrono, alarme, fuseau horaire, compte à reb...
Simple comme bonjour. Etanche. Fr.100.-

ERIC JOSSI
BIJOUTERIE - HORLOGERIE
ETAINS
D. JEANRICHARD 1,
LE LOCLE

Pierre Matthey
Horlogerie-Bijouterie-Orfèvrerie
Daniel-JeanRichard 31
Le Locle

BIJOUTERIE
Mayer Stehlin
LA CHAUX-DE-FONDS

twotimer

TISSOT
The fascinating face of time.

SOCIETE ANONYME
POUR LE DEVELOPPEMENT
ELECTRONIQUE

vo
tre spécialiste
de la région
en électronique!

2610 SAINT-IMIER, TEL. 039/41 26 24, FAX. 039/41 28 65

ECONOMIE

Ouverture de la 15e FEHB, demain à Bâle J-1: 1819 exposants en effervescence

Rendez-vous béni et redouté, mais quoi qu'il en soit exténuant pour les exposants, la Foire Européenne de l'Horlogerie et de la Bijouterie ouvre ses portes pour la quinzième fois demain. Portes qui ne se fermeront que le jeudi 30 avril prochain. Une semaine où les mondes de la montre et du bijou présenteront l'aboutissement des derniers travaux des techniciens et autres stylistes.

Le millésime 87 sera principalement marqué par la présence accrue des fabricants de Hong Kong, plus de cent et la diminution du contingent helvétique qui n'est plus majoritaire.

De 510 à 1986, leur nombre est tombé à 470 cette année. La diminution des exposants suisses trouve vraisemblablement son explication dans les difficultés que rencontre le monde horloger depuis quelques mois. Cette diminution n'empêche pas pour autant cette foire d'enregistrer une nouvelle croissance du nombre absolu des exposants. Les halles de la Foire Suisse d'Echantillons accueilleront ainsi 1819 exposants (1784 l'an dernier) de 22 pays (20) sur 46.676 m² (45.025 m²) de surface de stands.

La Suisse se trouve désormais en seconde position, derrière l'Allemagne qui, avec 497 firmes, représente le 27,3% du «plateau». Pour en finir avec les chiffres, signalons encore que le secteur horloger occupe 40% de la surface totale et représente 26% de l'ensemble des exposants. Le secteur bijouterie se situant à la première place avec respectivement 46 et 56%. Alors que le secteur «branches apparentées» compte pour 14 et 18%.

Hong Kong reste l'exportateur de montres le plus important du monde, en

BÂLE 87



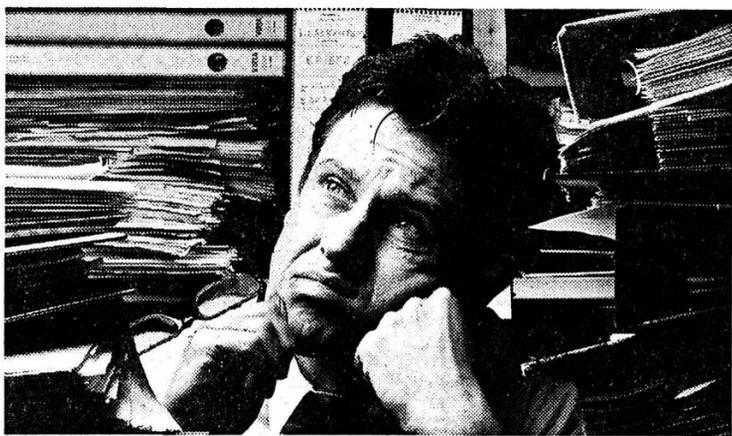
FOIRE EUROPÉENNE DE L'HORLOGERIE ET DE LA BIJOUTERIE



Montre-squelette munie d'un mouvement manufacture Revue Thommen, La Chaux-de-Fonds, 17 rubis, Incabloc, ajouré et gravé: version automatique pour homme, manuelle pour dame. Boîtier étanche plaqué or 10 microns avec lunette sertie de 7 diamants véritables, glaces minérales. (Revue Thommen)

PUBLICITÉ

Qui est à même de séparer le bon grain de l'ivraie?



Votre conseiller en assurances sur la vie.

Ce n'est nullement surprenant, lorsque l'on sait qu'année après année, il s'en retourne sur les bancs d'école, afin de se tenir au courant des derniers développements en matière de prévoyance. Afin, surtout, de répondre en détail aux questions qui se posent à vous.

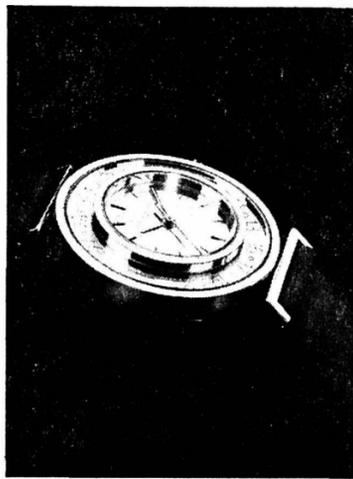
Parlez-en en toute confiance avec votre conseiller en assurances. Il connaît son métier. Les compagnies d'assurances sur la vie.

volume. Un statut qui l'autorise à s'euro-péanniser l'espace d'une foire. Présents marginalement à Bâle depuis des années, les fabricants de Hong Kong affermissent une position vieille de deux ans. Et si la place n'avait pas manqué, le nombre des maisons représentées ne serait pas resté à 101.

Au hasard des stands traditionnels, quoique toujours plus grands et luxueux, les visiteurs de la 15e FEHB auront droit à trois présentations spéciales. Le Contrôle Officiel Suisse des Métaux Précieux organise en premier lieu une exposition de contrefaçons: lingots, montres, bijouterie et orfèvrerie. Ensuite, c'est l'International Colored Gemstone Association qui exhibe de nombreuses créations en or, platine ou argent, serties bien entendu, primées lors du concours ouvert aux joailliers du monde entier, le «Gemmy Award». Enfin, plusieurs artisans et constructeurs ont créé l'Académie horlogère des créateurs indépendants et présenteront collectivement leurs pièces. Ceci dans le but de maintenir et développer l'esprit horloger traditionnel.

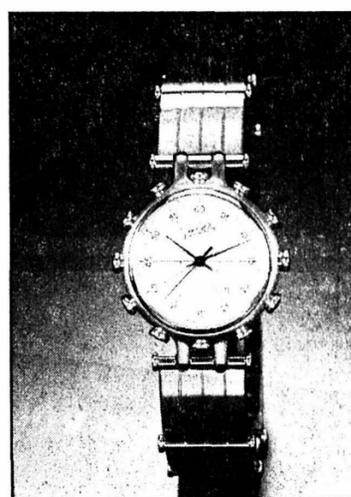
Programme intéressant, si il en est, mais qui n'incite pas toujours le public à se déplacer, vu l'éloignement tout relatif de la ville de Bâle. Il est donc bon de rappeler que les CFF fournissent un effort particulier pendant cette période en assurant une liaison directe depuis la Suisse romande et en proposant des abonnements avantageux.

Place maintenant aux «vedettes» dont voici quelques modèles régionaux...



Le designer italien Marcello Morandini a effectué la symbiose entre l'esthétique d'avant-garde et la technologie de pointe dans cette montre «Equation intégrale» créée pour Girard-Perregaux La Chaux-de-Fonds. Ce modèle exclusif présente un étagement concentrique des heures, minutes et secondes, et du calendrier circulaire. Versions en or 18 ct, acier et or et tout acier.

(Girard-Perregaux «Equation intégrale»)



Conçu pour les sportifs, le nouveau modèle «Golden Race» de Jean d'Eve à La Chaux-de-Fonds est inspiré d'une barre de gouvernail dont la couronne de remontoir constitue l'une des manettes. Boîtier en acier ou acier-or, étanche à 50 m, prolongé par deux gonds retenant le bracelet. Mouvement quartz avec calendrier.

(Le Phare - Jean d'Eve «Golden Race»)

BOURSE

HORS BOURSE

| A | | B | |
|---------------|----------|----------|--|
| Roche b/jce | 132750.- | 132125.- | |
| Roche l/10 | 13750.- | 13200.- | |
| SMH p.(ASUAG) | 108.- | 106.- | |
| SMH n.(ASUAG) | 414.- | 414.- | |
| Crossair p. | 1600.- | 1640.- | |
| Kuoni | 32500.- | 31750.- | |
| SGS | 8550.- | 8400.- | |

ACTIONS SUISSES

| | | |
|---------------------|---------|---------|
| Cr. Fonc. Neuch. p. | 910.- | 905.- |
| Cr. Fonc. Neuch. p. | 915.- | 905.- |
| B. Centr. Coop. | 975.- | 970.- |
| Swissair p. | 1230.- | 1200.- |
| Swissair n. | 1050.- | 1020.- |
| Bank Leu p. | 3200.- | 3225.- |
| UBS p. | 4800.- | 4700.- |
| UBS n. | 930.- | 910.- |
| UBS b.p. | 188.- | 186.- |
| SBS p. | 446.- | 446.- |
| SBS n. | 372.- | 371.- |
| SBS b.p. | 386.- | 383.- |
| C.S. p. | 3120.- | 3080.- |
| C.S. n. | 590.- | 585.- |
| BPS | 2090.- | 2070.- |
| BPS b.p. | 206.- | 205.- |
| Adia Int. | 11300.- | 11650.- |
| Elektrowatt | 3625.- | 3625.- |
| Forbo p. | 3675.- | 3700.- |
| Galenica b.p. | 750.- | 745.- |
| Holder p. | 4475.- | 4475.- |
| Jac Suchard | 8675.- | 8700.- |
| Landis B | 1600.- | 1580.- |
| Motover Col. | 1700.- | 1700.- |
| Moeven p. | 6850.- | 6850.- |
| Bührle n. | 1220.- | 1195.- |
| Bührle p. | 290.- | 290.- |
| Bührle b.p. | 390.- | 390.- |
| Schindler p. | 4175.- | 4225.- |
| Sibra p. | 587.- | 619.- |
| Sibra n. | 410.- | 440.- |
| La Neuchâtoise | 930.- | 930.- |
| Rueckv p. | 16000.- | 15950.- |
| Rueckv n. | 7275.- | 7200.- |

ACTIONS ÉTRANGÈRES

| A | | B | |
|---------------|--------|--------|--|
| Abbott Labor | 88.75 | 90.50 | |
| Aetna LF cas | 88.- | 86.25 | |
| Alecan alu | 60.25 | 63.- | |
| Amx | 30.50 | 30.50 | |
| Am Cyanamid | 133.50 | 136.- | |
| ATT | 36.50 | 36.25 | |
| Amoco corp | 117.50 | 118.- | |
| ATL Richf | 118.50 | 124.50 | |
| Baker Intl. C | 25.50 | 26.- | |
| Baxter | 34.25 | 34.- | |
| Boeing | 76.- | 73.- | |
| Unisys | 154.- | 160.50 | |
| Caterpillar | 70.- | 69.50 | |
| Citicorp | 72.- | 73.- | |
| Coca Cola | 66.- | 66.- | |
| Control Data | 43.75 | 45.50 | |
| Du Pont | 165.- | 170.- | |
| Eastm Kodak | 109.- | 111.50 | |
| Exxon | 132.50 | 130.50 | |
| Gen. elec | 154.- | 152.50 | |
| Gen. Motors | 125.50 | 127.- | |
| Gulf West | 112.- | 110.50 | |
| Halliburton | 52.50 | 50.- | |
| Homestake | 58.50 | 57.25 | |
| Honeywell | 110.50 | 112.- | |

BILLETTS (CHANGE)

| Cours de la veille | Achat | Vente |
|---------------------|--------|--------|
| 1 \$ US | 1.45 | 1.53 |
| 1 \$ canadien | 1.08 | 1.18 |
| 1 £ sterling | 2.31 | 2.56 |
| 100 fr. français | 23.75 | 25.75 |
| 100 lres | 0.1080 | 0.1230 |
| 100 DM | 81.25 | 83.25 |
| 100 fl. hollandais | 71.75 | 73.75 |
| 100 fr. belges | 3.85 | 4.15 |
| 100 pesetas | 1.05 | 1.30 |
| 100 schilling autr. | 11.60 | 11.90 |
| 100 escudos | 0.95 | 1.25 |

DEVISES

| | | |
|---------------------|--------|--------|
| 1 \$ US | 1.47 | 1.50 |
| 1 \$ canadien | 1.1075 | 1.1375 |
| 1 £ sterling | 2.40 | 2.45 |
| 100 fr. français | 24.35 | 25.05 |
| 100 lres | 0.1140 | 0.1165 |
| 100 DM | 81.70 | 82.50 |
| 100 yens | 1.0390 | 1.0510 |
| 100 fl. hollandais | 72.40 | 73.20 |
| 100 fr. belges | 3.92 | 4.02 |
| 100 pesetas | 1.15 | 1.19 |
| 100 schilling autr. | 11.62 | 11.74 |
| 100 escudos | 1.05 | 1.09 |

MÉTAUX PRÉCIEUX

| | | |
|-----------------|----------|----------|
| Or | | |
| \$ Once | 450.- | 453.- |
| Lingot | 21.450.- | 21.700.- |
| Vreneli | 153.- | 163.- |
| Napoléon | 133.- | 142.- |
| Souverain US \$ | 157.- | 164.- |
| Argent | | |
| \$ Once | 7.70 | 7.95 |
| Lingot | 368.- | 380.- |
| Platine | | |
| Kilo Fr | 29.147.- | 29.549.- |

CONVENTION OR

| | | |
|-------------|--|----------|
| 22.4.87 | | |
| Plage or | | 22.000.- |
| Achat | | 21.580.- |
| Base argent | | 420.- |

NEW YORK

| A | | B | |
|----------------|---------|---------|--|
| Aetna LF & CAS | 58 1/2 | 58 1/4 | |
| Alcan | 40 3/4 | 42 3/4 | |
| Aluminacoa | 45 1/2 | 48 1/4 | |
| Amx | 20 1/2 | 20 1/4 | |
| Asarco | 25 1/2 | 24 1/2 | |
| Att | 24 1/2 | 25 1/2 | |
| Amoco | 80 1/4 | 82 1/2 | |
| Atl Richfld | 83 1/4 | 85 1/2 | |
| Baker Intl | - | - | |
| Boeing Co | 50 1/2 | 50 1/4 | |
| Unisys Corp. | 102 1/2 | 113 1/2 | |
| CanPacif | 18 1/2 | 18 1/4 | |
| Caterpillar | 47.- | 47 1/4 | |
| Citicorp | 49 1/4 | 49 1/2 | |
| Coca Cola | 44 1/2 | 45 1/2 | |
| Dow chem. | 82.- | 86 1/2 | |
| Du Pont | 113 1/2 | 116 1/4 | |
| Eastm. Kodak | 73 1/4 | 77 1/2 | |
| Exxon | 89 1/2 | 88 1/4 | |
| Fluor corp | 15 1/2 | 15 1/4 | |
| Gen. dynamics | 66 1/2 | 66 1/2 | |
| Gen. elec. | 105 1/2 | 106 1/2 | |
| Gen. Motors | 86.- | 89 1/2 | |
| Halliburton | 35.- | 34 1/2 | |
| Homestake | 37 1/4 | 37 1/4 | |
| Honeywell | 74 1/4 | 78 1/2 | |
| Inco ltd | 17.- | 17 1/2 | |
| IBM | 150 1/4 | 157 1/2 | |
| ITT | 56.- | 57 1/2 | |

LONDON

| | | |
|---------------|-------|-------|
| Siemens | 577.- | 583.- |
| Thyssen AG | 95.- | 95.- |
| VW | 275.- | 284.- |
| Fujitsu ltd | 7.60 | 8.45 |
| Honda Motor | 12.- | 12.75 |
| Nec corp | 14.75 | 16.- |
| Sanyo electr. | 4.20 | 4.25 |
| Sharp corp | 8.90 | 8.95 |
| Sony | 27.75 | 29.50 |
| Norsk Hyd n. | 39.50 | 38.- |
| Aquitaine | 82.- | 83.- |

TOKYO

| A | | B | |
|----------------|---------|---------|--------|
| MMM | 126 1/2 | 129.- | 2880.- |
| Mobil corp | 46 1/4 | 48 1/4 | 2140.- |
| NCR | 67.- | 72.- | 2050.- |
| Pac. gas | 21 1/2 | 22 1/2 | 700.- |
| Pepsico | 31 1/2 | 32 1/2 | 810.- |
| Pfizer inc | 66.- | 69 1/2 | 855.- |
| Ph. Morris | 84 1/2 | 88 1/2 | 920.- |
| Phillips pet | 15 1/4 | 15 1/4 | 1130.- |
| Proct. & Gamb. | 88 1/4 | 90 1/4 | 1240.- |
| Rockwell int | 28 1/2 | 28 1/2 | 730.- |
| Sears Roeb | 50 1/4 | 53 1/4 | 742.- |
| Smithkline | 101 1/2 | 108 1/4 | 4200.- |
| Squibb corp | 150.- | 150 1/2 | 4540.- |
| Sun corp | 63 1/2 | 66 1/2 | 570.- |
| Texaco inc | 31 1/2 | 30 1/2 | 597.- |
| Union Carb. | 27 1/2 | 30 1/4 | 940.- |
| US Gypsum | 37 1/2 | 38 1/2 | 980.- |
| USX Corp. | 28 1/2 | 28 1/4 | 2830.- |
| UTD Technol | 46 1/4 | 46 1/4 | 2300.- |
| Warner Lamb. | 70.- | 73 1/2 | 2880.- |
| Woolworth | 48 1/2 | 50 1/2 | 560.- |
| Xerox | 73 1/2 | 74 1/2 | 525.- |
| Zenith | 24 1/2 | 26 1/4 | 513.- |
| Amerada Hess | 32 1/4 | 33 1/4 | 650.- |
| Avon Prod | 30 1/2 | 31 1/2 | 835.- |
| Chevron corp | 58.- | 59 1/2 | 1240.- |
| Motorola inc | 54 1/2 | 59 1/4 | 1230.- |
| Polaroid | 69 1/2 | 73 1/2 | 590.- |
| Raytheon | 74 1/2 | 76 1/2 | 2580.- |
| Dome Mines | 16 1/2 | 16 1/4 | 3580.- |
| Hewlett-pak | 53 1/4 | 57 1/2 | 2840.- |
| Texas instr. | 195 1/2 | 192 1/2 | 2850.- |
| Unocal corp | 37 1/4 | 37 1/4 | 686.- |
| Westingh el | 62 1/2 | 64.- | 715.- |

CANADA

| A | | B | |
|--------------|--------|--------|--|
| Bell Can | 40.375 | 41.875 | |
| Cominco | 17.625 | 18.25 | |
| Gulf cda Ltd | 28.- | 27.625 | |
| Imp. Oil A | 66.75 | 67.25 | |
| Noranda min | 30.75 | 30.875 | |
| Nthn Telecom | 54.75 | 56.625 | |
| Royal Bk cda | 33.75 | 34.625 | |
| Seagram co | 94.- | 96.25 | |
| Shell cda a | 37.875 | 40.- | |
| Texaco cda I | 34.50 | 34.125 | |
| TRS Pipe | 19.50 | 19.75 | |

(L.F. Rothschild, Unterberg, Towbin, Genève)

IND. DOW JONES INDUS.: Précédent: 2282.95 - Nouveau: 2337.07

Achat 100 DM Devise 81.70

Achat 100 FF Devise 24.35

Achat 1 \$ US Devise 1.47

LINGOT D'OR 21.450 - 21.700

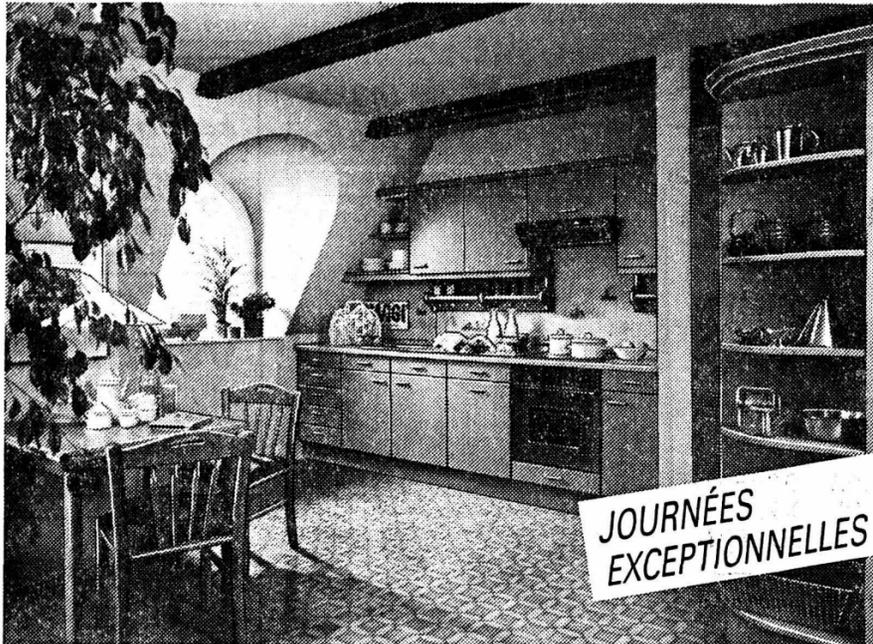
INVEST DIAMANT Avril 1987: 192

(A = cours du 15.4.87) Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

MC Agencements de cuisines S.A.

2063 Saules

Téléphone 038/36 17 54



Jeudi 23, vendredi 24, samedi 25,
lundi 27 avril 1987

4 journées portes-ouvertes

Demandez un devis
Une surprise vous attend !

Exposition permanente
Personnalisez votre cuisine
avec les spécialistes
MOBALPA
(première marque française)

Démonstration BOSCH et dégustation

Les Gardiens
design Eric Borjat

BONNET
BIJOUTIER DEPUIS 1895 JOAILLIER

Av. Léopold-Robert 109
☎ 039/23 21 21

Blanchisserie
Jeannine Lehmann
2053 Cernier
☎ 038/53 14 05

DÉPÔTS
TEXANA
Daniel-JeanRichard 17
Chemises-Express
Avenue Léopold-Robert 70
Pressing Le Savoir-Fer
Banque 13 - Le Locle

Pour votre bien-être de 7 à... 77 ans !

Respiration Relaxation

Yoga
Institut Maytain
Collège 11
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 30 23

BARRAUD ET ZUMBACH

TRANSPORTS
☎ 039/31 68 12
☎ 031 22 08

LE LOCLE

A vendre

fabrication de verres de montres

pour verre minéral ou plexi.
Installations, machines, matériel, outillages, stock, etc.

Ecrire sous chiffres BU 6124 au bureau de L'Impartial.

Machines à vendre d'occasion:

Macodel W 11 Presse hydraulique
300 tonnes. Année de construction 1982. Machine à l'état de neuf. Table 800 x 600 mm.

Coffres-forts
liste 1. Demander offre à:
Ferner-machines
2322 Le Crêt-du-Locele
☎ 039/26 76 66

Publicité intensive
Publicité par annonces.

Achete lampes et vases signés

Gallé
☎ 021/24 92 49

LE SIDA

Informier - Prévenir - Dédratiser
Vendredi 24 avril à 20 heures au Louverain

Table ronde avec la participation de:
Michel Guillaume psychologue, Point-Fixe, Lausanne
Pierre-Alain Porchet médecin, Drop-IN, Neuchâtel
Bernard Ruedi médecin, Les Cadolles, Neuchâtel
Roger Staub animateur de l'aide suisse contre de sida, Zürich

DEMANDES D'EMPLOI

DÉCALQUEUSE QUALIFIÉE

cherche travail à domicile. Ouverte à toutes propositions.
☎ 039/31 35 84.

AGENT DE MÉTHODES

ordonnancement, exploitation avec informatique, cherche place stable. Toutes offres seront étudiées.
Ecrire sous chiffre ES 5795 au bureau de L'Impartial.

LABORANTINE MÉDICALE

cherche travail à temps complet.
☎ 039/23 45 85.

DAME

ferait quelques heures de ménage.
☎ 039/28 35 60.

OK PERSONNEL SERVICE SA
Av. Léopold-Robert 65 - 2301 La Chaux-de-Fonds
039/23 04 04
PLACEMENTS TOUTES PROFESSIONS FIXES ET TEMPORAIRES

MW Métal Werner SA
1564 Domicidier
☎ 037/76 11 51

Une maison implantée depuis 15 ans

46 bâtiments en 1986
dont **20** bâtiments agricoles
et **5** écuries de **40 à 80** UGB
preuve que nous sommes compétitifs

VILLE DE VEVEY
La Municipalité de Vevey met au concours des postes d'

AGENTS DE POLICE

Conditions:
- posséder une bonne instruction générale
- bénéficier d'une excellente réputation
- jouir d'une bonne santé
- être incorporé dans une troupe d'élite

Entrée en fonction: tout de suite ou à convenir
Conditions de salaire et avantages sociaux d'une grande administration.
Les candidats doivent habiter ou s'engager à habiter le territoire communal veveysan.
Vous pouvez obtenir tous renseignements complémentaires auprès du Commandant de police, ☎ 021/51 00 21
Les personnes intéressées par cet emploi sont invitées à adresser leurs offres manuscrites comportant la mention «agent de police», accompagnées d'un curriculum vitae, d'un livret de service militaire, de copies de certificats et d'une photographie récente au Service du personnel, rue Louis-Meyer 4, 1800 Vevey jusqu'au mercredi 6 mai 1987

Une promotion winterthur assurances

Une réalisation Edouard Bosquet

Une mise en location par GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
58, RUE JAQUET-DROZ - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
TEL. 039/23 26 55 56

Une réunion de professionnels de l'immobilier qui vous proposent

A louer Helvétie 75-77 appartements

2½ pièces dès Fr 540.- + charges
4½ pièces dès Fr 895.- + charges
Automne 1987

Vous garantissent
- des techniques de pointe par une construction de qualité
- une sécurité des loyers
- aucun risque de congés-ventes

Vous offrent
- des appartements tout confort avec cuisine agencée (dont 1 lave-vaisselle pour les 4½ pièces), service de conciergerie, Coditel, ascenseur, etc.)
- une situation ensoleillée par des séjours orientés à l'ouest
- service des transports en commun sur place
- école primaire et jardin d'enfants à 5 minutes

Coupon réponse à nous retourner pour l'obtention de la notice de location de l'immeuble Helvétie 75-77

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
Localité: _____

MIGROS



Jus de pomme, «Naturtrüb» et Jus de raisin rouge en emballages briques de 1 litre -.30 de moins

Bananes de 1^{re} qualité

Pommes de terre Bintje

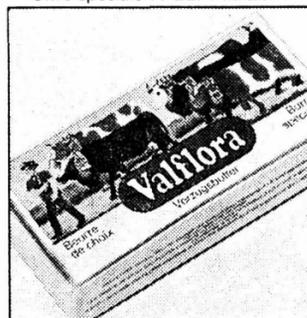
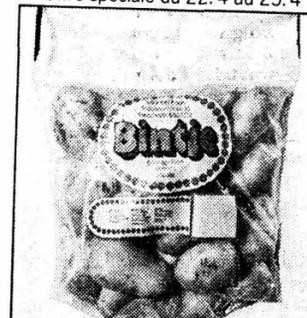
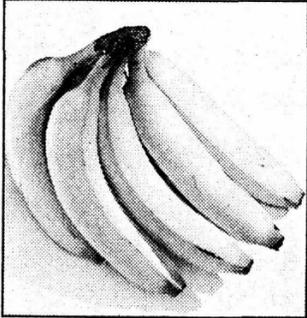
Beurre de choix Valflora 100 g -.30 de moins 200 g -.55 de moins

Multipack jusqu'au 28.4

Offre spéciale du 22.4 au 25.4

Offre spéciale du 22.4 au 25.4

Offre spéciale du 22.4 au 28.4



Exemple: Jus de pomme 1 litre **130 1.-**

Le kg **2.-**

Le cabas de 2,5 kg **260**

Exemple: 200 g **355 3.-**

A partir de 2 emballages briques au choix

(1 kg = 1.04)

(100 g = 1.50)

Sauces de tomate Sugo, Napoli et Salsa di Pomodoro en boîtes de 430 g -.40 de moins

Thon rosé Fancy a en boîte de 200 g

Toutes les gaufrettes fines

Jambon de campagne

Multipack du 22.4 au 28.4

Offre spéciale du 22.4 au 28.4

Offre spéciale du 22.4 au 28.4



Exemple: Sugo 430 g **260 220**

200 g (Eg. = 155 g) **130 1.-**

240 g **210 170**

Les 100 g **210 180**

(100 g = .51.2) A partir de 2 boîtes au choix

Surprise Migros no 17



Crème à café UHT

1/2 litre **220** (1 dl = -.44)
3/4 litre **120** (1 dl = -.48)

MIGROS

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer à La Chaux-de-Fonds
LOCAL AVEC VITRINE

centré, pour le 15 septembre ou date à convenir.
☎ 039/23 88 22 ou 23 39 58

A remettre à La Chaux-de-Fonds
salon de coiffure très bien situé.
Faire offres sous chiffre 91-430 à ASSA, Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds.

À LOUER WEEK-END
dans ferme, 4 1/2 pièces, magnifique situation. Région Le Locle.
Ecrire sous chiffre SR 5145 au bureau de L'Impartial.

Particulier cherche à acheter
maisons locatives ou villas
Ouvert à toutes propositions.
Ecrire sous chiffre BG 6040 au bureau de L'Impartial, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds.

A vendre à Dombresson,
appartement 5 pièces
130 m², cheminée. Prix intéressant.
Ecrire sous chiffre J 28-059207 PUBLICITAS, 2001 Neuchâtel

A Vendre bord du lac de Neuchâtel rive sud de Morat rive nord dans un cadre de rêve **maisons d'habitation et de vacances** de 3 1/2 pièces et plus dès Fr. 170 000.- Aussi appartements **ASSIMOB SA** ☎ 024-311071



Une offre (très) rentable!
Cabanes et pavillons de jardin? - Visitez notre exposition ou demandez notre catalogue: l'une et l'autre en valent réellement la peine!
uninorm Croix du Péage, 1030 Villars-Ste-Croix, 021 35 14 66

CAMIONS MULTI BENNES
CURTY
28 56 28
Marais 20
2300 La Chaux-de-Fonds

A louer
appartement 2 pièces
au rez-de-chaussée complètement remis à neuf, cuisine, salle de bains, balcon, dépendances, service de conciergerie. Prix: Fr. 380.- + charges Fr 70.-.
Téléphoner au 039/23 27 77 entre 8-9 ou 20-21 heures.

A louer à Renan (BE), pour le 1er mai 1987, situation tranquille et ensoleillée:
APPARTEMENT DE 2 1/2 PIÈCES avec cuisine agencée, balcon, Fr. 440.- + Fr. 60.- de charges
APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES avec cuisine agencée, balcon, Fr. 560.- + Fr. 80.- de charges
APPARTEMENT DE 5 1/2 PIÈCES avec cheminée, 2 balcons, cuisine agencée, Fr. 900.- + Fr. 100.- de charges
Garage Fr. 90.- ☎ 061/99 50 40

Avez-vous pensé à l'avenir et à l'évolution constante des loyers ?

Réagissez, consultez-nous!

Nous vous proposons:
La Chaux-de-Fonds
3 pièces dès Fr. 118 000.-
5 1/2 pièces dès Fr. 216 000.-

Le Locle
3 pièces dès Fr. 99 000.-
6 pièces dès Fr. 219 000.-

achetez **VOTRE APPARTEMENT**

Bureau de vente: ☎ 039/23 83 68

HABITATIONS POUR TOUS SA
Agence cantonale: Rue des Moulins 51 2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 94 94
Direction générale: 44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne Tél. (021) 29 61 38

Votre journal: **L'IMPARTIAL**

QUIETAS
PROMOTION & IMMOBILIER

Cherchons à acquérir
IMMEUBLES LOCATIFS
de moyenne ou grande importance à rénover ou de construction récente.
Toute proposition sera étudiée par nos spécialistes.



LE CHÂTEAU
2034 PESEUX
TÉL. (038) 31.18.00

SPORTS

Dans les finales de basketball Romands placés

PROMOTION EN LNA

Qualifiés facilement pour le tour final, Chêne et Bellinzona n'ont guère laissé d'illusions à leurs adversaires.

Les Tessinois ont eu un brin de chance: les Rhénans de Birsfelden ont mené jusqu'à 4 secondes du terme; moment que choisit l'Américain Boatright (47 points) pour réussir un panier à trois points décisif.

Chêne n'a pas dû forcer son talent pour l'emporter face à Reussbühl.

Les scores obtenus par les deux leaders en disent long sur le potentiel offensif.

Résultats: Bellinzona - TV Reussbühl 94-86, Chêne - Birsfelden 108-95, Birsfelden - Bellinzona 96-97, Reussbühl - Chêne 85-93.

Classement: 1. Chêne 26; 2. Bellinzona 20; 3. Birsfelden 16; 4. Reussbühl 12.

PROMOTION EN LNB

Dans le groupe A, c'est bien parti pour Epalinges qui a battu ses deux

adversaires (Federale Lugano et Villars-sur-Glâne). L'équipe vaudoise n'a rien laissé au hasard: grâce aux frères Badoux et à Sauthier, l'attaque a joué au rouleau compresseur. L'équipe est prête pour le grand saut, puisque la plupart de ses joueurs ont déjà évolué en LNB.

Dans le groupe B, Marly a fait parler son expérience et a gagné deux points précieux au Tessin, face à Vacallo. Ces mêmes Tessinois ayant pris le meilleur sur Rapid Bienne - équipe surprise de cette poule - Marly a toutes les chances de retrouver la ligue nationale B à fin mai.

Résultats. - Groupe A: Epalinges - Federale Lugano 110-96; Villars - Epalinges 79-82. **Classement:** 1. Epalinges 2-4; 2. Villars 1-0; 3. Federale Lugano 1-0.

Groupe B: Rapid Bienne - Vacallo 74-75; Vacallo - Marly 63-66. **Classement:** 1. Marly 1-2; 2. Vacallo 2-2; 3. Rapid Bienne 1-0.

(Sch)

Victime d'un accident de chasse en Californie Greg LeMond grièvement blessé

Paul Köchli, son directeur sportif de «Toshiba» venait d'annoncer que Greg LeMond, absent des «classiques» de ce début de saison en raison d'une fracture à un poignet contractée lors de Tirreno-Adriatico, allait mieux et qu'il était prêt à faire sa rentrée. Cet optimisme vient, malheureusement, d'être terni par une triste nouvelle venue d'outre-Atlantique: le vainqueur du dernier Tour de France a été victime d'un grave accident de chasse et, atteint au rein droit, au gros intestin et au diaphragme, a dû subir une intervention chirurgicale de plus de deux heures à l'Hôpital de Sacramento. Les médecins ont annoncé que son état «est sérieux, mais stable. Le coureur était désormais hors de danger».

Greg LeMond a été atteint accidentellement, dans le dos, d'une décharge de fusil, à l'occasion d'une partie de chasse organisée par des amis. Plus tard, on allait encore apprendre de la bouche de Merd Johnson, porte-parole du centre hospitalier, que le pronostic des chirurgiens était bon. Greg LeMond devrait récupérer de toutes ses blessures. L'accident n'affectera pas son avenir en tant qu'athlète.

POUR UN LAPIN

Le capitaine Larry Newman, de la police du Comté de Placer, rapporte l'incident comme suit: Greg LeMond était en train de chasser en compagnie de ses deux amis Patrick Blades et Rodney Barber, lorsque le premier nommé, croyant viser un lapin (sic!) a atteint le coureur cycliste dans le dos.

Très choqué par l'accident, Patrick Blades a dû, lui aussi, être transporté à l'hôpital, en raison du choc nerveux subi.

Greg LeMond est originaire de Lakewood, dans l'Utah, mais habite Reno, dans le Nevada. L'ex-champion du monde aura 26 ans le 26 juin prochain. Avant de remporter en tant que premier Américain de l'histoire, le Tour de France 1986, il avait aussi été champion du monde juniors et vainqueur du Tour de l'Avenir 1982. Il avait passé pro en 1981 dans l'équipe Renault. Avant de devenir champion du monde en 1983 à Altenrhein (Saint-Gall), il avait déjà été

probablement observer un temps de repos de deux mois. Mais les responsables de l'équipe Toshiba pensent qu'il existe encore une toute petite chance pour qu'il soit à Berlin-Ouest.

Tout dépendra des éventuelles complications, a expliqué Agnès Pierret, directrice de la communication du groupe sportif. Après sa fracture à un poignet, Greg s'était rétabli plus vite que prévu. Mais quoi qu'il en soit, tout son plan de travail est désormais désorganisé.

L'ancien champion du monde sera donc absent au Tour de Romandie (5 au 10 mai), puis au Tour d'Italie, mais la participation de son équipe aux deux épreuves n'est pas pour autant remise en cause. C'est un coup dur, estime Michel Laurent, manager de l'équipe. Mais avec Jean-François Bernard, nous pouvons aligner un leader capable de gagner. Le Giro, avec un parcours qui avantage les rouleurs, lui convient même mieux que le Tour de France. (si)

UNE PETITE CHANCE

L'accident de chasse de Greg LeMond, lundi en Californie, a modifié les plans de son directeur sportif, Paul Köchli, mais celui-ci ne désespère toujours pas de le voir défendre son maillot jaune au départ du Tour de France, le 1er juillet prochain à Berlin-Ouest.

LeMond, vainqueur l'an dernier, devra



Greg LeMond (au centre) aura bien de la peine à offrir un nouveau maillot jaune de vainqueur du Tour de France 1987 à Ronald Reagan comme en 1986. (Bélino archives AP)

CM juniors à l'épée Une finale éclair

Le Soviétique Pavel Kolobkov, 17 ans, a remporté l'ultime médaille d'or attribuée lors des 38e Championnats du monde masculins, à Sao Paulo, celle de l'épée. En finale, le Soviétique a pris le dessus sur le Cubain Carlos Pedrosa, battu 10-3 dans une finale éclair, puisqu'elle ne dura, en tout et pour tout, que... une minute et 25 secondes!

La médaille de bronze revenait au Français Jean Di Martino, vainqueur 10-5, de l'Italien Marco Cerroni. Le Suisse Olivier Jaquet (18 ans) a obtenu une excellente 7e place.

Olivier Jaquet, le Bâlois d'adoption, s'était qualifié pour la phase finale des huit derniers, remportant trois victoires. En quart de finale, l'opposition du futur médaillé de bronze Jean Di Martino (Fr), vainqueur de la Coupe du monde 1986, était, cependant, trop forte pour Jaquet, 18 ans, qui avait déjà terminé 13e des championnats du monde juniors, l'année précédente. Mais, Jaquet ne s'inclinait que 10-8, après avoir mené encore 8-6!

Les deux autres Suisses, le champion national juniors Cyril Lehmann (La Chaux-de-Fonds) et Christophe Fühmann ont dû se contenter des places 29, respectivement 38.

LES RÉSULTATS

Épée, finale: Pavel Kolobkov (URSS) bat Carlos Pedrosa (Cub) 10-3. **Pour la 3e place:** Jean Di Martino (Fr) bat Marco Cerroni (It) 10-5. **Suite du classement:** 5. Peter Vanky (Su); 6. Witold Gadowski (Pol); 7. Olivier Jaquet (S); 8. Jena-Marc Muratorio (Fr), puis: 29. Cyril Lehmann (S); 38. Christoph Fühmann (S).

Les assauts des Suisses: Olivier Jaquet: Oshima (EU) 10-0; Jecminek (Tch) 12-11, Morjean (Can) 10-7; Di Martino (Fr) 8-10.

Cyril Lehmann: Fichter (RFA) 10-7, Skorbogaton (URSS) 9-11 (le Chaux-de-Fonnier menait 9-7!).

Christophe Fühmann: Greiderer (Aut) 1-10. (si)

A Athlétisme

Tour pédestre du canton de Neuchâtel Coup d'envoi

La première étape du Tour pédestre du canton de Neuchâtel se disputera, ce soir mercredi dès 19 heures, entre Marin et Le Landeron. La deuxième édition de cette manifestation populaire organisée par le groupe sportif de la Banque Cantonale Neuchâteloise a connu un vif succès. Pas moins de 600 coureurs dont 85 dames se sont inscrits.

Le départ sera donné à la rue de la Gare à Marin. Les coureurs parcourront 11,5 km avant d'arriver devant le collège du Landeron à partir de 19 h 35. (Impar)

T Tennis

Tournoi de Monte-Carlo «Boum-Boum» out!

Tête de série numéro 1 du tournoi de Monte-Carlo, doté de 523.000 dollars, l'Allemand Boris Becker a été éliminé dès les seizièmes de finale, par l'Américain Jimmy Arias, vainqueur en deux sets, 6-3 6-3. Jimmy Arias n'est classé que 56e joueur mondial à l'ATP. (si)

Championnat des espoirs de la ligue nationale pour le Trophée "Zurich".

Un report

Prévue pour mardi soir, la rencontre du championnat des espoirs entre La Chaux-de-Fonds et Young Boys a connu un nouveau renvoi. La pelouse de La Charrière s'est révélée en trop mauvais état au lendemain de la partie entre La Chaux-de-Fonds et Lucerne pour accueillir cette confrontation.

D'entente entre les deux clubs, une nouvelle date a été trouvée. Si les conditions météorologiques sont demeurées bonnes durant la nuit, Bernois et Chaux-de-Fonniers en découdront aujourd'hui mercredi à partir de 19.30 h sur le terrain principal.

Pour cette rencontre, l'entraîneur Bernard Nussbaum pourra compter sur un renfort de poids. En effet Ian Bridge se soumettra à un test décisif concernant sa pubalgie. L'international canadien donnera ainsi un certain poids à une défense trop

BOXE. - Le Britannique Lloyd Honeyghan a éprouvé beaucoup de peine à conserver son titre de champion du monde des poids welters (WBC et IBF) face à l'Américain Maurice Blocker aux points en douze reprises.

souvent dépassée par les événements. Il est vrai que les meilleurs éléments du contingent de base ont passé en première équipe à l'occasion du second tour.

L. G.

FOOTBALL. - Coupe de France. Huitièmes de finale (aller). Lille - Auxerre 3-0, Laval-Brest 0-1, Strasbourg (2e division) - Toulouse 2-1, Olympique Marseille - Olympique Lyonnais (2) 3-0, Périgueux (4) - Lens 0-4, Alès (2) - Tours (2) 3-1, Martigues (2) - Stade Rémois (2) 1-0. Girondins de Bordeaux - AS Monaco se jouera samedi.

Les matchs retour sont programmés pour mercredi, 6 mai. (si)

FOOTBALL. - Bertrand Fillistorf, le gardien du FC Bulle, qui dut être remplacé à la 72e minute, suite à un choc dans une mêlée aérienne, lors du match opposant son équipe au SC Zoug (0-0), est plus grièvement blessé qu'on ne craignait. Il souffre, en effet, d'un traumatisme crânio-cérébral avec fracture. Il sera indisponible, au moins, deux mois. (si)

FOOTBALL. - Ire ligue, groupe 2: Moutier - Köniz 1-1 (1-0).

Avez-vous gagné?

| | |
|------------|--------------|
| SPORT-TOTO | |
| 2 x 12 | Fr 19.846,10 |
| 23 x 11 | Fr 1.725,80 |
| 403 x 10 | Fr 98,50 |

Somme approximative du premier rang au prochain concours: Fr. 100.000.-

| | |
|------------|-------------|
| TOTO-X | |
| 23 x 5 | Fr 1.576,70 |
| 684 x 4 | Fr 39,80 |
| 11.030 x 3 | Fr 4,90 |

Somme approximative du premier rang au prochain concours: Fr. 180.000.-

| | |
|--------------------|--------------|
| LOTTERIE À NUMÉROS | |
| 10 x 5 + cpl | Fr 42.414,80 |
| 232 x 5 | Fr 2.977,80 |
| 11.112 x 4 | Fr 50,- |
| 163.338 x 3 | Fr 6,- |

Somme approximative du premier rang au prochain concours: Fr. 3.500.000.-

PARI MUTUEL ROMAND

Rapports
Course française du 19 avril à Auteuil:

| | |
|-----------------|-----------|
| Trio | |
| Ordre | Fr 260,60 |
| Ordre différent | Fr 26,35 |

| | |
|-----------------|-------------|
| Quarto | |
| Ordre, cagnotte | Fr 6.393,50 |
| Ordre différent | Fr 62,35 |

| | |
|--------------------|-------------|
| Loto | |
| 7 points | Fr 1.152,50 |
| 6 points | Fr 2,- |
| 5 points, cagnotte | Fr 157,20 |
| Quinto, cagnotte | Fr 6.584,95 |

Course française du 20 avril à Longchamp:

| | |
|-----------------|-------------|
| Trio | |
| Ordre | Fr 1.215,50 |
| Ordre différent | Fr 243,10 |

| | |
|-----------------------|------------|
| Quarto | |
| Ordre, cagnotte | Fr 7.066,- |
| Ordre diff., cagnotte | Fr 672,50 |

| | |
|--------------------|-------------|
| Loto | |
| 7 points, cagnotte | Fr 56,40 |
| 6 points | Fr 70,50 |
| 5 points | Fr 8,10 |
| Quinto, cagnotte | Fr 6.655,45 |

Course suisse à Fehraltorf:

| | |
|-----------------|-----------|
| Trio | |
| Ordre | Fr 597,45 |
| Ordre différent | Fr 22,50 |

| | |
|-----------------------|-------------|
| Quarto | |
| Ordre, cagnotte | Fr 1.929,15 |
| Ordre diff., cagnotte | Fr 329,25 |

(si)

Course nationale à Schwarzhäusern Glaus devant Gisiger

Le professionnel Gilbert Glaus a remporté la course nationale open de Schwarzhäusern. Le coureur de Thoune a devancé, au sprint, après 100,8 km, son compagnon d'échappée, Daniel Gisiger. Meilleur amateur, Christian Blaser (Thoune) a terminé 3e, à 29".

Course nationale open (100,8 km): 1. Gilbert Glaus (Thoune, pro) 2 h 23'50" (moy. 43,200 km/h); 2. Daniel Gisiger (Saint-Imier, pro) même temps; 3. Christian Blaser (Thoune, am.-élite) à 20"; 4. Daniel Galli (Bowil, am.-él.) à 53"; 5. Aldo Schaller (Kehrsatz, am.-él.) à 1'01"; 6. Martin Pfenninger (Winterthur, am.-él.) à 1'06". **Juniors (63 km):** 1. Urs Kropf (Steffisbourg) 1 h 35'46" (moy. 39,600 km/h).

Semaine bergamasque Fabian Fuchs 3e

La Semaine bergamasque, épreuve en six étapes pour amateurs, s'est terminée,

Paris - Camembert Au sprint

Classée course de première catégorie, à l'instar de Gand - Wevelgem ou le GP de Gippingen, Paris - Camembert a vu la victoire du Hollandais Mathieu Hermans, 24 ans, de l'équipe espagnole «Orbea». Le Hollandais a battu au sprint, à l'issue de cette course de 236 km, ses sept compagnons d'échappée, tous... Français, dont Jean-René Bernaudeau (deuxième) et Jean-Claude Colotti, l'ancien joueur de handball de première division française (!) troisième.

48e Paris - Camembert (236 km): 1. Mathieu Hermans (Hol) en 6 h 29'00" (moyenne de 36 km 40l); 2. Jean-René Bernaudeau (Fra); 3. Jean-Claude Colotti (Fra); 4. Martial Gayant (Fra); 5. Ronan Pensec (Fra); 6. Charly Bérard (Fra); 7. Luc Leblanc (Fra); 8. Marc Madiot (Fra); 9. Thierry Marie (Fra) à 52"; 10. Gilbert Duclos-Lassalle (Fra). - 94 coureurs au départ, 54 classés. (si)

comme prévu, par la victoire d'un Soviétique. Vladimir Bulnikov s'est imposé avec 14" d'avance sur son compatriote Victor Klimov. Heureuse surprise, le Lucernois Fabian Fuchs a pris la troisième place, à 45 secondes seulement du vainqueur et devant deux autres Soviétiques. (si)

Tour des Pouilles L'Est à l'honneur

Les coureurs de l'Est ont pris les deux premières places du prologue du Tour des Pouilles. Cette fois, il ne s'agit pas d'amateurs, mais de coureurs officiellement autorisés à passer professionnels. Ainsi, le néoprofessionnel tchécoslovaque Milan Jurco l'a emporté de 5 secondes sur le Polonais Czeslaw Lang.

Malgré le fort vent gênant les concurrents, Jurco a réalisé une moyenne de 48 km 049 pour les 6 km et demi du parcours.

Bons résultats pour le Glaronais Urs Freuler (huitième) à 16 secondes et le Tessinois au passeport italien, Marco Vitali (neuvième) à 17".

Prologue à Lucera (6,5 km): 1. Milan Jurco (Tch) 8'07"00 (moyenne de 48 km 049); 2. Czeslaw Lang (Pol) à 5"26; 3. Silvestro Milani (Ita) à 5"52; 4. Guido Bontempi (Ita) à 8"; 5. Roberto Visentini (Ita) même temps; 6. Ezio Moroni (Ita) à 12"; 7. Luigi Botteon (Ita) même temps; 8. Urs Freuler (Sui) à 16"; 9. Marco Vitali (Ita) à 17"; 10. Marco Saligari (Ita) à 19". (si)

P Pêlé-mêle

BADMINTON. - La Suisse a pris la dix-neuvième place (sur 21) lors des championnats d'Europe par équipes juniors, qui se déroulent à Varsovie. La victoire est revenue au Danemark, devant l'Angleterre et la Suède.

SPORTS

La Société de Banque Suisse
Une idée d'avance

Concours hebdomadaire de pronostics
FACE À FACE



Pierre-André Lager

Après avoir éliminé successivement J.-C. Meyer et P.-Y. Cuche, S. Jeanneret n'a pas trouvé grâce auprès de l'entraîneur-joueur d'Hauterive Martial Eymann. Celui-ci, vainqueur 7-6, a peut-être forgé son succès en pronostiquant le nul dans le match Grasshopper - Locarno. Il est aujourd'hui confronté à Pierre-André Lager, un passionné de hockey, mais surtout de football.



Martial Eymann

| | | | | |
|----------------------------------------------|---------|-----------------------------|-----------------------------------------------------|---------|
| Les Genevois sont en forme. | 2 | 1. Locarno - Servette | Servette a retrouvé un excellent moral. | 2 |
| Lucerne est redoutable chez lui. | 1 | 2. Lucerne - Bellinzona | Un match qui paraît équilibré. | X |
| Si Xamax veut le titre, il doit gagner. | 1 | 3. NE Xamax - Grasshopper | Xamax se retrouve toujours dans les grands moments. | 1 |
| Lausanne peine à l'extérieur. | 1 | 4. Saint-Gall - Lausanne | Les Brodeurs devraient s'imposer à la maison. | 1 |
| Vevey semble à la dérive. | 2 | 5. Vevey - Young Boys | Le ressort veveysan me semble définitivement cassé. | 2 |
| Avantage au club recevant. | 1 | 6. Wettingen - Bâle | Le match promet d'être très ouvert. | 1, X |
| Zurich espère encore une place UEFA. | 1 | 7. Zurich - Aarau | Les Zurichois se doivent de gagner à la maison. | 1 |
| Chez eux, les Bienneois doivent gagner. | 1 | 8. Bienne - Schaffhouse | Bienne à la maison. | 1 |
| Léger avantage aux Tessinois. | X, 2 | 9. Chênois - Lugano | Tout est possible dans cette rencontre. | 1, X, 2 |
| Kriens est en difficulté. | 1 | 10. Chiasso - Kriens | Les Tessinois sont solides chez eux. | 1 |
| Malley est l'équipe-surprise du championnat. | 2 | 11. Etoile Carouge - Malley | Malley est une des bonnes découvertes. | 2 |
| Bulle ne peut pas se permettre un faux-pas. | 2 | 12. Renens - Bulle | Pas de problèmes pour l'équipe de «Didi» Andrey. | 2 |
| Tout est possible. | 1, X, 2 | 13. Winterthur - Baden | Un match qui pourrait se terminer par un nul. | X |

Rencontres régionales

| | | | | |
|-----------------------------------------|---|----------------------------------------|---------------------------------------|---|
| L'avantage du terrain sera déterminant. | 1 | 14. Saignelégier - Tramelan | Pour mon copain entraîneur Boillat! | 2 |
| Les Imériens sont solides. | 1 | 15. Saint-Imier - Fontainemelon | Saint-Imier est en assez bonne forme. | 1 |
| 14. 2e ligue jurassienne de football | | 15. 2e ligue neuchâteloise de football | | |

QUESTION SUBSIDIAIRE

Quel sera le nombre total de buts marqués lors des 15 rencontres ci-dessus ?

Pierre-André Lager: 48 buts marqués.
Martial Eymann: 35 buts marqués.

Notre concours «Face à face» est donc reparti de plus belle. Comme à l'accoutumée, nos lecteurs auront la possibilité de se prendre au jeu de la photo mystère paraissant chaque vendredi. Rappelons que le simple fait de jouer permet de participer à un tirage au sort récompensé ponctuellement par de beaux prix. En ce qui concerne le concours «Face à face», le ou la concurrente qui aura totalisé le plus grand nombre de points au cours des six prochains mois gagnera un voyage, tous frais payés.

CLASSEMENT DES QUIDAMS

1. Sébastien Jeanneret 23 points
2. Serge Humair 17 points

CLASSEMENT DES SPORTIFS

1. Flavio Rota 17 points
2. Jean-Claude Meyer 16 points

ROULEZ TOYOTA!
VOUS ROULEREZ TOUJOURS
SANS PROBLÈME.
À BIENTÔT!



Av. Léopold-Robert 117, ☎ 039 23 64 44

Demi-finales retour des Coupes d'Europe de football

Pôle d'attraction: le stade Santiago Bernabeu

Il n'y a, bien entendu, plus de véritables outsiders au stade des demi-finales des Coupes d'Europe. Bien sûr, l'accession à l'une ou l'autre des finales d'équipes comme Lokomotiv Leipzig, Dundee United, Real Saragosse ou le FC Tirol d'Innsbruck, pourrait être taxée de surprenante, compte tenu du passé prestigieux de certaines formations comme le Real, le Bayern, l'Ajax ou Borussia Mönchengladbach, et aussi en raison des résultats des matchs aller. Mais, ce qui compte est la valeur actuelle des formations en présence.

CRÉDIT ÉPUISÉ ?

En Coupe des clubs champions, tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent au football, se posent une seule question depuis les matchs aller, voici quinze jours: le Real de Madrid réussira-t-il, une fois encore, à retourner une situation apparaissant comme compromise après l'aller (4-1 pour Bayern)?

L'incroyable crédit qu'a su s'offrir l'équipe du Stadio Santiago de Bernabeu, en revenant de loin, face à des Inter, Anderlecht ou autre Mönchengladbach, ces années passées, n'est-il pas désormais épuisé?

Bayern n'est pas une équipe comme une autre. Dieter Hoernes et ses coéquipiers ne surestimeront en aucun cas les trois buts d'avance du match aller. Sans cette psychose, qui semble freiner toutes les équipes en visite à Madrid, il est vrai, que le cas devrait être entendu...

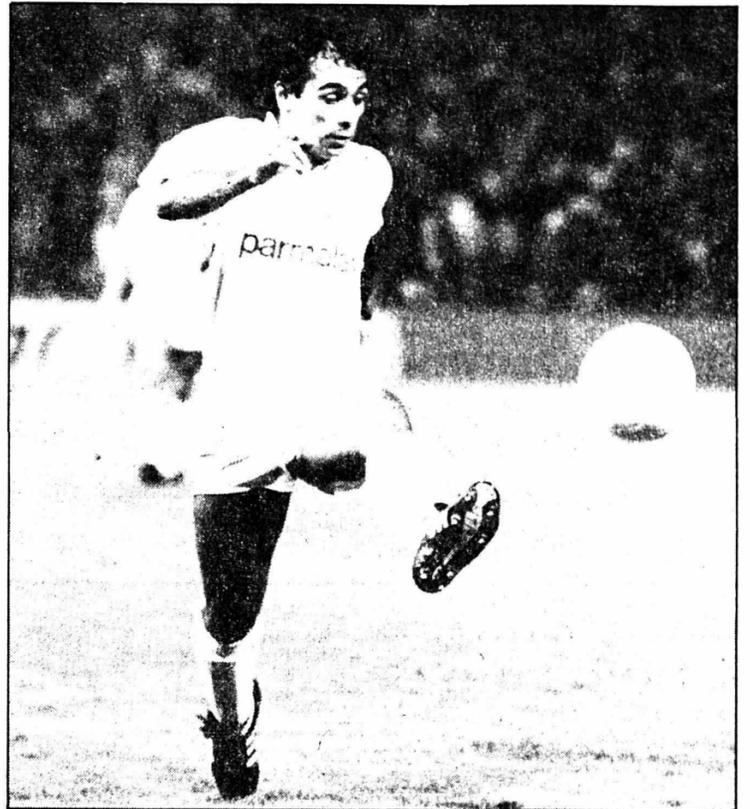
Vainqueur de la Coupe des Coupes l'an passé, Dinamo Kiev est parti à l'assaut de celle des champions. Mais, les Portugais du FC Porto, qui, eux aussi, ont conquis leurs lettres de noblesse en Coupe des Coupes (défaite dans la finale de 1984 devant la Juve), sauront jouer... à la russe, c'est-à-dire, sans trop de complexes, à l'extérieur.

A l'aller, Porto s'était imposé 2-1, et, surtout, semblait longtemps bien plus près du 3-0 que les Ukrainiens du 2-1.

LA BONNE CUVÉE ?

En Coupe des vainqueurs de Coupe, une situation de départ presque identique dans les deux demi-finales: les deux équipes en déplacement ont remporté leur match aller. Lok Leipzig, tombeur de Sion, en quarts de finale, par 1-0 à Bordeaux, et Ajax, par 3-2 à Saragosse. Pour la finale d'Athènes, le mercredi, 13 mai, tout n'est, cependant, pas encore dit. Tant Français qu'Espagnols ont souvent brillé, cette saison, par leur football de contre.

En Coupe de l'UEFA, les Suédois d'IFK Göteborg partent avec une solide avance. Le FC Tirol d'Innsbruck, sous la conduite de Hansi Müller, s'est incliné 4-1 en Suède. Déjà vainqueur de ce trophée en 1982, les Suédois y avaient prouvé l'efficacité de leur jeu à l'anglaise (défense très haute, manière identique de jouer à l'extérieur comme à domicile), en s'imposant, en finale, d'abord seulement 1-0 à domicile, puis, ensuite, 3-0 à



Hugo Sanchez n'aura pas de trop de tout son talent pour permettre au Real de Madrid de combler son handicap face au Bayern Munich sur la pelouse du stade Santiago Bernabeu. (Photo ASL)

l'extérieur. Et c'était à Hambourg (souvenez-vous du grand Hrubesch), excusez du peu.

Autre habitué de la Coupe UEFA, qu'il a remportée deux fois (sans compter deux défaites en finale), Borussia

Mönchengladbach se méfiera de Dundee United, après le 0-0 réalisé en Ecosse. Dundee, en l'emportant au fameux «Nou Camp» de Barcelone, 2-1, au tour précédent, a démontré être très à l'aise à l'extérieur. (si)

Le programme de mercredi

Coupe des clubs champions

Dinamo Kiev - FC Porto . (aller 1-2 / coup d'envoi 18.00)
Real Madrid - Bayern Munich (aller 1-4 / 21.00)

La finale aura lieu à Vienne, mercredi 27 mai.

Coupe des vainqueurs de Coupes

Lokomotiv Leipzig - Girondins de Bordeaux (1-0 / 20.00)
Ajax Amsterdam - Real Saragosse (3-2 / 20.15)

La finale aura lieu à Athènes, mercredi 13 mai.

Coupe de l'UEFA

FC Tirol Innsbruck - IFK Göteborg (1-4 / 19.30)
Borussia Mönchengladbach - Dundee United (0-0 / 20.00)

La finale aura lieu en matchs aller/retour, les mercredis 6 et 20 mai. Le vainqueur de Tirol - Göteborg jouera, d'abord, à domicile. (si)

Reprise des activités des sélections cantonales

Rendez-vous ce jour à Colombier

Programmé par le département technique de l'ASF, le championnat des sélections cantonales reprend ses droits cette semaine. Pour l'occasion, les Neuchâtelois reçoivent Jura.

Rappelons la situation: Neuchâtel III, totalise deux points récoltés en deux rencontres. Genève s'était incliné sur ses terres 2-5 et Suisse Orientale avait dominé à Cressier 2-3.

Comme deux équipes sur cinq se qualifient pour le tour final de juin, à Martigny, les Neuchâtelois sont en course. Mais pour arriver à ses fins, l'équipe devra mettre à la raison les Jurassiens qui, on le sait depuis belle lurette, alignent dans leurs rangs quelques individualités de valeur. Crevoisier et Sylvestre, du FC La Chaux-de-Fonds, deux anciens sélectionnés, en sont deux exemples.

Dans le Jura

Quatrième ligue: Delémont a - Vicques 0-3; Develier - Chevenez 1-3; Court-Reconvilier 2-5; Courtételle - Courroux 2-2.

Cinquième ligue: Reuchenette - Tauffellen 8-2; Perrefitte - Mervelier 3-7; Courrendlin - Courfaivre 2-1.

Juniors C: Boncourt - Courtédoux 5-0; Courtédoux - Bévillard 1-3.

Juniors D: Delémont a - Glovelier 1-5; Le Noirmont - Bévillard 1-4; Glovelier - Alle 3-3.

Juniors E: Corgémont - Montfaucon 6-1; Bassecourt - Courgenay 1-4. (y)

Par conséquent, sur le terrain de Colombier, aimablement mis à disposition, les coéquipiers des internationaux Petermann, Rothenbuhler et Kroemer devront tirer à la même corde mercredi soir. Une équipe solidaire, parlant le même langage, appliquant les consignes de base, aura des chances certaines de l'emporter. Mais comme les divers championnats ont été perturbés par le mauvais temps, les renvois ont été nombreux.

Quelle sera la forme des sélectionnés? L'entraîneur n'a vu ses gars qu'une seule fois, et l'équipe était incomplète, pour se

donner une idée. En principe, il fera confiance à la formation alignée en automne, formation capable de fort bonnes choses. Rendez-vous est pris pour mercredi 22 avril, à 19 h 30, à Colombier.

La sélection IV accueille aussi Jura ce mercredi. A 17 h 30, à Marin, Neuchâtel aura comme objectif de passer l'épave afin de comptabiliser 4 points avant d'aller à Soleure, équipe favorite du groupe. Les Neuchâtelois ont aussi une chance à saisir s'ils veulent participer au tour final. On peut être certain qu'ils vont tout mettre en œuvre pour arriver à leurs fins. (sp)

Prochain tournoi des écoliers de football

Inscrivez-vous!

Le tournoi des écoliers de football vit toujours. Pourtant, dans le district de La Chaux-de-Fonds, la distribution de circulaires d'inscription a été bloquée, suite à une décision incompréhensible des autorités scolaires.

Dans tous les autres districts du canton, tout s'est heureusement mieux passé.

Mais les écoliers chaux-de-fonniers ont encore une chance de participer à ce tournoi. Il peuvent en effet passer à la rédaction de L'Impartial pour prendre des formulaires d'inscription. Le dernier délai est fixé au mardi 28 avril.

Le tournoi se jouera de la façon suivante: les équipes, de sept joueurs (sans restrictions pour les joueurs licenciés), seront composées par des élèves provenant des mêmes classes de 6e, 7e et 8e années.

Les éliminatoires seront joués par districts, pour aboutir à une finale cantonale. Les deux équipes finalistes participeront ensuite à la finale nationale qui se déroulera à Berne en septembre.

Pour tout renseignement, MM. Jean-François Aubert (039 31 82 93) et Frédéric Roth (039 28 84 72) sont à disposition. (Imp)

Les Toyota multisoupapes: hautes performances, faible consommation, plaisir redoublé.

Toyota, qui est le plus grand producteur mondial de moteurs multisoupapes, applique cette technique à des modèles de série, de 1300 à 3000 cm³. Un choix sans pareil de multisoupapes. Conséquence: jamais, il n'avait été possible de rouler, dans toutes les cylindrées, aussi économiquement, avec autant de plaisir.

La plus fiable de sa classe (Statistiques 1985 des pannes, publiées par l'ADAC).

Le principe de la technique des soupapes multiples consiste essentiellement à en monter trois ou quatre par cylindre, afin de permettre au moteur de mieux «respirer». Pour augmenter même davantage le rendement énergétique, Toyota recourt encore à d'autres techniques raffinées. Par exemple, au T-VIS (Toyota Variable Induction System)

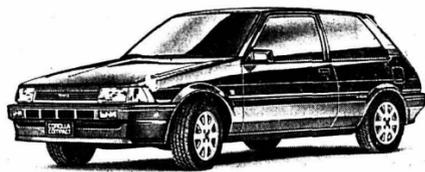
En ce moment, la Corolla Compact et Liftback sont livrables en version spéciale «plus», dotées d'un attrayant équipement supplémentaire.

qui consiste en deux canaux d'admission par cylindre, dont un doté d'un clapet de régulation à commande électronique. Les moteurs Toyota multisoupapes de 1,6 et de 2 litres en sont équipés. Ce dispositif permet de moduler le flux du mélange air-essence en fonction du régime et de lui imprimer une turbulence. Résultat: meilleur remplissage

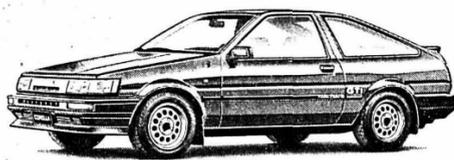
des cylindres et combustion plus complète. Voilà qui a pour effet d'améliorer sensiblement le couple par rapport à celui des moteurs classiques; aussi la puissance disponible à tous les régimes est-elle supérieure, sans que la consommation ne croisse pour autant.



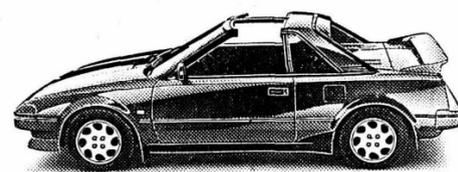
Toyota multisoupapes N° 1: la Starlet 1300. Elle prouve que les derniers progrès de la technique ne sont pas l'apanage des grandes voitures prestigieuses. Toyota la met aussi à la portée des budgets plus modestes. Dans la Starlet: 3 ou 5 portes, 5 places, 5 vitesses, 1295 cm³, 55 kW (75 ch) DIN, 4 cylindres, 12 soupapes. Starlet light fr. 12 990.-, GL fr. 14 990.-, S fr. 15 990.- (jantes alu en option).



Toyota multisoupapes N° 2: la Corolla 1300 Compact DX. Grande habitabilité, faible encombrement, consommation modique, performances élevées, telles sont les caractéristiques de cette voiture idéale. La Corolla 1300 Compact: 3 ou 5 portes, 5 places, 5 vitesses, 1295 cm³, 55 kW (75 ch) DIN, 4 cylindres, 12 soupapes. 3 portes fr. 14 390.-. 5 portes fr. 14 990.- (jantes alu en option). Corolla 1300 Liftback fr. 16 790.-.



Toyota multisoupapes N° 3: la Corolla 1600 Coupé GTi/TWIN CAM 16. Victorieux en compétition, ce modèle se place nettement au-dessus de la classe des 1,6 litre, en matière de performances, de sécurité, d'économie, d'équipement et d'agrément de conduite. Corolla GTi: 3 portes, 4 places, 5 vitesses, 1587 cm³, 85 kW (116 ch) DIN, roues arrière motrices, différentiel à glissement limité à 60%, 2 arbres à cames en tête, injection électronique, 4 cylindres, 16 soupapes. Fr. 21 490.- (jantes alu en option).



Toyota multisoupapes N° 4: la MR 2. C'est une tout autre sensation au volant que procure ce modèle à moteur central, garantissant une répartition de poids optimale et - associée à un brillant train de roulement sport - une fabuleuse tenue de route. La MR 2: 2 portes, 2 places, 5 vitesses, 1587 cm³, 85 kW (116 ch) DIN, 2 arbres à cames en tête, injection électronique, 4 cylindres, 16 soupapes, toit panoramique, fr. 26 290.-. Version à toit amovible sport, fr. 28 300.-.



Toyota multisoupapes N° 5: la Camry 2000/16V. Un modèle d'élégance, de vivacité et de haute technicité, à nouveau moteur multisoupapes. 4 portes, 5 places, 1998 cm³, 4 cylindres, 89 kW (121 ch) DIN, 16 soupapes et 2 arbres à cames en tête, 5 vitesses, fr. 24 490.-. Version automatique à 4 rapports et verrouillage de convertisseur, fr. 25 990.-. Camry 2000/16V Sportswagon fr. 22 990.-. Version automatique à 4 rapports et verrouillage de convertisseur, fr. 24 490.-.



Toyota multisoupapes N° 6: la Celica 2.0 GTi Cabriolet. Auto fascination dotée d'une technique d'avant-garde, gage d'un plaisir inouï pour les amateurs de conduite sportive, voilà la Celica, une voiture de sport à hautes performances: traction avant, 2 portes, 4 places, 5 vitesses, 1997 cm³, 103 kW (140 ch) DIN, 16 soupapes, 2 arbres à cames en tête, équipement de luxe. Fr. 37 300.-. Celica 2.0 GTi fr. 27 990.-.

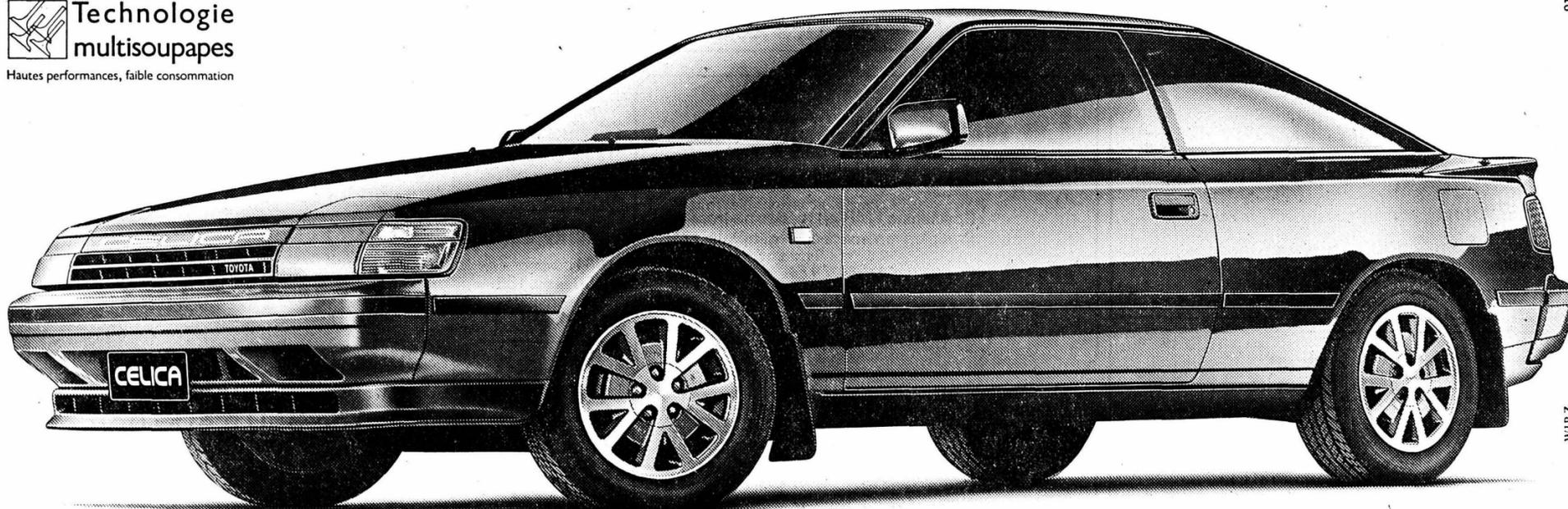


Toyota multisoupapes N° 7: la Supra 3.0i. Le summum de la haute technicité et du luxe, c'est ainsi que se présente cette automobile d'exception, dans laquelle Toyota a mis toute son ambition, tout son savoir-faire et tout son enthousiasme. La Supra 3.0i: 3 portes, 5 places, 6 cylindres, 24 soupapes, 2953 cm³, 140 kW (191 ch) DIN, TCCS (Toyota Computer Controlled System), ACIS (Acoustic Controlled Induction System). Fr. 39 200.-. Version à toit amovible sport: fr. 41 700.-. Boîte automatique à 4 rapports et verrouillage de convertisseur: fr. 2200.-. Intérieur cuir: fr. 1950.-. Freinage antiblocage: fr. 1950.-.

Quelle que soit la Toyota multisoupapes qui vous intéresse, votre agent Toyota sa fera un plaisir de vous renseigner et de vous conseiller.

 Technologie multisoupapes

Hautes performances, faible consommation



Toyota multisoupapes: la Celica 2.0 GTi, fr. 27 990.-.

FINANCIEMENT AVANTAGEUX PAR MULTI-LEASING TOYOTA
TELEPHONE 01-495 24 95

TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-67 93 11.

TOYOTA
Le N° 1 japonais

91359/21.4.87 A

WIRZ

Agence principale: La Chaux-de-Fonds: M. Grandjean S.A., Garage des Montagnes, Léopold-Robert 107, Tél. 039/23 64 44/45

Agences locales: Corgémont: Garage Moderne, C. Guillaume, Tél. 032/97 10 61 - Le Locle: R. Brulhart, Garage du Crêt, Tél. 039/31 59 33 - Saignelégier: Ch. A. Frésard + S. Cattin, Tél. 039/51 12 20

Avis à tous les macadam-cow-boys, noctambules, globe-trotters et sonodrigues: les incomparables lecteurs CD Soundmachines de Philips sont là.



D 8884

Tous les soundfans à l'écoute. Les nouveaux lecteurs CD Soundmachines recèlent le summum de la technique Philips. Et le meilleur système au monde de correction d'erreurs. Sous design top-moderne.

Le lecteur CD Soundmachine D 8884 à 32 watts de puissance musicale, platine à cassettes, tuner/amplificateur stéréo à 4 gammes d'ondes, 4 haut-parleurs et égaliseur graphique à 5 bandes. En blanc perle ou noir. **Fr. 590.-**

Le lecteur CD Soundmachine D 8854 à 40 watts de puissance musicale, enceintes acoustiques détachables à trois voies, égaliseur graphique à 5 bandes et platine à cassettes. En noir. **Fr. 790.-**

Le lecteur CD Soundmachine D 8958 à 50 watts de puissance musicale, égaliseur graphique à 10 bandes, enceintes acoustiques détachables à trois voies et double platine à cassettes avec commutation sur copie rapide. En blanc perle ou noir. **Fr. 990.-**

Toutes précisions utiles figurent dans le Philirama. Commandez-le: tél. 022/64 71 71

Supersound à prix super. Les lecteurs CD Soundmachines de l'inventeur du CD. Maintenant chez votre spécialiste.



PHILIPS

Philippe Bovay

Electricité
Téléphone

Temple-Allemand 97 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 17 25

Chauffeur

Permis poids lourds

est cherché pour tout de suite ou date à convenir.
Place stable pour homme capable et travailleur.
S'adresser au gérant de la Société d'Agriculture
rue des Entrepôts 19, 2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/26 40 66

au printemps

Nous cherchons pour notre rayon jardinage

vendeuse auxiliaire

Entrée: début mai
Les personnes intéressées prennent contact avec le bureau du personnel.
☎ 039/23 25 01

Le docteur Pierre-Alain Raeber

Spécialiste FMH en médecine tropicale
Praticien en médecine générale FMH

a transféré son cabinet médical à l'adresse suivante:

Avenue de la Gare 1
2000 Neuchâtel
☎ 038/24 10 40

AVIS

Les sociétés locales des Planchettes vous annoncent leur

super match au loto

au Pavillon des Planchettes et Hôtel de La Couronne
samedi 25 avril, à 20 heures.

Quines sensationnels +

12 cartons

2 cartes d'abonnements = 3e gratuite

Alfa Giulietta 1.6
1979, expertisée, 3 900.- ou crédit.
☎ 037/62 11 41

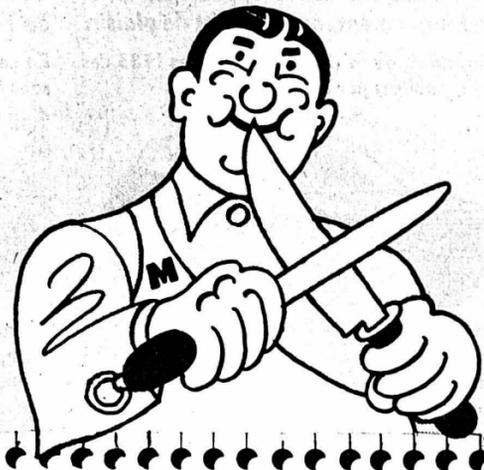
BMW 320
1981, expertisée, 7 900.- ou 185.- par mois,
☎ 037/62 11 41

Datsun 280 ZX
1983, expertisée, 13 900.- ou 327.- par mois,
☎ 037/62 11 41

A vendre environ 1 000 kg de **foin** **bottelé**
☎ 039/28 53 92

En toute saison, **L'IMPARTIAL** votre source d'informations

Prix « Super » pour la viande !



Offres spéciales jusqu'au samedi 25 avril

Porc:

Tranches

panées en paquet de 1 et 2 pièces
Kg

17.- 13.-

Cordon bleu

en paquet de 1 et 2 pièces kg

20.- 16.-

Saucisson

fumé à la recette vaudoise pièce de 350 à 400 g kg

13.- 9⁵⁰

MIGROS

Société coopérative MIGROS Neuchâtel-Fribourg



SPORTS

CM de hockey sur glace du groupe A

17 avril - 3 mai

vienne

Dans le choc au sommet du premier tour En véritables champions du monde



L'image est trompeuse. Pasek et l'équipe de Tchécoslovaquie ne trouveront pas souvent la faille face au gardien Belosheikin et l'attaquant Larionov de l'URSS. (Bélino AP)

● URSS - TCHÉCOSLOVAQUIE
6-1 (0-0 3-0 3-1)

La juvénile équipe tchécoslovaque n'aura tenu qu'un tiers-temps face aux champions du monde soviétiques, à l'occasion du premier affrontement des deux équipes à Vienne, dans une Stadthalle pour la première fois quasiment pleine. Le succès des hommes de Tikhonov récompense la formation qui apparaît de loin comme la meilleure dans un tournoi où elle n'a aucun rival à sa mesure.

Après une première période équilibrée, les Soviétiques ont fait la décision en 1'53" quasiment à la mi-match, sur deux réussites de Fetisov (le meilleur arrière du championnat du monde), alors qu'ils évoluaient en infériorité numérique, et de Larionov. En fin de tiers-temps, Starikov, d'un tir décoché de la ligne bleue, surprenait le gardien Hasek et enterrait définitivement les espoirs des Tchécoslovaques.

Ceux-ci devaient attendre la 44e minute, alors que le score était de 4-0, pour sauver l'honneur par Dolana, avant que les Soviétiques ne scellent la marque finale par Kasatonov et Bykov. Si la défaite des Tchécoslovaques n'a rien de définitif en elle-même, puisqu'on repartera de zéro dans le tour final, elle aura un impact négatif sans doute décisif sur le moral des adversaires de la «sbornaja». (si)

Pour un joueur allemand d'origine polonaise Une sombre affaire

Malgré ses deux victoires contre la Finlande et le Canada, la RFA sera-t-elle reléguée, sur le tapis vert, dans le groupe B des championnats du monde? Depuis hier, la question est posée depuis le départ officiel, mardi soir, de la part de la Fédération finlandaise de hockey sur glace d'un protégé contre le résultat de son match perdu face à la RFA (3-5) en raison de la présence dans l'équipe allemande de Miroslav Sikora.

L'équipe d'Allemagne compte dans ses rangs un joueur d'origine polonaise en la personne de Miroslav Sikora. Ce dernier a fui son pays en août 1977. Il s'est réfugié à Cologne où il porte d'ailleurs les couleurs du club local. Il a depuis obtenu la nationalité allemande.

Lors de la conférence de presse qui a suivi la rencontre Suède-Suisse, les Finlandais surtout mais aussi les Américains et les Canadiens estiment qu'il ne remplit pas les conditions pour participer à un championnat du monde.

Miroslav Sikora, avec la Pologne, aurait disputé il y a 10 ans aux Etats-Unis un championnat du monde junior. Or, le règlement de la Ligue internationale est stricte sur ce point. Un joueur qui a porté le maillot d'une équipe nationale lors d'une compétition officielle ne peut plus, par la suite, défendre les couleurs d'une autre nation.

Miroslav Sikora qui dit ne plus très bien se souvenir de ses débuts (il a été interrogé hier matin par les responsables de la FIHG), a obtenu le feu vert de la Fédération internationale pour évoluer sur la glace viennoise. Mais il semble que la Fédération allemande n'ait pas fait parvenir tous les papiers nécessaires à sa qualification. C'est ce que nous a affirmé

hier René Fasel, président de la LSHG et membre du directoire de la Fédération internationale.

Je n'en ai pas dormi de la nuit nous a-t-il encore confié. Nous avons tenu séance jusqu'à deux heures du matin. Mais nous n'avons pris encore aucune décision. Nous attendons des preuves. J'ai le sentiment que tant le joueur concerné que les dirigeants de l'équipe d'Allemagne font preuve de mauvaise foi. Pour ma part, je suis ici pour défendre les intérêts de la Ligue suisse de hockey sur glace. Et je les défendrai. Mais qu'elle soit la décision que nous prendrons, les championnats du monde de Vienne se verront ternis par un bien regrettable affaire.

Si cette dernière se révèle exacte, la Fédération internationale a deux possibilités: soit elle passe l'éponge et ferme les yeux ou elle relègue la RFA dans le groupe B. Le règlement ne permet pas d'autre alternative.

Relevons toutefois que M. Kummola, président de la Fédération finlandaise, qui a levé le lièvre ne passe pas pour un farfelu. Ses dossiers sont généralement bien étayés. On se souvient qu'à Sarajevo, lors des Jeux olympiques de 1984, il avait tout simplement obtenu le renvoi de sept joueurs Canadiens convaincus d'avoir joué en NHL!

Affaire à suivre...

M. D.

La première grande sensation du tournoi

La RFA arraisonne le Canada

● RFA - CANADA 5-3 (1-0 3-2 1-1)

Les Allemands de l'Ouest ont vraiment le format A. Pour la première fois de l'histoire des championnats du monde, ils sont parvenus à battre le Canada. Sans rémission et de manière absolument méritée. L'équipe de Xaver Unsinn, l'ex-entraîneur du SC Berne, possède dans ses rangs un premier bloc qui ne doit rien à celui des autres grandes nations. Kiessling et Niederberger en défense, Truntschka, Sikora et Steiger en attaque, c'est la toute grande classe. Venant après celle acquise contre la Finlande, cette nouvelle victoire de la RFA souligne encore mieux les difficultés qui attendent désormais l'équipe de Suisse.

La RFA, comme elle l'avait fait lors

de ses deux premiers matchs, est entrée à toute vapeur dans la rencontre. Elle a ouvert la marque après quatre minutes déjà par Sikora, à la faveur de la supériorité numérique.

Contraints pourtant à évoluer à 3 contre 5 durant une minute, les Allemands ont réussi à préserver leur mince avantage jusqu'à la fin du premier tiers. Puis ce fut l'envol.

Après neuf secondes dans le tiers médian, la RFA portait son avantage à deux unités grâce à un tir surprise de Steiger. La marque passait à 3 à 0 à la stupéfaction générale lorsque Held ajusta à la 24e la toile gauche des buts défendus par Burke. Ciccarelli réduisit les distances. Pas pour longtemps. Roed-

ger expédia un tir à mi-camp d'attaque; le puck franchissait la ligne des buts canadiens de quelques centimètres. Le but fut justement validé et les Allemands libérés. Avec beaucoup d'à-propos, ces derniers maîtrisèrent dès lors définitivement la situation. Malgré la fatigue d'un début de match placé sous le signe d'une débauche d'énergie peu commune.

Aux deux buts canadiens réussis par Tanti et Dineen, la RFA répliqua encore par Kreis. Avec la complicité de Burke qui relâcha dans ses filets.

En fin de match, les Allemands se permirent même le crime de lèse-majesté

faisant courir leur adversaire dans le vide. Est-il besoin de préciser que certains joueurs d'outre-Atlantique prirent fort mal la chose.

Il n'empêche. De candidate au tour de relégation, la formation germanique est devenue un véritable épouvantail.

Elle a le potentiel physique pour donner du souci aux meilleurs, Russes exceptés peut-être. Elle sait se battre, elle sait faire preuve d'une rare efficacité à la relance. Son fond de jeu, tactique et technique a surpris favorablement plus d'un sceptique.

G. K.

Palet viennois

IRONIQUE

Francis Blank ne perd aucune occasion d'en placer une. Il réjouit et détend son monde par quelques «witz» de la meilleure veine; il a aussi la «bonté» facile. Patrice Brasey en a fait l'expérience. Le défenseur fribourgeois n'a pas été aligné contre la Finlande. C'est pour quoi, Francis Blank lui a lancé: Pour une fois que tu n'a pas mal joué... L'ancien junior chaud-de-fornier a le sens de l'humour aussi et tout s'est très bien terminé.

Résultats et classements

● URSS - TCHÉCOSLOVAQUIE
6-1 (0-0 3-0 3-1)

Stadthalle: 9000 spectateurs.
Arbitres: Lindgren (Suè), Vanhanen (Fin), Kunz (Sui).

Buts: 28e Fetisov (Semenov) URSS à 4 contre 5 (!) 1-0; 30e Larionov (Krutov) 2-0; 40e Starikov (3-0); 43e Fetisov 4-0; 44e Dolana (Kadlec) 4-1; 49e Kasatonov (Makarov, Larionov) 5-1; 57e Bykov (Stelnov) 6-1.

URSS: Belosheikin; Kasatanov, Fetisov, Starikov, Stelnov; Gussarov, Pervukhin; Makarov, Larionov, Krutov; Khomutov, Bykov, Kamenski; Priahin; Svetlov, Semenov; Semak, Khmylev, Vassiliev.

Tchécoslovaquie: Hasek; Stavjana, Scerben; Kadlec, Benak; Horava, Cajka; Dolana, Kucera, Vlk; Volek, Dolezal, Hrdina; Sejba, Pasek, Cerny; Vlach, Liba, Ruzicka.

Pénalités: 6 x 2' contre l'URSS; 4 x 2' contre la Tchécoslovaquie.

● RFA - CANADA 5-3 (1-0 3-2 1-1)

Stadthalle: 3500 spectateurs.
Arbitres: Subrt (Tch), Lundström (Suè), Hausner (Aut).

Buts: 5e Sikora (Steiger, Truntschka) 1-0; 21e Steiger (Sikora) 2-0; 24e Held (Hegen) 3-0; 26e Ciccarelli (Patrick, Graham) 3-1; 31e Roedger 4-1; 38e Tanti (Pederson, Ciccarelli) 4-2; 50e Kreis (Höfner, Kammerer) 5-2; 52e Dineen (Foligno, Muller) 5-3.

RFA: Friesen; Kiessling, Niederberger; Kreis, Kretschmer; Medicus, Schuster; Sikora, Steiger, Truntschka; Ahne, Höfner, Kammerer; Roedger, Hegen, Held; Kuhl, Holzmann, Franz.

Canada: Burke; Hartsburgh, Zalapski; Rouse, Driver; Patrick, Bodger; Foligno, Quinn, Muller; Murray, Dineen, Secord; Ciccarelli, Acton, Graham; Bellows, Pederson, Tanti.

Pénalités: 6 x 2' contre la RFA; 7 x 2' contre le Canada.

● FINLANDE - ETATS-UNIS
5-2 (2-0 3-0 0-2)

Donauparkhalle: 700 spectateurs.
Arbitres: Banfield (Can), Lipina (Tch), Von de Fenn (RFA).

Buts: 3e Numminen (Virta) 1-0; 9e Torrki (Jalo) 2-0; 30e Jaervi (Jalo, Skriko) 3-0; 30' Torrki 4-0; 38e Jaervela (Kurkkinen) 5-0; 42e Carson (Erickson) 5-1; 45e Kurvers (Wilson) 5-2.

Pénalités: Finlande 9 x 2'; Etats-Unis 7 x 2', + 10' pour Jim Johnson pour méconduite.

Finlande: Myllys; Jutila, Virtanen; Ruotanen, Virta; Numminen, Laaksola; Skriko, Jalo, Summanen; Kurkinen, Jaervela, Torrki; Seppo, Ruutu, Jaervi; Mikkolainen, Jalonen, Susi.

Etats-Unis: Vanbiesbrouck; Wilson, Leetch; J. Johnson, Kurvers; Wolanin, Roberts; M. Johnson, Olczyk, Carpenter; Carson, Borten, Erickson; Brooke, Donatelly, Granato, Young, Janney, Stevens.

CLASSEMENT

| | J | G | N | P | Buts | Pt |
|----------------|---|---|---|---|-------|----|
| 1. URSS | 4 | 4 | 0 | 0 | 37 | 8 |
| 2. Suède | 4 | 3 | 0 | 1 | 23 | 6 |
| 3. Canada | 4 | 2 | 1 | 1 | 15 | 5 |
| 4. Tchécoslov. | 4 | 2 | 1 | 1 | 10-11 | 5 |
| 5. RFA | 4 | 2 | 0 | 2 | 8-16 | 4 |
| 6. Finlande | 4 | 2 | 0 | 2 | 11-12 | 4 |
| 7. Etats-Unis | 4 | 0 | 0 | 4 | 7-25 | 0 |
| 8. Suisse | 4 | 0 | 0 | 4 | 9-34 | 0 |

PROGRAMME DE MERCREDI
Repos.

PROGRAMME DE JEUDI

| | |
|-------|--------------------------|
| 13.00 | URSS - Finlande |
| 16.00 | Etats-Unis - RFA |
| 19.00 | Suisse - Tchécoslovaquie |
| | Suède - Canada (si) |

SPORTS

Pour la 25e édition de l'Ebel Classic de tennis

Du beau monde à Vidy

Sans l'appui de sponsors, les manifestations sportives sont condamnées à court terme. Les organisateurs de la 25e Coupe de Vidy devenue depuis quelques années l'Ebel Classic l'ont confirmé. Le budget total de la compétition prévue du 27 avril au 2 mai prochain à Lausanne avoisinera les 250'000 francs dont 50'000 seulement partiront en guise de «prize money».

Grâce à l'appui de marques, publicitaires et industriels, le président du comité d'organisation Marcel Husmann et le directeur du tournoi Zeljko Franulovic sont parvenus

à attirer du beau monde. Sur la terre battue de Vidy, Yannick Noah (actuel no 5 mondial) défendra son trophée acquis en 1986 face à Kevin Curren (no 23), Tarik Benhabiles, Amos Mansdorf, Karel Novacek et autre Roland Stadler. Ce dernier sera accompagné sur le plan national de Stefan Mezzadri et de deux juniors bénéficiant de «wild cards» à savoir Thierry Grin et Emmanuel Marmillod.

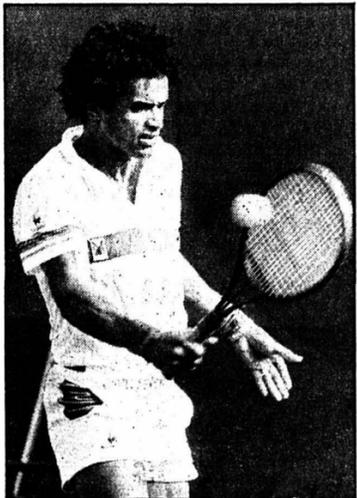
H Hippisme

Concours d'Amriswil

Succès de Markus Fuchs

Markus Fuchs et «Safety» ont remporté l'épreuve principale, un S-1, à Amriswil, premier rendez-vous helvétique de la saison en plein air. Devant 2500 spectateurs, Markus Fuchs était le seul cavalier sur dix à boucler le barrage avec un nouveau sans-faute. Bruno Candrian («Lampire») a pris la 2e place, et Niklaus Wigger («Erco Polo»), la 3e. Candrian était, certes, près de huit secondes plus rapide que le Saint-Gallois, mais «Lampire» avait fait une perche.

Candrian et «Lampire» ont eu leur revanche dans la chasse qu'ils ont remportée. Le Belge Philippe Lejeune («Nis-tria») a dû se contenter de la seconde place, devant Willi Melliger, montant «Nobility». Le terrain à Amriswil était lourd et beaucoup de cavaliers ont renoncé à engager leur monture à plusieurs reprises. (si)



Yannick Noah: il sera présent à Vidy. (Photo archives ASL)

Les responsables du tournoi sont toujours animés par le désir d'offrir la meilleure qualité à des prix populaires, l'éventuel bénéfice servant à alimenter le fond du mouvement juniors

- par Laurent GUYOT -

Un tableau de qualification de 64 joueurs, comprenant l'élite nationale, débutera vendredi 24 avril. Les quatre meilleurs se retrouveront dans le tableau principal de 32 joueurs. Les seizèmes de finales sont programmés dès lundi 27 avril à 12 h 30, les huitièmes avec l'entrée en lice de Yannick Noah et Kevin Curren dès mercredi 29 à 12 h 30, les quarts dès jeudi 30 à 12 h 30, les demi-finales le 1er mai dès 16 h. La finale, pour sa part, se disputera samedi 2 mai à partir de 14 h 30.

A Automobillisme

Pour Philippe Favre Un abandon

Le Genevois Philippe Favre a été contraint à l'abandon au cours de la 4e manche du championnat d'Angleterre de Formule 3, à Thruxton. Il avait réussi le quatrième temps des deux manches d'essais officielles mais il a connu des ennuis de suspension dès le tour de chauffe. Il n'eut d'autre solution que de renoncer après cinq tours.

L'épreuve a été enlevée par le Britannique Johnny Herbert (Reynard VW) devant les Suédois Thomas Danielsson (Reynard Alfa Romeo) et Niklas Schonström (Reynard VW). (si)



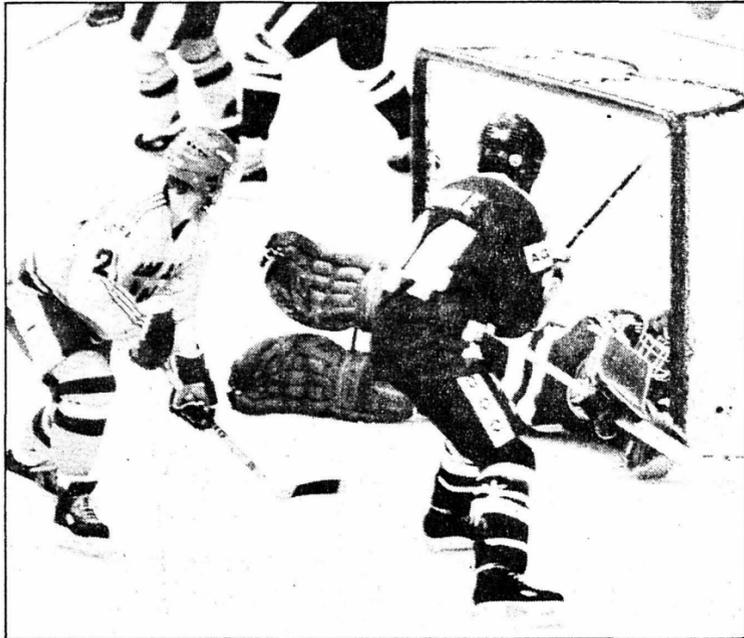
SPORTS

CM de hockey sur glace
du groupe A

17 avril - 3 mai

vienne

Une défaite au goût amer pour la Suisse La Suède comme à l'entraînement



Renato Tosio (couché) et Jörg Eberle (à droite) ont fait piètre figure avec l'équipe de Suisse face à Lars-Gunnar Pettersson (à gauche) et la Suède. (Bélino AP)

On le craignait et ça se confirme déjà. Nos internationaux s'usent très rapidement encore. Et à cet égard, les Allemands ont apporté la preuve que l'adaptation au groupe A ne se faisait pas en un tournemain. Patience et longueur de temps...

Malgré ce qu'il avait laissé entendre la veille, Simon Schenk avait apporté des retouches à son ensemble. Et pas seulement au bloc luganais. Inutiles devait-il conclure. Quand la combativité n'y est pas, pas d'espoir d'amélioration.

Renato Tosio débuta dans les buts. Le néo-Bernois passa à côté de son sujet. Il ne fut pas le seul d'ailleurs.

Battu pour la première fois après vingt-neuf secondes de jeu seulement, il offrit le second but aux Suédois en allant perdre un duel dans le coin gauche de la patinoire. On vous passe le détail du reste.



Sachez cependant que les Scandinaves entraînent dans le camp de défense helvétique comme ils l'entendaient. Ils scorent avec des lobs à la clé, des tirs en retourné, des shoots pris de loin. Parfois aussi, à la suite de très belles combinaisons rondement menées. 5 à 0 après le premier vingt. Mise doublée après le second malgré l'introduction d'Olivier Anken. Qu'on était loin des performances méritoires des Suisses à l'automne dernier à Sierre et à Ambri contre ce même adversaire.

LEGER MIEUX

La Suisse parvint à faire honorable figure au cours du dernier tiers-temps. Celui où Simon Schenk revint à une formation plus classique. Parce qu'auparavant, on avait tout vu: Montandon entre Schlagenhauf et Eberle, Luthi entre Dekumbis et Vrabc, Brasey avec Ritsch puis Bertaggia, Rogger avec Ritsch, Boucher avec Eberle et Jaks. Et on en oublie.

Un semblant d'ordre revenu dans la maison, la ligne luganaise réactivée se créa deux chances de but. La quatrième tripléte, la meilleure ou la moins mauvaise si l'on préfère, arracha le but de l'honneur. C'était bien peu mais dans les circonstances vécues, c'était un petit plus.

Que dire des Suédois? Injustement battus la veille, ils ont fait ce qu'ils ont dû. Tout simplement. Ils en ont certainement gardé sous les patins. L'ensemble, au physique impressionnant, est équilibré, homogène et créatif. Il y a de la peine de revoir les Scandinaves contre des équipes de premier plan.

G. K.

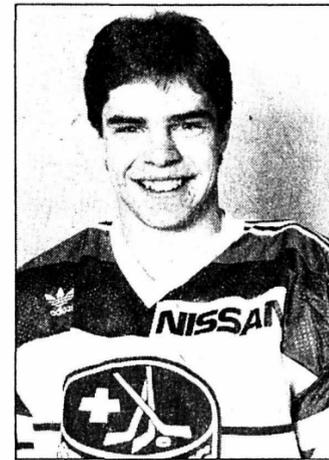
Les entraîneurs ont dit

Curt Lindström, entraîneur-adjoint de la Suède: Le match contre les Tchécoslovaques nous a donné du rythme. Notre équipe a fait preuve d'imagination et de flexibilité. Nous avons baissé de rythme dans la troisième période.

La victoire de la RFA contre le Canada? Il n'y a pas de logique en hockey sur glace. **Simon Schenk, entraîneur de l'équipe de Suisse:** J'espère que ce sera notre plus mauvais jour. Dans le groupe A souffle un autre vent. Le néo-promu doit s'y faire. **Qu'avez-vous dit à votre équipe avant le match?** Beaucoup de choses, mais certainement pas ce qu'il fallait. **A propos de RFA-Canada?** J'ai toujours prétendu que l'Allemagne était une équipe redoutable.

KUONI

Joue et compte



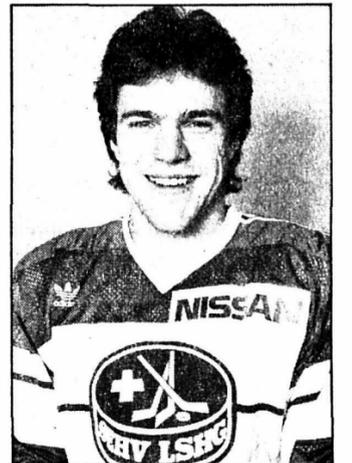
En raison de problèmes techniques indépendants de notre volonté, nous n'avons pas été en mesure de donner le classement de notre concours au terme de la rencontre Canada - Suisse. Nous réparons aujourd'hui cette lacune en priant les lecteurs de nous en excuser. Christian Michellod du Nouvel-Liste et Feuille d'Avis du Valais ainsi que le jury permanent ont accordé lundi 18 points à Jörg Eberle qui devance un trio formé de Gaetan Boucher, Richard Bucher et Manuele Celio.

CLASSEMENT DU JOUR (Canada - Suisse)

| | points |
|---------------------|--------|
| 1. Jörg Eberle | 18 |
| 2. Gaetan Boucher | |
| Manuele Celio | |
| Richard Bucher | 11 |
| 5. Fredy Luthi | 7 |
| 6. Peter Jaks | 5 |
| 7. Bruno Rogger | 4 |
| 8. Thomas Müller | 3 |
| 9. Sandro Bertaggia | |
| Andreas Ritsch | 2 |

Vu la piètre performance des Helvètes, mardi, contre les Suédois, Francis Blank, consultant techni-

que pour la TV Romande, ainsi que notre jury permanent n'ont pas eu la tâche facile. Ils se sont finalement bornés à décerner des points aux moins mauvais. Manuele Celio en a profité pour consolider sa place de leader.



CLASSEMENT DU JOUR (Suède - Suisse)

| | points |
|-------------------|--------|
| 1. Manuele Celio | 18 |
| 2. Pietro Cunti | 15 |
| 3. Roman Wäger | 10 |
| 4. Thomas Vrabc | |
| Gaetan Boucher | |
| Fredy Luthi | 5 |
| 7. Andreas Ritsch | |
| Patrice Brasey | 4 |
| 9. Olivier Anken | |
| Jakob Kölliker | 3 |

CLASSEMENT GÉNÉRAL

| | points |
|-------------------|--------|
| 1. Manuele Celio | 51 |
| 2. Gaetan Boucher | 35 |
| 3. Olivier Anken | 28 |
| 4. Peter Jaks | 27 |
| 5. Richard Bucher | 23 |
| 6. Reto Dekumbis | 21 |
| 7. Jörg Eberle | 19 |
| 8. Pietro Cunti | 15 |
| 9. Fredy Luthi | 12 |
| 10. Roman Wäger | 11 |

● SUÈDE - SUISSE 12-1 (5-0 5-0 2-1)

Vous prenez vingt joueurs, rouges de préférence; vous ajoutez une bonne dose de fatigue, une pincée de désignation, trois couronnes et des lauriers suédois. Vous brassez le tout. Vous laissez cuire à l'étouffée

Suède: Lilljebjörn; Nordmark, Kihlström; Sandström, Gustafsson, Södergren; Molin, P. Andersson; Loob, Rundquist, Pauna; Albelin, Eldebrink; Eklund, Pettersson, Carlsson; Sundström, M. Andersson, Bergquist.

Suisse: Tosio (21e Anken); Kölliker, Mazzoleni; T. Muller, Boucher, Jaks; Ritsch, Brasey; Schlagenhauf, Montandon, Eberle; Bertaggia, Rogger; Dekumbis, Luthi, Vrabc; Celio, Cunti, Wäger.

Arbitres: MM. Tyszkiewicz (Pol), Prusov (URSS) et Gerasimov (Bul).

Buts: 1ère Sundström 1-0; 4e Södergren (Sandström) 2-0; 11e Pettersson (M. Andersson) 3-0; 13e Pauna (Loob) 4-0; 18e M. Andersson 5-0; 21e Carlsson (Eklund) 6-0; 28e Bergquist (P. Andersson) 7-0; 29e Södergren (Gustafsson) 8-0; 33e Södergren (Gustafsson) 9-0; 37e Eldebrink (Carlsson) 10-0; 44e Celio (Cunti) 10-1; 54e Sundström (M. Andersson) 11-1; 56e Sandström (Gustafsson) 12-1.

Pénalités: 5 x 2' contre la Suède, 4 x 2' contre la Suisse.

Notes: patinoire de la Stadthalle, 1000 spectateurs. La Suisse sans Bucher, M. Muller et Rauch.

une soixantaine de minutes. Vous obtenez alors un plat très indigeste, insipide, servi froid en douze rondelles prises dans le filet suisse.

C'était le menu du jour servi hier après-midi à la Stadthalle viennoise qui sonna creux pour la circonstance. Merci quand même aux Suédois d'y avoir ajouté un peu de sel!

Avant les Mondiaux, Simon Schenk avait dit: Nous avons beaucoup à apprendre. Même si nous perdons, il importe que la manière y soit. Que prédomine le sentiment d'avoir donné le maximum en chaque circonstance.

Eh bien hier, envolées les belles intentions et l'esprit de lutte. Disparu le positif que l'on pouvait légitimement tirer après les trois premiers matchs de la Nati. Un non-match, en quelque sorte.

DÉCEPTION

C'est le genre de défaite que j'ai de la peine à accepter devant d'ailleurs regretter le coach helvétique après la pauvre exhibition des siens. J'ai eu le sentiment que mes joueurs portaient battus d'avance, qu'ils avaient l'esprit ailleurs. Ce n'est pas le moment de perdre la tête, mais si nous renouvelons de telles contre-performances, nous n'avons aucune chance de nous tirer d'affaire.

Simon Schenk se dit déterminé à serrer la vis, à exiger plus de certains joueurs. Ce sera un premier pas pour que l'équipe suisse fasse à nouveau plaisir, même au travers des défaites. Le jour de repos d'aujourd'hui sera le bienvenu. Ceux qui entrecouperont le programme par la suite aussi.

Cette carte a aussi une vie nocturne.

Que ce soit de jour ou de nuit: votre carte ec vous permet d'accéder à tout moment à votre compte en banque. Grâce à chacun des quelque 900 distributeurs «ec-BANCOMAT» en Suisse et au Liechtenstein, vous pouvez prélever jusqu'à Fr. 1000.- par jour, 24 heures sur 24. Votre voiture, elle non plus, ne sera jamais à court de «liquide». Vous pourrez refaire le plein sans espèces auprès de plus de 200 stations-service en utilisant tout simplement votre carte ec. Et ce n'est pas tout:



la carte ec garantit vos eurochèques. Autant d'excellentes raisons de ne miser que sur une seule et même carte.

Pour retirer des espèces.



eurocheque - le compte en banque de poche

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 41 35 15

Cernier (038) 53 22 72
Saint-Imier (039) 41 11 83
Tramelan (032) 97 54 47
Canton du Jura (032) 97 49 13

la voix d'une région

R

regard

S'taper la cloche... de Pâques

Vendredi saint: congé. Dimanche de Pâques: comme tous les dimanches, congé. Lundi de Pâques: congé. Imaginez les magasins de nourriture, fermés pendant quasi quatre jours d'affilée... Oui, samedi, on pouvait se ravitailler. Heureusement. Comment aurions-nous tenu sinon?

Jeudi déjà, des épiceries de quartier aux grandes surfaces, les rayons «bouffe» étaient pris d'assaut. La ménagère ne se contentait plus de son panier. Partout on croisait des quidams qui croulaient sous le poids de leurs sacs de papier ou de plastique, chargés de victuailles. Un jour de fête: on va s'en mettre plein les fayots! Comme si on n'avait d'autre occupation, un jour de congé, que de baffrer. En famille, avec les copains, ou en amoureux. Le cabri pascal, bien arrosé. Et entre les repas - comme on lie une sauce - on grignote quelques pralinés, un œuf ou un lapin en chocolat. La tradition...

Samedi. Samedi, m'en parlez pas. L'estomac tout distendu de ce Vendredi saint, les papilles gustatives écoeurées, le foie au bord des larmes, on se levait de bonne heure pour commencer par le marché. Après, on courait le boucher, le laitier, le fabricant de pâtes fraîches, ou d'autres spécialités. Parce qu'il faudrait affronter au moins cinq repas... Samedi soir, dimanche midi, dimanche soir, lundi midi, lundi soir, sans oublier les petits déjeuners au pain de Pâques... De quoi passer des heures à patienter dans les files, à la caisse. De quoi se sortir une hernie en trébuchant ces kilos de nourriture.

Vision dantesque. Si l'on pouvait entasser les montagnes de bouffe qui se perdent, durant un week-end prolongé. Si l'on osait calculer le gaspillage de nos sociétés affamées, en un congé de Pâques... Effrayant, cette peur de n'avoir pas assez à manger. De ne pouvoir remplir les assiettes de ceux qui, éventuellement, pourraient nous rendre visite à l'improviste. De devoir entamer une fois les réserves.

Dire qu'il existe des pays où la marchandise est rationnée. Où le Gouvernement empile les bouteilles d'huile une fois par mois, à la place du vinaigre, dans les rayons clairsemés de surfaces vraiment pas grandes. Dire qu'il y a des pays où l'agneau est mort de faim avant Pâques. D'autres qui ne connaissent pas d'agneau. Des hommes qui vivraient si longtemps pour le prix d'un œuf au chocolat...

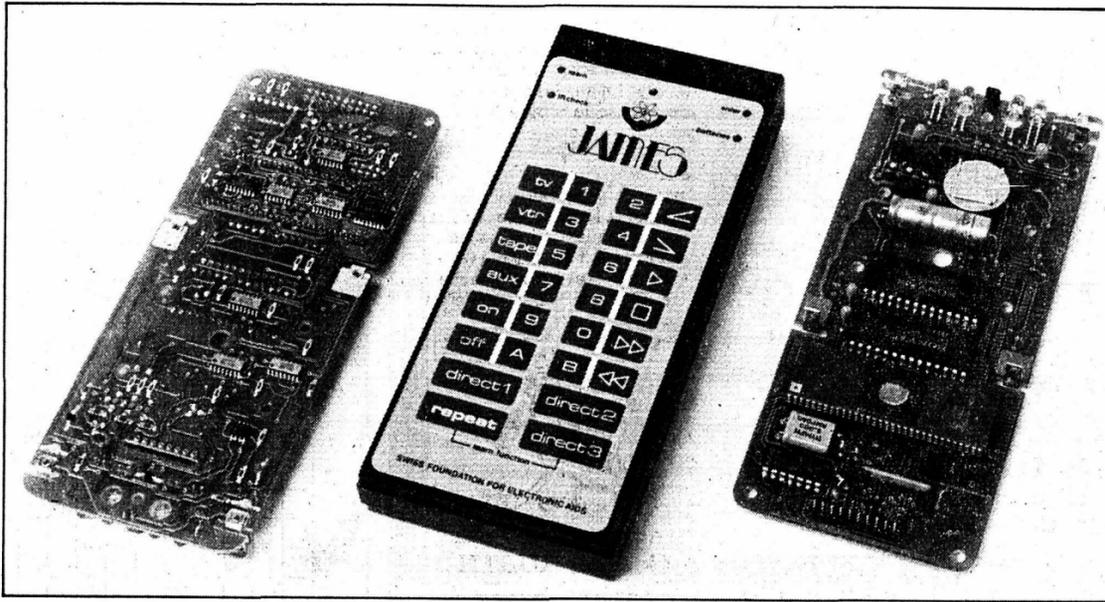
Je sais. Ce n'est pas en se privant d'un lapin de Pâques qu'on résoudra la famine dans le monde. Je sais. Déjà entendu ce refrain quelque part. Entre deux bouffées. Entre deux crises de foie. Entre deux régimes. Dans la bouche de ceux qui, à Pâques, se tapaient la cloche. Des cloches qui sonnent creux. Ou qui sonnent le glas...

Anouk ORTLIEB

Jura bernois Première mondiale coproduite par Espace Noir

● LIRE EN PAGE 23

Première européenne à Neuchâtel La télécommande universelle



A côté de «James», sa carte côté pile et côté face. A gauche, on distingue à peine les composants montés «en surface» par Ismecca: un gain de poids et de place.

La Fondation suisse pour les téléthèses, à Neuchâtel, vient de réussir un «coup» que les grands noms de l'électronique domestique peuvent lui envier. Elle a développé la première télécommande universelle, celle qui peut remplacer toutes les autres.

Baptisée «James», cette petite boîte a été présentée hier à la presse à Lausanne en «première européenne», comme le dit Jean-Claude Gabus, fondateur et directeur de la fondation. L'expression est presque trop modeste: l'engin du même genre présenté il y a quelques mois aux Etats-Unis par General Electric n'arri-

vait pas à démêler les codes infra-rouges allemands, particulièrement compliqués, qui ne posent aucun problème à «James».

Ce qui pourrait devenir un «super-gadget» - il faut encore qu'une vigoureuse commercialisation s'en mêle - est né de préoccupations toutes différentes.

«Le grand public, on n'y avait pas pensé», avoue Jean-Claude Gabus. La Fondation suisse pour les téléthèses développe en effet des appareils destinés à accroître l'autonomie des handicapés. Mais ce sont les voies de la recherche: quand on a trouvé, il ne reste plus qu'à imaginer les applications. Du salon familial aux vendeurs de télévision, Jean-Claude Gabus en propose déjà un plein panier.

JPA

● LIRE EN PAGE 21

Incendie à Bevaix Galerie des arts anciens en feu

Un demi à un million de francs de dégâts? Le feu dans une galerie d'art doit certes inquiéter les assurances... Hier matin très tôt, le feu a été découvert dans la Galerie des arts anciens à Bevaix. Et la cause du sinistre était mystérieuse. 33 hommes sont intervenus immédiatement.

Eau, neige carbonique... Entre les boiserie noircies et les parquets percés, des œuvres d'art qui avaient bien chaud... L'alarme a été donnée mardi matin à 5 h 42 au Centre de secours de Cortaillod. 11 hommes sont venus soutenir les efforts des 22 sapeurs-pompiers de Bevaix. Il leur a fallu environ une heure pour venir à bout de ce sinistre important, rue de la Balance 6, à Bevaix. Et si personne n'était sur les lieux, la Galerie d'arts anciens de M. Gabus a beaucoup souffert, y compris une partie de son contenu. Le propriétaire estimait entre 500.000 à un million de francs de dégâts. Le rez-de-chaussée et le 1er étage de la galerie ont été particulièrement touchés. Des livres, des œuvres d'art. Le feu a surtout endommagé le bureau du premier étage.

Des traces de mazout au rez-de-chaussée laissent supposer que l'origine du sinistre pourrait être en rapport avec le chauffage. Mais ce n'était vraiment pas évident à déterminer.

La population du lieu a dû être détournée en début de matinée et il régnait sur place une certaine animation, malgré l'heure matinale. De nombreux curieux surveillaient les lieux. Afin d'éviter la disparition de quelque objet de valeur, la galerie était particulièrement bien défendue par les sapeurs...

Vieux trams de Neuchâtel Un malheur de plus

Pas de chance pour l'Association neuchâteloise des amis du tram (ANAT). Faute de local, elle a dû déménager les vieux tramways du chef-lieu de Cortaillod au Locle. Ce transfert, qui a eu lieu hier, a été marqué par un accident.

Une motrice est tombée, alors qu'on la chargeait sur un camion. Le vénérable véhicule a subi des dégâts qui pourraient bien le mener à la casse. (Imp)



La Galerie d'arts anciens a beaucoup souffert, y compris une partie de son contenu. (Photo Impar-AO)

Il semble que les flammes aient été éteintes très tôt. Mais la chaleur à l'intérieur était très intense (les sapeurs étaient aussi équipés de masques) et la fumée continuait de sortir par les fenêtres, tant sur le devant que sur le côté du

bâtiment. Le voisin, distillateur, a sorti immédiatement tout son matériel pour éviter que le feu ne se propage à ses réserves. Une permanence a été assurée durant toute la journée.

AO

billet

On n'arrête pas le progrès, mais parfois celui-ci dépasse notre entendement et protège certaines surprises de taille aux utilisateurs de machines en tous genres. Depuis de nombreuses années, chacun a la possibilité de munir son appareil téléphonique d'un répondeur automatique.

Beaucoup de particuliers y ont recours aujourd'hui; ce qui permet à la personne qui appelle de laisser un message. Rien de bien sorcier jusque-là; mais encore faut-il savoir faire fonctionner l'enregistreur à bon escient...

Marie a pour habitude de mettre son répondeur à chaque fois qu'elle doit s'absenter de chez elle. Il lui suffit en fait de presser sur un bouton et le tour est joué. Une cassette s'enclenche et retransmet toutes les communications, même les appels anonymes.

Un soir, elle rentre très tard et, ayant un rendez-vous urgent le lendemain, elle décide de se faire réveiller par téléphone. Elle compose le numéro adéquat et l'heure à laquelle elle désire être appelée. Sans inquiétude, elle se met au lit.

Le matin, elle ouvre un œil et jette un rapide regard sur son réveil. Sapristi, déjà 10 heures! Son téléphone n'a pas fonctionné et pour cause... elle a oublié de déclencher le répondeur.

A l'écoute de la cassette, le message est élogieux: «Au prochain top, il sera exactement...»!

PIAF

quidam

Toute petite, Isaline Matile tapait déjà sur de vieilles boîtes de conserves. Une vraie passion même. Aussi, à sept ans, ce fut avec joie qu'elle reçut enfin un vrai tambour. Aujourd'hui, Isaline a neuf ans et vient de se produire sur scène lors du dernier concert annuel de la fanfare de la Croix-Bleue du Val-de-Ruz.

Très heureuse, elle remplaçait à cette occasion son professeur, M. Maurice Diacon qui a tenu cette partition pendant 65 ans. Toute la famille habite Les Geneveys-sur-Coffrane et apprécie unanimement la musique, son père et sa mère jouent du trombone et du cornet à pistons dans cette même fanfare.



A l'école, Isaline travaille avec application et sa vivacité naturelle lui fait entraîner les moins douées qu'elle dans son sillage.

En dehors de la musique, tambour et flûte, elle adore la lecture et le sport. Elle pratique avec entrain le ski, la gym et la natation.

(ha-photo Schneider)

bonne nouvelle

7500 francs pour Terre des Hommes

La vente des oranges en faveur de l'institution de Terre des Hommes a rapporté au Locle la coquette somme de 7500 francs. Organisée par la section des Montagnes neuchâteloises, elle a eu lieu les 27 et 28 mars derniers.

Une vingtaine de personnes se sont chargées de prendre contact avec les industriels, commerçants et particuliers de la région; ainsi que de s'occuper de la vente proprement dite dans les rues de la Mère-Commune.

(paf)

sommaire

BICENTENAIRE DU CHÂTEAU DES MONTS. - Création d'une pendule neuchâteloise

PAGE 18

SYNODE DE L'EREN. - Numéro zéro d'un nouveau mensuel

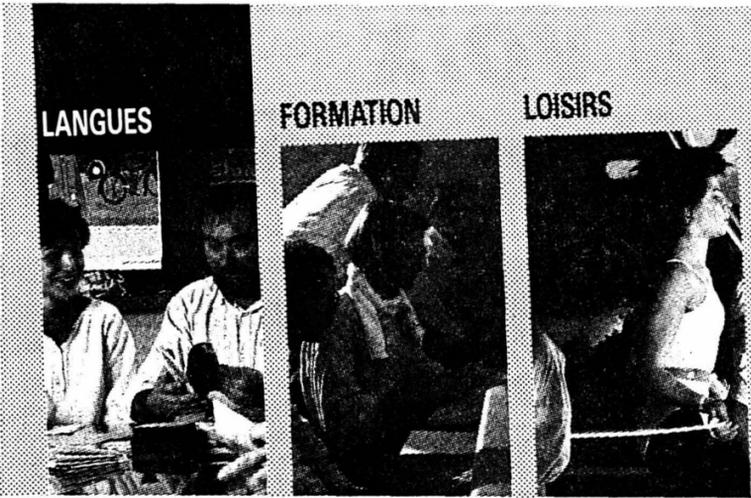
PAGE 25

HISTOIRE DU JURA. - Six pieds sous terre

PAGE 25

IMPAR SERVICE

● PAGE 26



LANGUES

FORMATION

LOISIRS

MIEUX COMMUNIQUER, MIEUX COMPRENDRE

M-lingua, une méthode dynamique pour maîtriser 5 langues très usitées: ANGLAIS • FRANÇAIS • ALLEMAND • ITALIEN • ESPAGNOL
Des méthodes appropriées pour se familiariser avec d'autres langues: SCHWYZERTUTSCH • ARABE • PORTUGAIS
Préparation aux diplômes internationaux de langues: CAMBRIDGE FIRST CERTIFICATE IN ENGLISH • CERTIFICAT D'ANGLAIS ICC • DIPLOME DE L'ALLIANCE FRANÇAISE • KLEINES DEUTSCHES SPRACHDIPLOM (Goethe Institut)

Le programme des activités de l'Ecole-club et des descriptifs détaillés sont envoyés sur demande.

Renseignements et inscriptions:

Ecole-club Migros
Rue Jaquet-Droz 12
2300 La Chaux-de-Fonds

039/23 69 44

école-club migros

Alors que le référendum contre Rail 2000 vient d'aboutir, le Parti Socialiste de La Chaux-de-Fonds vous invite à une

séance publique

le mercredi 22 avril 1987 à 20 h 15.
Maison du Peuple, Serre 68, 2e étage.

Le thème sera: RAIL 2000 et ses perspectives pour notre région avec la participation exceptionnelle de **M. Claude Roux**, directeur du 1er arrondissement des CFF.



Parti Socialiste
La Chaux-de-Fonds
(Responsable Jacques Peter)

Ing. dipl. **FUST** Cuisines agencées et appareils électroménagers aux prix les plus bas

Bauknecht WVA 812
Maniement simple, sélecteur de température, tambour et cuve en acier inoxydable

1190.- Location 66.- / mois livraison incluse

AEG 539, dès 89.-
Bosch V 454, dès 95.-
Miele W 751, dès 96.-
Schulthess p45, dès 155.-
Adora SL, dès 151.-

- gros rabais à l'emporter
- Excellente reprise de votre ancien appareil
- Garantie jusqu'à 10 ans
- Choix permanent d'occasions
- Location mensuelle / durée min. 3 mois

20000 appareils en stock

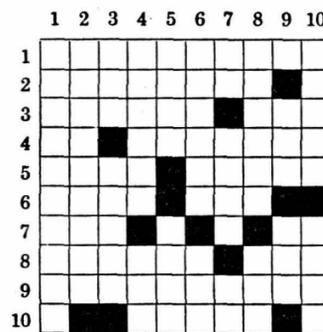
Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Bienna, Rue Centrale 36 032 22 85 25
Brügg, Carrefour-Hypermarkt 032 53 54 74
marin-centre 038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15

Fust: Le N°1 pour l'électroménager et les cuisines

A louer à Saint-Imier (BE), pour le 1er mai 1987, endroit tranquille, ensoleillé:
APPARTEMENT DE 2 PIÈCES
Fr. 350.- + charges Fr. 70.-
☎ 061/99 50 40.

A louer pour le 1er mai 1987 à Villeret (BE), situation tranquille et ensoleillée:
APPARTEMENT DE 4 PIÈCES
avec balcon, Fr. 600.- + charges Fr. 90.-
☎ 061/99 50 40.

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT. - 1. Insecte qui enterre des cadavres d'animaux. 2. Composée à feuilles très découpées. 3. Courbée; Dans la Drôme. 4. Article; Milieu dans lequel on vit. 5. Sort de rien; Vallée à ancien lion méchant. 6. Indifférent; Période. 7. Saint de juillet; Divinité. 8. Département; Grand véhicule. 9. Supplice ancien. 10. Longue élévation du fond de la mer.

VERTICALEMENT. - 1. Cirque de France. 2. Orge semée en automne. 3. Tombé; Dans le Gers. 4. Ensemble de règles; Lentille. 5. Commune belge; Grossit le Rhône. 6. Ronde; Rivière. 7. Appel; Ont des pieds; Symbole de métal blanc. 8. Gonflement d'organe; Abject. 9. Peut provoquer une jaunisse; Sur le Niger. 10. Ancienne ville de Syrie; En Sicile.

(Copyright by Cosmopress 2467)

En toute saison **L'IMPARTIAL** votre source d'informations

LA NOUVELLE GÉNÉRATION OPEL. LE NO 1 EN SUISSE.

Volume max. de chargement 1850 l (VDA)
Longueur max. de chargement 2016 mm

Conception ergonomique du cockpit

Largueur inférieure max. 1129 mm
Hauteur inférieure max. 837 mm

Omega Caravan. Nouvelles perspectives pour les breaks.

Quelle élégance, l'Omega Caravan! Mais aussi quelle polyvalence! Son compartiment de charge modulable peut offrir une surface de plus de 2 m de long!

Son train avant DSA révolutionnaire garantit une sécurité active performante et un confort de très haut niveau.

Ajoutez à cela une suspension à 4 roues indépendantes, 4 freins à disque assistés (ABS en série sur le modèle CD) et le tout nouveau moteur à injection 2.0i (115 ch) servi par une gestion électronique d'avant-garde, le Motronic ML 4.1. Laissez-vous convaincre par le plaisir inégalé d'un galop d'essai!

Omega Caravan - LS, GL, GLS et CD. LS Fr. 22'450.-, GLS (ill.) Fr. 28'525.-; moteur à injection inclus. Disponible également avec moteur 2.3 Diesel ou 2.3 Turbo-Diesel. Boîte automatique à 4 rapports en option. Garantie de 6 ans contre la perforation due à la corrosion.

Omega. Un nouvel art de séduire.



OPEL OMEGA.
VOITURE DE L'ANNÉE 1987.

Stern - Vi bilägare - Daily Telegraph Magazine
L'Equipe - Quattroruote - Autopista - Autovisie

OPEL

UNE MARQUE DE GENERAL MOTORS,
PREMIER CONSTRUCTEUR MONDIAL



Financement ou leasing avantageux par CRÉDIT OPEL.

Vos distributeurs OPEL: La Chaux-de-Fonds: Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Le Locle: Garage du Rallye, W. Dumont; Saint-Imier et Villeret: Garage Gerster; Les Verrières: Garage et Carrosserie Franco-Suisse, A. Currit; Vos distributeurs locaux: Couvet: Autoservices Currit; Le Noirmont: Garage Walter Salzmann; La Sagne: Pierre Benoit Automobiles; Sonceboz: Garage P. Hürzeler.

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Formule originale de l'AST Le train pour trois thunes



En mars 1986, l'Association suisse des transports, section neuchâtoise, mettait en circulation deux abonnements généraux CFF au porteur. Le succès fut immédiat et si conséquent qu'aujourd'hui 10 abonnements (AGP) sont à disposition, dans cinq lieux du canton. Prêtés pour 15 francs par jour, ils sont très demandés et demeurent compétitifs pour les longs trajets, par rapport à l'abonnement demi-tarif à 100 francs. Ce bilan est aussi l'occasion de rappeler les grandes lignes de la formule.

L'AST, dans sa volonté de favoriser les transports publics, a été séduite par cet abonnement général transmissible que les CFF destinent aux entreprises, institutions, sociétés, etc. et qui permet de voyager sans restriction sur le réseau CFF et quelques extensions - chemins de fer privés, cars postaux, bateaux.

Dans un premier temps, deux AGP furent acquis et mis à disposition de chacun; le forfait journalier de 15 francs fut calculé sur une rentabilité de 257 jours annuels d'utilisation. Dès les premiers mois, un bonus fut enregistré et au fil de l'année, d'autres abonnements furent achetés et les premiers renouvelés; actuellement, 4 abonnements sont en gare de Neuchâtel, 3 à La Chaux-de-Fonds et, dans le désir de décentraliser, les gares des Hauts-Geneveys, de Travers et du Locle, ont chacune un abonnement en dépôt.

les usagers, la belle Helvétie a été parcourue de long en large, en des itinéraires grandioses et parfois surprenants; mais on flaire de plus en plus les déplacements d'affaires ou culturels. Pour l'AST, l'essentiel est de faire circuler au maximum les AGP en service et par-là de les rentabiliser. Au début, les membres AST - les premiers mis au courant - étaient la majorité; mais la formule fait des adeptes en dehors de l'Association. Tout au plus, après plusieurs usages, vous suggérera-t-on de devenir membre AST.

l'érosion attendue avec l'achat massif du cousin à 100 francs (abonnement demi-tarif) ne s'est manifestée que faiblement, en décembre 86 et janvier 87. «Mais après, c'est reparti de plus belle» commentent les employés des gares concernées.

BRAVO LES GARES DU CANTON!

Cette possibilité intéressante de voyager à bon marché n'aurait pu voir le jour sans l'aimable complicité des employés des gares concernées. Ils ont joué le jeu à fond, contre rétribution, il est vrai. L'AST verse aux CFF une indemnité annuelle de 600 francs par abonnement pour cette intendance limitée (dépôt, prise en note des réservations, des refus également, pour besoin de statistiques). D'autres sections envisagent d'appliquer la même formule mais la question du lieu de dépôt se pose. Magasin, restaurant à proximité? Pas facile et le guichet CFF demeure le point idéal, pour retirer matin et rendre tardivement les abonnements empruntés. A Zurich, une solution a été trouvée; à Berne, on cherche. Le système s'avère plus compliqué dans les grands centres et demande peut-être une certaine ouverture d'esprit des CFF d'abord.

Les employés constatent, en tout cas, que cette clientèle particulière est disciplinée et les ennuis ou contretemps sont plutôt rares. Sachez simplement que, l'abonnement non rendu à temps, c'est vous qui paierez le voyage du réservataire lésé. Et comme les agépistes de l'AST sont grands voyageurs... (ib)

SYSTEME TOUT SIMPLE

Vu le succès, il faut se lever tôt, ou du moins, réserver suffisamment à l'avance (deux mois au maximum) l'AGP désiré pour un déplacement; parfois, la chance sourit, et en dernière heure, ou la veille, il en reste un disponible, à saisir au vol.

Ces abonnements particuliers s'empruntent aux guichets des gares, contre présentation d'une pièce d'identité et signature d'un reçu. Une petite enveloppe garnie par l'AST l'accompagne et contient les instructions nécessaires. Pas de paiement à la gare, mais un versement dans les 30 jours, directement à l'AST. Obligation d'extrême importance: rendre son AGP au retour et sans faute, pour le prochain utilisateur certainement déjà inscrit.

On le voit, la formule est simple. L'AST ne porte pas de regard sélectif sur l'usage; il est possible de réserver l'abonnement pour plusieurs jours - en réglant toujours 15 francs par jour, bien entendu - tout comme, il est envisageable d'utiliser deux abonnements ou plus et de voyager en famille.

Et alors, roule et roule le train! A parcourir le petit carnet témoin rempli par



Lieder de Schubert au Conservatoire

Vincent Girod, ténor de renom, ancien élève de Juliette Bise, chantera le cycle de Lieder de «La belle meunière» de Schubert. Il sera accompagné au piano par Roger Boss.

Le récital aura lieu ce soir mercredi 22 avril à 19 h 30 au Conservatoire. (DdC)

Croix-Rouge jeunesse de Suisse et de France à La Sagne Aubade au «Foyer»



Les jeunes Français et Vaudois de la Croix-Rouge jeunesse, en visite d'une semaine à La Chaux-de-Fonds, ont présenté un petit spectacle samedi matin au home pour personnes âgées de La Sagne. Les jeunes ont chanté plusieurs chansons de leur cru et ont distribué aux pensionnaires du «Foyer», ravis, œufs teints et bougies de leur fabrication. (Imp - Photo Impar-Gerber)

Collision brutale

Au volant d'une automobile, M. Y. P., domicilié à Trois-Torrents (VS), circulait lundi vers 22 h 15 rue du Grenier en direction du centre quand, à l'intersection de la rue du Manège, il entra en collision avec la voiture conduite par M. N. F., de la ville. Gros dégâts.

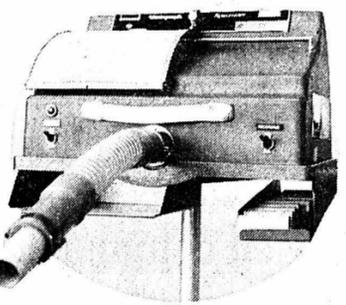
NAISSANCES

Isabelle et José
FAISCO
ont la grande joie d'annoncer
la naissance de leur garçon
THIERRY
le 21 avril 1987
Clinique des Forges
Bois-Noir 27

Maria et Sebastiano
DE ROSE - DI SECLI
ont la grande joie d'annoncer
la naissance de leur petit garçon
EMANUELE
le 14 avril 1987
Maternité-Hôpital
Numa-Droz 147

UN BIJOU POUR LA VIE
Michel Borel création de bijoux
Rue du Locle 14
La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/26 80 96
Notre grand choix vous émerveillera.
Nos prix «fabricant» vous enchanteront.

B'jour maman! B'jour papa!
Me voici ENFIN parmi vous...
Je m'appelle
LOIKA
je suis née le 21 avril 1987
à la Clinique des Forges
pour la plus grande joie
de mes parents.
Rachel et Olivier
SEBASTIANELLI - SORIANO
Cernil-Antoine 29



secours - hygiène et prévention - drogue, tabac, alcool - sexualité. Une information nécessaire pour ne pas dire indispensable» affirme le Dr Fischer.

L'horizon 2000

«Le plus grand problème qui se dessine à l'horizon 2000 sera sans doute le SIDA. Il faudra donc développer l'information sanitaire. D'autre part, il faut appuyer la vaccination, l'intensifier au maximum, en introduire d'autres, si nécessaire». Le Dr Fischer souhaite aussi «un peu plus de souplesse dans le programme d'information sanitaire.

On pourrait répartir différemment les heures de cours, modifier le choix des sujets, en ajouter d'autres si nécessaire. Les brochures distribuées aux élèves doivent être réadaptées.»
En résumé, se réjouit le Dr Fischer: «La santé des élèves est excellente. Seuls 356 cas ont été signalés aux parents en 85-86, pour des problèmes de vue, d'excès de poids et des brouilles.» 7,9% des élèves présentent des excès de poids en primaire, 12% en secondaire. Décidément «ils bouffent trop». Environ 7% des enfants souffrent de troubles d'acuité visuelle, les porteurs de lunettes non compris.
Ch. O.

A vot' bon service... le Service médical des écoles

Des élèves très (trop?) bien portants

Le but du service, énoncé par le médecin des écoles, le Dr Gérard Fischer: «La promotion de la santé des élèves». Le Service médical des écoles est né en 1892, avec à sa tête le Dr Eugène Bourquin. Plus tard, le Dr Gabus occupera le poste pendant 16 ans, avant de passer le relais au Dr Fischer, en 1974. Ce dernier a pour tâche la surveillance, la prévention des maladies, et «non leur traitement» précise-t-il, des écoliers chaux-de-fonniers, loclois et planchottiers. Le service emploie, outre le médecin, une infirmière assistante à plein temps, une à mi-temps et une employée de bureau à plein temps. Charges au budget: 250.300 francs.

Dépistage

Les élèves sont examinés trois fois durant leur scolarité obligatoire. En 1re, 4e et 9e années. «Depuis cette année, on commence au jardin d'enfants déjà, explique le Dr Fischer. Mais ceux qui ne l'ont pas fréquenté sont examinés en 1e primaire.» L'examen clinique est complet, des pieds à la tête: cœur, poumons, abdomen, colonne vertébrale, articulations, thyroïde, système nerveux central. En dernière année scolaire, on contrôle encore l'urine et les fonctions pulmonaires. L'acuité visuelle est mesurée chaque année, l'acuité auditive aux degrés 1, 4 et 9, au moyen d'un audiomètre et non plus à la voix chuchotée. Les élèves sont encore pesés et mesurés chaque année. En 87, 5506 élèves ont été examinés, au total.

Vaccinations

Un aspect sur lequel le Dr Fischer désire insister, c'est la vaccination qui

peut toutefois être pratiquée par le médecin traitant. Mais si tel n'est pas le cas, le médecin des écoles administre aux degrés 1, 4 et 8, le vaccin en sirop contre la poliomyélite, contre la diphtérie et le tétanos en injection, en 5e année (le seul vaccin obligatoire).

La vaccination antituberculeuse BCG est proposée aux élèves qui ont réagi négativement aux timbres Pasteur collé en 1re année.

Depuis cette année «selon les directives de l'OMS, on administre une triple vaccination, en 1re et 9e années, contre la rougeole, les oreillons et la rubéole.» Le but de l'OMS est d'éradiquer ces maladies qui peuvent être plus graves qu'on ne le croit généralement.

«Pour la rougeole, dans 10% des cas, il y a complications graves, dont une sur 10.000 peut être une encéphalite. Les

oreillons peuvent amener des troubles de l'audition et atteindre les testicules. La rubéole représente un grand danger pour les femmes enceintes.

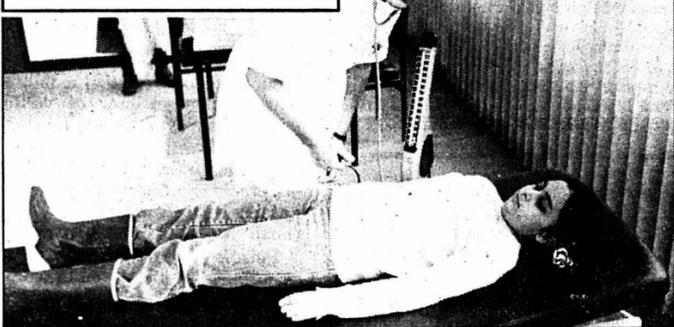
La campagne de l'OMS durera 7 à 8 ans. Les pédiatres vaccinent les bébés entre 15 et 24 mois. Ces maladies devraient être ainsi éradiquées d'ici l'an 2000.»

Le Service médical des écoles organise aussi, aux degrés 2 et 8 les radiophotos, obligatoires deux fois pendant la scolarité, qui sont effectués par le Service de radiophotographie, «le camion».

Information sanitaire

Le médecin des écoles se charge aussi, en 5e primaire, en 2e et 4e secondaires, de l'information sanitaire. Aux trois degrés, «nous donnons des cours de premiers

Plus de 5500 élèves examinés par le Dr Fischer en 87. Pour la plupart en excellente santé. La majorité des cas signalés présentent «des problèmes de poids, de vue ou quelques brouilles». (Photo Impar-Gerber)

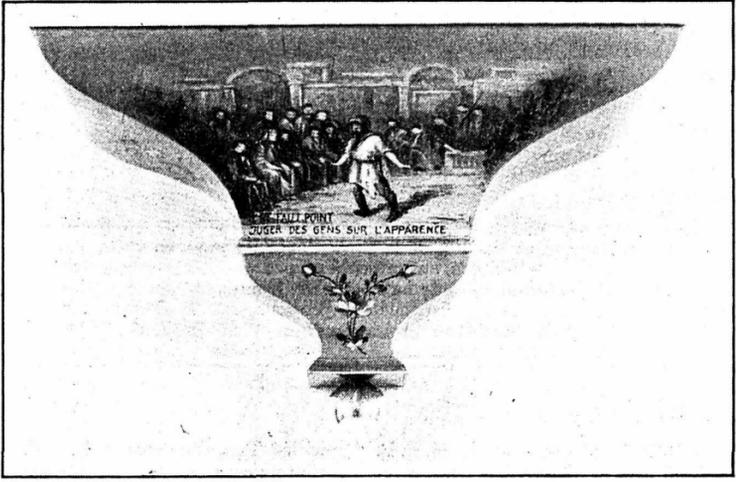


LE LOCLE

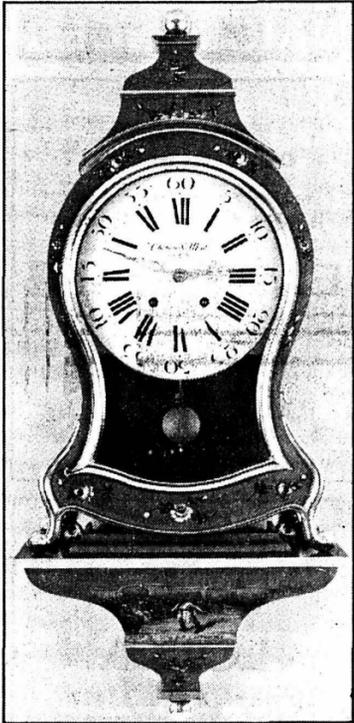
et son district

Pour le bicentenaire du Château des Monts Création d'une pendule neuchâteloise de haute lignée

C'est durant les années 1780 à 1790 que se situe le début de la construction du Château des Monts et c'est Gabriel de la Grange qui en a dressé les plans, alors que Samuel Du Bois en fut le premier propriétaire. Les descendants de cette même famille s'y sont succédé jusqu'en 1911 et c'est alors que Georges Ducommun, fondateur de la Fabrique des Montres Doxa acquiert l'ensemble du domaine des Monts.



«Le paysan du Danube», une fable parmi d'autres, mais toujours choisie et reproduite en exclusivité.



Tous les éléments de la pendule du bicentenaire du Château des Monts sont le fruit du travail d'artisans et artistes neuchâtelois.

A son tour, en 1954, le Conseil général de la ville du Locle décide l'achat du Château des Monts, qui abritera cinq ans plus tard, le Musée d'horlogerie de la Mère-Commune des Montagnes neuchâteloises.

Dans son cadre idyllique, de neige ou de verdure, au gré des saisons, le bâtiment apparaît aujourd'hui dans toute sa splendeur et si d'importantes modifications sont intervenues à l'intérieur, pour l'aménagement des salles d'exposition, les façades ont conservé l'harmonie et le faste voulus par Gabriel de la Grange.

C'est le 200^e anniversaire de cette remarquable construction que le Comité du Musée d'horlogerie veut célébrer brillamment cette année et d'ores et déjà, tout un programme de réjouissances est en préparation sur le détail desquelles nous aurons l'occasion de revenir.

UNE PRESTIGIEUSE PENDULE NEUCHÂTELOISE

Mais parallèlement, et mieux encore, le comité a voulu marquer cet anniversaire par une création exceptionnelle, s'agissant d'une pendule neuchâteloise de style Louis XV dont les lignes sont d'une grande pureté, témoins glorieux de l'horlogerie des temps passés.

Cette pièce, unique en son genre, est créée par les spécialistes et experts du Musée d'horlogerie et elle est exclusivement réalisée par des artistes et artisans neuchâtelois.

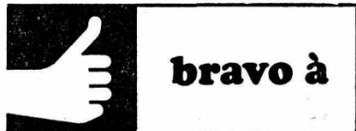
Le cabinet, en bois de tilleul, est façonné à La Sagne, alors que le décor est l'œuvre d'Alfred Huguenin, peintre

loclais, l'un et l'autre monogrammés. La pendule est équipée d'un mouvement Zénith, gravé «Bicentenaire du Château des Monts», avec sonnerie des heures et des quarts sur deux cloches, celles-ci sortant d'une fonderie de La Chaux-de-Fonds. C'est encore à La Chaux-de-Fonds que les aiguilles ont été réalisées, puis ciselées et dorées par un artisan du Locle. Signé «Château des Monts, Le Locle», le cadran, peint à la main et émaillé, est aussi l'œuvre d'un artisan loclais, alors que la lunette, en bronze, sort d'une fonderie d'art de Fleurier. Et tout naturellement, ce sont les spécialistes du Musée d'horlogerie du Château des Monts qui assurent le montage et le réglage des pendules et mouvements.

DES FABLES DE LA FONTAINE EN EXCLUSIVITÉ

Afin d'assurer à chaque pendule du bicentenaire un caractère original et exclusif, le Comité du Musée d'horlogerie a décidé, pour la décoration des socles, de laisser aux acquéreurs le choix des unes ou des autres des fables de l'œuvre géniale de Jean de La Fontaine, ainsi que la couleur de base, le cabinet et le chapiteau étant ornés des jolies fleurs dont Alfred Huguenin a le secret.

Ainsi garantie d'un caractère exclusif, cette création d'une pendule neuchâteloise du bicentenaire du Château des Monts débouche tout naturellement sur des pièces de collection qui suscitent bien des convoitises, ainsi qu'en témoigne la souscription qui dépasse les prévisions les plus optimistes. (sp)



Six collaborateurs d'Aciera Le Locle...

... qui ont obtenu un «Prix de l'Excellence» pour les prestations exceptionnelles réalisées en 1986. Il s'agit de Roland Gutknecht, de Chézard, qui s'est distingué en tant que meilleur vendeur pour les centres d'usinage; de Mario Barzagli, du Crêt-du-Locele, qui a reçu le prix pour un taux de productivité supérieur à la moyenne; de Jacques Bogar, de Morteau, Kurt Weyermann, de La Chaux-de-Fonds, Patrice Müller, de Renan, et Pierre-Alain Racheter, de La Chaux-de-Fonds, auxquels a été attribuée la distinction sur la base des efforts accomplis pour améliorer la qualité. (comm - paf)

SOCIÉTÉS LOCALES

Le Locle

SEMAINE DU 22 AU 28 AVRIL

CAS section Sommartel. - vendredi 24, assemblée mensuelle à 20 h à Roche-Claire; fondue dès 18 h. - Samedi 25 et dimanche 26, cabane Bertol - Tête Blanche. - Mardi 28, réunion des aînés à 18 h aux Trois-Rois. Gardiennage: MM. J.-C. Wyder et R. Theytaz.

CAS, dames, sous section Roche-Claire. - Samedi 25, les gorges de l'Areuse; rendez-vous des participantes vendredi 24 à 17 h 30 aux Trois-Rois. - Dimanche 26, Mont-Soleil; inscriptions jusqu'au jeudi 23, tél. 31.60.24.

Chœur d'hommes «Echo de l'Union». - Jeudi 23, répétition à La Chaux-de-Fonds - Ancien Stand. Départ 19 h 30 de la Maison de Paroisse avec voitures. - Lundi 27, répétition à 20 h au local.

Club du berger allemand. - Mercredi 22 et samedi 25, entraînements au chalet.

Société canine. - Mercredi 22 à 18 h 30 et samedi 25 à 13 h 30 entraînements au chalet. Renseignements: A. Quidort, tél. (039) 28.10.30.

Amis de la nature, section Le Locle - Les Brenets. - Samedi 25 et dimanche 26, gardiens au chalet R. Joliat et J.-P. Robert. - Samedi 25, nettoyeurs des Saneys; renseignements chez B. Jacot, tél. 31.38.70.

Contemporaines 1912. - Mercredi 22, à 14 h 30 à l'Hôtel des Trois-Rois, règlement des comptes pour la course de juin.

ÉTAT CIVIL

LE LOCLE

Promesses de mariage

Fuentes Antonio-Cuitlahuac et Félix Marie Ange.

la voix d'une région

Ancien commandant de la police et des pompiers Paul Brasey n'est plus

Un peu plus de deux ans après avoir souhaité prendre sa retraite, l'ancien commandant du corps de la police locale du Locle et du bataillon des sapeurs-pompiers, Paul Brasey, est décédé.

Ce n'est que quelques mois après s'être déchargé de ses obligations professionnelles que les premiers signes d'une terrible maladie se sont manifestés. Volontaire il avait alors fait face à l'adversité, mais son état de santé s'est malgré tout détérioré, ces derniers mois surtout.

Il est décédé mardi en début d'après-midi à l'hôpital où il avait été reconduit la veille au soir.

Fribourgeois d'origine Paul Brasey a passé 31 ans de son existence au sein du corps de la police locale où il a rapidement gravi les échelons puisqu'il en prit le commandement en 1967. Il le remit le 28 février 1985. Animé d'un profond sens du devoir, de la volonté de servir la communauté il prit le commandement du bataillon des sapeurs-pompiers le 1er janvier 1973 et le quitta le 31 décembre 1984.

Il savait être exigeant avec ses hommes, mais l'était aussi à son égard. Il leur inculquait le sens des responsabilités et leur demandait un maximum d'engagement, comme il savait s'engager lui-même.

Paul Brasey qui affirmait que «le commandement est moins une fonction qu'une vocation» a par ailleurs

participé activement à l'activité de nombreuses sociétés locales. Il était, de surcroît, un habile tireur et était apprécié de ses camarades de «La Défense».

Tant sur le plan cantonal que fédéral, il fut l'animateur et le chef de classe de nombreux cours de sapeurs-pompiers. Son humour, ses blagues étaient légendaires. A la fermeté qu'il manifestait selon les circonstances de sa fonction, il savait par ailleurs répondre par la gentillesse, la générosité, la disponibilité.

Dans ses moments de détente, de loisirs, il était un compagnon très agréable, bon vivant, plein de verve et d'entrain. Dans ses fonctions professionnelles il disait lui-même qu'il ne fallait jamais oublier le sens des responsabilités «afin d'agir conformément à la mission qui nous a été donnée».

Dans le dernier discours qu'il adressa à ses hommes, il leur laissa ces quelques mots qui, aujourd'hui, prennent valeur de testament spirituel: «Notre monde plus que jamais exige des gens courageux, audacieux dans leur décision, efficaces dans leur travail, énergiques dans l'action, mobiles, déterminés et précis».

Avec son décès c'est un homme populaire et unanimement apprécié au Locle et dans de très larges milieux qui s'en va.

A son épouse, ses enfants, sa famille, «L'Impartial» exprime ses plus vives condoléances. (jcp)

Apprentis ETA

Formés sur des fraiseuses CNC Aciera

L'entreprise loclaise Aciera SA communique que la manufacture ETA, SA Granges, mise de manière conséquente sur l'automatisation de sa production dès lors qu'il lui est extrêmement difficile de trouver dans la région des collaborateurs qualifiés en nombre suffisant.

C'est pour cette raison que ETA a acheté deux fraiseuses Aciera à commande CNC pour ses centres de formation à Granges et à Fontainemelon. Cette acquisition doit permettre aux apprentis de l'entreprise de se familiariser en temps opportun, parallèlement à la formation conventionnelle, avec les technologies nouvelles.

C'est dans cette optique qu'Aciera a développé le logiciel informatique «Didacta 200» utilisé non seulement en Suisse, mais aussi dans quelques pays étrangers.

Avec l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel, ETS du Locle et le Centre de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois, Aciera a élaboré le «cours d'introduction à la commande numérique de machines-outils».

Actuellement utilisé dans sa troisième édition il permet de former les collaborateurs industriels et les diplômés des Ecoles techniques. Dans le cadre de leur formation axée sur l'avenir indique encore Aciera, tous les apprentis d'ETA ont choisi l'option micro-technique. Ils apprennent ainsi à développer des programmes NC selon le niveau le plus avancé de la technique.

Les connaissances acquises de la sorte peuvent ensuite être appliquées dans la pratique des machines-outils de la génération la plus récente. (comm-p)

Projet de centre balnéaire aux Ponts-de-Martel Le point de vue du Conseil communal

Le projet de la construction d'un centre balnéaire au lieu-dit le «Petit Montreux» au-dessus des Ponts-de-Martel continue à faire grand bruit. Ce terrain, propriété de la ville de Neuchâtel a été vendu par le législatif du chef-lieu en date du 6 avril dernier. Or, un comité d'opposition à cette transaction, avec à sa tête Archibald Quartier s'est formé et a lancé un référendum le 8 avril.

Or, dans ce contexte le Conseil communal des Ponts-de-Martel explique qu'à la suite de la parution de divers articles sur cette affaire et face à une certaine confusion qu'il a pu déceler lors de diverses conversations il tient à préciser divers points.

Non pour entrer dans la polémique ajoutent les autorités des Ponts-de-Martel, mais plutôt pour remettre certains aspects du problème à leur place.

NE PAS CONFONDRE!

L'exécutif ponlier indique qu'il y a lieu de ne pas confondre la vente d'une parcelle de terrain à un privé et la protection des marais. Il ajoute qu'il est «descendu vers son homologue de Neuchâtel pour favoriser la transaction et non pour imposer son point de vue, mais pour débloquer la situation».

Il répète que «la transaction immobilière concerne la ville de Neuchâtel, pro-

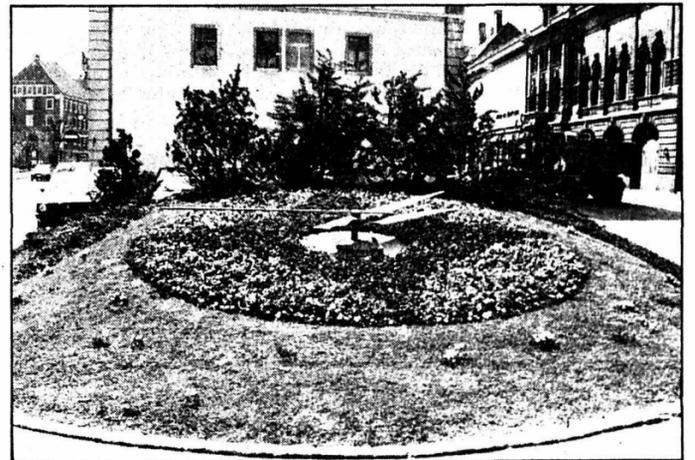
priaire du terrain et une personne des Ponts-de-Martel, à titre privé et que la commune n'intervient pas dans celle-ci».

Outre cet aspect concernant la vente du terrain, le Conseil communal donne des indications à propos de la protection des marais. «Nos marais ont une surface de 176 hectares, dont 142 sont déjà en zone protégée» écrit l'exécutif. «Il n'est donc pas exact d'affirmer que les marais ne sont pas protégés puisque le 80% se trouvent déjà en zone protégée depuis plus de 20 ans.»

Pour éviter une confusion déjà entendue des autorités précisent que «le Bois des Lattes n'est pas menacé par la construction de ce centre balnéaire car il se trouve à environ quatre kilomètres de l'emplacement où la tourbe serait exploitée pour alimenter le centre thermal. Il est de notoriété publique que le Bois des Lattes est protégé depuis quelques décennies».

Comme dernières précisions le communiqué relève que «le centre ne sera pas construit sur les marais, mais sur les coteaux, que la tourbe prévue pour les bains provient d'un emplacement où l'exploitation est autorisée selon une décision des autorités compétentes et qu'il faudra moins de tourbe pour les bains qu'il n'en est exploité actuellement pour l'horticulture». (comm-p)

Une horloge tout en fleurs 625 pensées annonciatrices du printemps



Une horloge de pensées et de pâquerettes: une note de gaieté pour le quartier. (Photo Impar-Favre)

C'est le printemps à ce qu'il paraît! Le dernier week-end ensoleillé a été là pour nous le rappeler. Un autre élément et pas des moindres, est également évocateur de cette saison annonciatrice de jours plus chauds. Il s'agit de l'horloge florale sise à l'intersection des rues M.-A. Calame et Daniel JeanRichard. Depuis quelques temps déjà, elle apporte une note de gaieté et de couleur à ce coin de quartier.

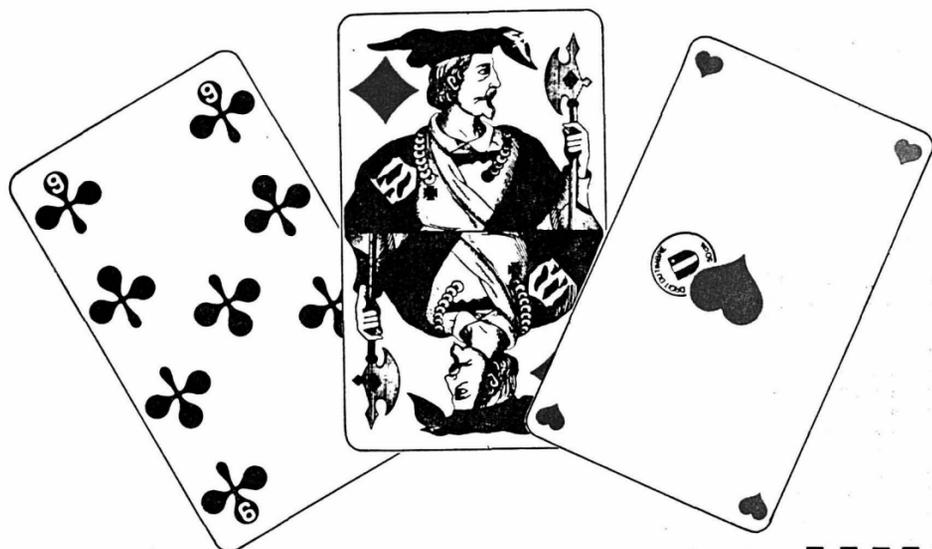
Elle est l'œuvre de la maison Frey Fleurs du Locle à qui il a fallu une matinée pour réaliser ce véritable petit bijou, symbole de la cité de l'horlogerie.

A la fonte des neiges, il a d'abord été procédé au nettoyage de l'endroit, notamment des crottes de chiens (nombreuses!).

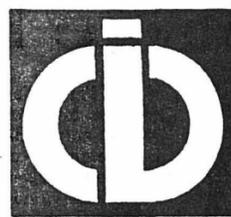
Puis, la terre a été changée et 625 pensées - 300 bleues et le reste en jaunes - ont été plantées; sans

oublier une centaine de pâquerettes «bellis».

Au mois de juin, ces fleurs seront remplacées par des bégonias. A noter que durant l'hiver dernier, il a fait excessivement froid et que les pensées - qui ont été cultivées à Boudry - ont quelque peu souffert de cette température. Le splendide résultat ne laisse pourtant apparaître aucun défaut... Il est la preuve d'un soin tout particulier apporté par le fleuriste. (paf)



LE LOCLE ET DISTRICT



Commerce Indépendant de Détail

..... **VOS ATOUTS**

DISCOUNT MEUBLES

E. ZWAHLEN Le Crêt-du-Loche - ☎ 039/26 55 26

MEUBLES - TAPIS - RIDEAUX

- Crédit - Facilités - 10 à 30% moins cher
- Parking

dès **Fr. 1580.-**



SUPERBES SALONS

très confortables
... à des prix sans concurrence!

TROIS VARIANTES:
● CUIR
● CUIR LOOK
● TISSUS

CORSETS LINGERIE **LOUISIANNE**

Grand choix de bikinis, maillots de bain
tailles 36 à 54, profondeurs B C D et DD.

Peignoirs, robes de plage, bonnets de bain

**Toujours bien conseillé
par le magasin spécialisé !**

chèques *fidélité*

Daniel-JeanRichard 21 - Le Locle - ☎ 039/31 82 79

Gobelins à broder
grand choix chez

E. Matthey

Tapissier-Décorateur
Côte 12-14, Le Locle

♥ Liste de mariage ♥

à disposition des fiancés

quincaillerie dubois

Temple 5 - Le Locle
☎ 039/31 40 15

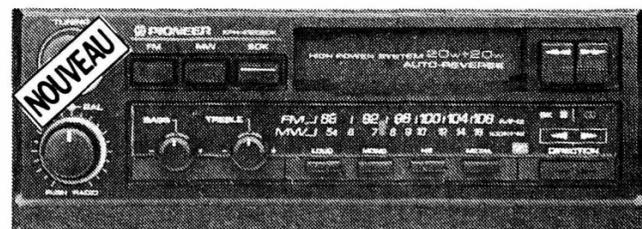
CID CID CID

Rideaux voilages
nouvelles collections chez

E. Matthey

Tapissier-Décorateur
Côte 12-14, Le Locle

PIONEER®



Vente et pose chez **RADIO - ÉLECTRO**

2400 Le Locle - Temple 21

Ferblanterie - Couverture - Installations sanitaires

René Vernetti

Atelier: Envers 17a, ☎ 039/31 24 39, Le Locle

Toujours à votre service:
Dépannage - Transformations -
Déneigement - Entretien - Réparations - Devis

- Air comprimé
- Ventilation
- Aspiration
- Étanchéité
- Monocouche
- Paratonnerres

N'oubliez pas de réclamer vos

chèques *fidélité*

TOUT POUR LES GRANDS NETTOYAGES DE PRINTEMPS



Balai d'appartement laqué rouge



Balai à main 100% crin cheval pur



Balai pour professionnels pur crin de cheval, 36 à 80 cm

Pour tous vos cadeaux une seule adresse:

KAUFMANN

au personnel qualifié et spécialisé

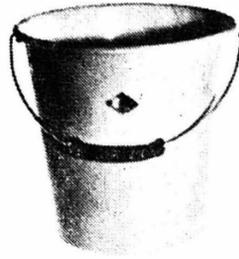
Marché 8-10, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 10 56

Paillasons brosses, coco et en caoutchouc, serpillières, pattes à poussière, éponges

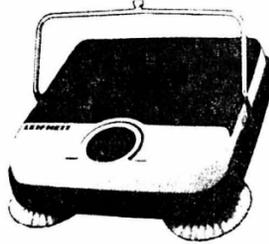
Une liste de mariage déposée chez Kaufmann vous assure un bon départ pour la vie à deux.



Echelles avec plate-forme, de 3 à 8 marches et échelles d'industrie



Seaux en matière synthétique, gradués



Balai mécanique LEIFHEIT, couleur beige et marron, garantis 2 ans

LE LOCLE

Cirque

OLYMPIA

est au Locle, Place Dixi
avec un nouveau programme international

notre ambition - votre plaisir

Mercredi 22 avril, à 15 heures et à 20 heures
Jeudi 23 avril, à 15 heures

représentation pour enfants et familles
La ménagerie est ouverte à partir de 10 heures
Réservation: ☎ cirque 080/22 52 95
La tente est bien climatisée

Il n'y a pas de mauvaise place pour une publicité bien faite!

Restaurant du Doubs

C'est super...
Ouvert 7/7. ☎ 039/32 10 91

Boutique «SANS COMPLEXE»

Grande-Rue 10 - Le Locle
Bourse aux vêtements

OUVERTURE:
mardi, mercredi, vendredi
de 14 h à 18 h 30
dès maintenant:

JEUDI 8 h 30 à 11 h 30
et 14 h à 18 h 30

La société de tir
«Les Carabiniers du Stand»,
Le Locle, organise le

cours Jeunes Tireurs

1987 au FASS pour les jeunes
Suisses(esses) nés(es) entre
1968 et 1970.

Première séance d'information et
d'inscription:
le mercredi 22 avril 1987,
à 18 heures, au Café des Pilons.

Pour renseignements:
☎ 039/31 39 56.

A louer au Locle

surface industrielle

de 340 m² équipée de
palans

Hangar

de 340 m² avec quai de
chargement.
☎ 039/31 73 33

Economies actives:



Gruyère

de l'Etivaz

1er choix,
gras, au lait cru

le kg ~~16⁸⁰~~

13.-

MIGROS

NEUCHÂTEL-FRIBOURG

Publicité intensive, publicité par annonces



Seul le
prêt Procrédit
est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide
simple
discret

Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.
Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité
à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

CREDIT COMPTANT

Jusqu'à Fr. 40'000 - sans garanties - discret et sans enquête auprès de l'employeur!

Veuillez me soumettre une offre de crédit comptant sans engagement.

Je sollicite un crédit comptant

de Fr. 1m

Remboursement mensuel en Fr.

Nom

Prénom

Rue

NPA localité

Date de naissance

Etat civil

Signature

Service rapide 01/211 76 11, Monsieur Lambert
Télé. 039 58 8021 Zurich

CITY BANK

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

54

LAWRENCE SANDERS

Le Dixième Commandement

Roman

Traduit de l'américain par Chantal Jayat
Droits réservés: Presse de la Cité Paris, et Cosmopress, Genève

De sa propre main, ma fidèle secrétaire écrivit cette missive qu'elle glissa ensuite, avec la photo de Glynis, dans une grande enveloppe de papier bulle.

- Vous verrez, expliquai-je, il y a une grille d'entrée à laquelle vous sonnerez. Un gros père sortira sur le perron. Le maître d'hôtel. Inutile de vous lancer dans de grandes explications. Vous lui remettrez la lettre et filerez sans demander votre reste. Compris?

- Compris, Monsieur Bigg. Je serai muette comme une carpe et vive comme la poudre.

Elle s'enveloppa dans une sorte de burnous fermé par des brandebourgs et, ainsi déguisée, s'en alla. Une demi-heure plus tard, je mis sous clef les dossiers Kipper et Stonehouse et

levai l'encre. La première chose que je vis, en rentrant chez moi, fut le carré blanc qui dépassait de sous ma porte: «Mademoiselle Cléo Hufnagel se fait une joie de dîner ce soir en compagnie de Monsieur Joshua Bigg et le remercie pour son aimable invitation».

Le cœur en fête, je troquai mon costume de ville contre une tenue plus décontractée puis inspectai mon garde-manger avant de dresser une liste des produits à acquérir. Muni d'un grand cabas, je ressortis dans la nuit froide et m'engouffrai dans le supermarché le plus proche. J'achetai une énorme côte de bœuf; des pommes de terre en robe des champs; une livre de beurre salé; une laitue pommée; un concombre de la taille d'un sous-marin; trois tomates; un oignon piqué de clous de girofle; un assortiment de fromages sous cellophane; une charlotte aux framboises nappée de crème Chantilly; six canettes de bière blonde; deux bouteilles de chianti à parure de raphia; un litre d'excellent whisky; un bocal de cerises à l'eau-de-vie; une mignonnette de Cointreau.

J'achetai également une nappe et des serviettes en papier joliment décoré, quatre bougies rouges parsemées de paillettes et, suprême raffinement, une rose jaune d'or à longue tige.

Cléo arriva peu après huit heures, chargée d'une miche au cumin qui sortait du four de notre boulanger local. Aussi modeste soit-il, ce présent me combla d'aise, j'avais pensé à tout, sauf au pain.

- Oh! m'exclamai-je. Quel charmant cadeau!

En retour, je lui offris la rose jaune, qui l'émut aux larmes et me valut un petit baiser sur la joue. Main dans la main, nous nous approchâmes du bon feu qui crépitait dans la cheminée.

- Buvons à notre santé, dis-je en débouchant la bouteille de chianti.

Nos verres s'entrechoquèrent.

- Cheers!

- Cheers!

- Délicieux, fit-elle de sa voix grave et chaude.

- Je suis content que tu aimes. Quant au menu...

J'énumérai les mets qui composaient notre dîner.

- Merveilleux. Mes plats préférés. Comment as-tu...

- Nom d'une pipe! m'écriai-je. J'ai oublié...

- Quoi donc?

- Le cerf-volant. Je t'avais promis un cerf-volant, je l'ai acheté, mais je l'ai oublié. Au bureau.

Un rire perla de ses lèvres.
- Ce n'est rien, Jos. Tu me le montreras la prochaine fois. De toute façon, nous n'aurions pas pu le lancer ce soir.

- Il est très joli, dis-je pour me faire pardonner. Rouge, avec des kilomètres de ficelle, et une splendide queue multicolore.

- Je suis sûre qu'il me plaira beaucoup. Merci, Josh.

- Bon. Si tu veux bien m'excuser un instant, je m'en vais de ce pas préparer notre dînette.

- Laisse-moi venir avec toi. Je me ferai toute petite, je te le promets.

Nous passâmes dans la cuisine. Jamais ce mouchoir de poche ne m'avait paru plus accueillant. Coiffé d'un torchon en guise de toque, un autre noué à la taille, je maniai cueillers et poêles avec un bonheur ineffable. Pour la première fois, je compris véritablement l'importance que revêtait le fait d'avoir un foyer. Un foyer à soi. Jamais je n'en avais eu auparavant. Et cette minuscule cuisine que je partageais en cet instant avec Cléo paraissait dotée d'une vertu magnifique.

(à suivre)

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Clos Grand-Jacques, à Môtiers Motion pour un cœur vert

Le Clos Grand-Jacques, grand espace vert au cœur du village de Môtiers, est à vendre depuis une année. Si un promoteur immobilier emballé le morceau, il pourrait bâtir deux locatifs ou quatre villas en face de la belle maison des Mascaron. A l'ouest de la Grand-Rue, l'histoire architecturale de Môtiers; à l'est, les bâtiments d'un 20e siècle qui construisent vite-fait-bien-fait. Le cachet du cœur du village est en jeu. Socialistes et radicaux se sont unis pour lui épargner un infarctus. Les libéraux boudent.



Le Clos Grand-Jacques au centre de Môtiers. Cœur de verdure menacé. (Impar-Charrère)

La motion socialo-radical a passé le cap du législatif en décembre dernier. Par sept oui, sans avis contraire. Les libéraux, pourtant ardens défenseurs du patrimoine, ne s'étaient pas associés à cette motion. Chez les radicaux, quelques militants «historiques» avaient toussé, alors que les socialistes - qu'on range en général du côté du «progress» sous toutes ses formes - portaient résolument en guerre pour ne rien changer. Le tableau des contradictions était brossé.

PAS FAIRE LA MÊME FAUTE

La motion demandait que le Conseil communal s'approche du propriétaire du clos pour connaître le prix du terrain. Elle souhaitait aussi qu'il examine les aides pouvant alléger la charge d'un éventuel achat. Etant entendu que même en imposant un plan de quartier et un règlement d'urbanisme à un éventuel promoteur immobilier, tout ce qui pourrait se construire le long de la Grand-Rue n'arriverait pas à la cheville des bâtiments qui en constituent le cachet.

Pascal Stirnemann, défendant cette motion, rappela qu'après l'incendie de l'ancienne Coop, à la fin des années 1950, «on pourrait aujourd'hui reprocher aux autorités de ne pas avoir tout fait pour obtenir une construction qui s'intégrerait mieux au quartier».

Des constructions sur le Clos Grand-Jacques, zone d'ancienne localité, devraient certes respecter le règlement d'urbanisme. Mais un règlement ne peut pas obliger un architecte à construire un bel immeuble. Habile, l'architecte peut, par contre, ériger quatre villas ou deux locatifs sans trop de problèmes. Et modifier complètement l'aspect du site.

VENDU CHÈREMENT

Le Clos Grand-Jacques qui a vu passer les siècles sans être recouvert d'immeubles vendra chèrement sa peau. D'une part, le prix du terrain pourrait atteindre 100 fr le mètre carré (non équipé); d'autre part, celui qui l'achète devra s'attendre à connaître des problèmes avec les autorités et les milieux luttant pour la protection du patrimoine.

En 1981, le corps électoral avait refusé d'acheter ce terrain car la transaction était liée avec l'échange d'une parcelle agricole. Aujourd'hui, le problème se pose une nouvelle fois. On voit mal le Conseil communal relancer l'achat. Ainsi, par inertie, Môtiers risque de se désintéresser d'un terrain fiché dans son cœur, alors que Couvet, pour ne citer que cet exemple, doit sacrifier son dernier lopin de verdure pour y bâtir un locatif.

C'est la parcelle où l'on allume le feu du 1er Août...

JJC

Installation d'un télé-réseau à Boveresse La télévision à l'étroit

Boveresse, 311 habitants au dernier recensement, aimerait se brancher sur le télé-réseau de Serac-Valtra qui, dès que Buttes sera câblé, alimentera tous les villages du Bas-Vallon situés à l'ouest de Couvet. Serac a fait ses comptes: relier le petit village coûtera 360.000 francs. Il faudrait que 90% des foyers soient branchés pour rentabiliser l'affaire. Sollicités, les «Grenouillards» ne sont, pour l'instant, que 73 à vouloir s'enchaîner. La télévision est trop à l'étroit dans cette petite localité.

Edmond Jenrichard, président de commune, explique que ceux qui manifestent le désir de s'établir à Boveresse ne se soucient pas seulement de la fiscalité, mais veulent aussi savoir s'ils pourront jouer avec la télécommande de leur poste de TV.

Pour les trois chaînes suisses, ça marche. Pour les françaises et celles qui arrivent par satellite, c'est impossible.

Les autorités de Boveresse ont pris contact avec Serac-Valtra qui arrose Fleurier, Couvet, Môtiers, St-Sulpice, et bientôt Buttes. A Boveresse, le devis est établi. Ceux qui voudront se câbler déboursent 300 francs par appartement. Le propriétaire de l'immeuble versera 500 francs (somme à récupérer éventuellement sur le prix des locations). L'abonnement mensuel coûtera une vingtaine de francs.

POUR LA PREMIÈRE FOIS

Chez Serac-Valtra, M. Haldimann nous explique que l'entreprise a été obligée d'introduire une taxe par immeuble pour la première fois. Ailleurs, sauf à Buttes (300 francs), c'est le régime de la taxe unique par appartement: 250 francs.

Boveresse est un petit réseau, qu'on parviendra tout juste à amortir sur 20 ans. Il faut 90 abonnements pour tourner, il en manque actuellement dix-sept. Et le délai pour s'inscrire était fixé au 15 avril...

SOLIDARITÉ

Edmond Jeanrichard craint que le télé-réseau ne se fasse pas:

- Il faut prendre une décision prochainement. Nous allons refaire la route au milieu du village, après, il sera trop tard pour creuser.

Le président de commune, avec ses 73 inscriptions, devra négocier ferme. Il espère que Serac qui gère des réseaux rentables comme ceux de Fleurier et Couvet se montrera compréhensive. Qu'elle sera sensible à l'idée d'une solidarité intercommunale.

Câbler les six-communes historiques de la Châtellenie du Val-de-Travers, ce n'est pas forcément un argument commercial à l'heure des médias électroniques. Mais, sans Boveresse, il manquerait une pièce au puzzle de la diffusion des images dans un Vallon dont l'avenir est plus souriant qu'à la fin des années 1970.

Boveresse veut son câble. Serac veut ses 90 abonnés. Les positions sont tranchées, mais le compromis semble possible. Dussions-nous voir les autorités communales creuser elles-mêmes la fouille depuis Môtiers pour relier leur village...

JJC

Juge cantonal mis en cause Odeur de soufre chez les radicaux

A partir de quel moment l'avis émis par un magistrat dépasse-t-il le devoir de réserve?

Le Tribunal cantonal neuchâtelois doit examiner incessamment ce problème, à propos du juge Zen-Ruffinen mis en cause par le conseiller communal Claude Frey.

Dans une lettre aussi prudente que modérée, le conseiller Frey informe le président du Tribunal cantonal, instance de surveillance des magistrats de l'ordre judiciaire, de l'intervention du juge Zen-Ruffinen dans une affaire immobilière opposant M. Locatelli, promoteur de plusieurs habitations dans la parcelle de la Villa Degoumois, rue Saint-Nicolas, jouxtant le «château Pernod», propriété de M. Blum. Ce problème va être réglé entre les intéressés.

«Conseils d'ami» que le juge a donnés à M. Locatelli dans son bureau ou intervention plus orientée comme l'affirme un rumeur soigneusement organisée, qui fait du juge cantonal le «conseiller juridique d'une société immobilière». Dès lors «l'information» au président du Tribunal cantonal prendrait le caractère d'une juste «dénonciation» qui n'a pas le courage de son nom.

Le Tribunal cantonal va examiner au cours d'une enquête préliminaire, (procédure de routine) s'il y a lieu ou non d'ouvrir une enquête contre le juge Zen-Ruffinen. Ce premier examen du dossier peut conduire au

classement pur et simple, comme cela se produit chaque année, car les magistrats et avocats sont exposés aux risques de plaintes pour mille et une bonnes ou mauvaises causes.

Le Tribunal détermine s'il y a lieu de prendre une sanction, il peut prononcer une réprimande ou un blâme ou, dans les cas graves, la suspension et la révocation de l'intéressé.

Il n'est pas à exclure que ce qui est une pratique courante et admise chez les chrétiens-démocrates valaisans, dont le juge Zen-Ruffinen est issu, fasse sourcilier en terre neuchâteloise.

Mais sous-jacent à ce dossier, il y a une brigue balzacienne qui oppose depuis des années les deux radicaux Frey et Zen-Ruffinen que leurs affections réciproques devraient plutôt réunir que diviser.

Il y a dans ce dossier quelque chose d'excessif comme peuvent en secréter ces haines de famille, sournoises

et ambiguës et qui pour l'heure relève encore de la sphère privée.

Au Tribunal cantonal de se prononcer, sans trop tarder, si possible, dans cette odeur de soufre.

Quant au Conseil d'Etat, lui, fort de quel préjugé? il s'est déjà prononcé: il a refusé la proposition faite par l'Université de nommer M. Zen-Ruffinen chargé de cours de droit fiscal pour un cours de deux heures.

Il sera intéressant d'observer comment la Faculté de droit de l'Uni appréciera que le gouvernement n'ait pas pris la précaution d'attendre la décision du Tribunal cantonal.

Même un «blâme» n'empêcherait pas que l'on soit chargé de cours à l'Uni qui en a vu d'autres!

On a connu des conseillers d'Etat qu'une dose d'alcoolémie de deux pour mille n'a pas empêché de gouverner, même en tirant une bien triste bouille.

Gil BAILLOD

Hôtel Beaulac à Neuchâtel Pas d'extension

Beaulac restera Beaulac! Le Conseil communal de Neuchâtel a décidé de ne pas entrer en matière s'agissant de l'extension de l'Hôtel Beaulac sur le domaine public pour le porter à 200 chambres.

L'hôtel est bien dirigé, sa rentabilité est bonne; aussi les propriétaires acceptent de bonne grâce le refus de l'exécutif de Neuchâtel.

L'extension n'étant pas possible, différentes options restent ouvertes qui vont être remises à l'étude. (Imp)

Une télécommande qui peut remplacer toutes les autres «James» est un expert

Etonnante, cette petite boîte nommée «James». Elle peut «écouter» les signaux émis par une télécommande, les analyser et les mémoriser. Et puis les reproduire sur un de ses 120 canaux. A lui seul, «James» permet de «piloter» à la fois une télévision, un magnétoscope et une chaîne stéréo. Ajoutez un récepteur infra-rouge par-ci par-là et la même boîte branchera ces appareils sur le secteur ou allumera une lampe.

Plus étonnant encore: ce «super-gadget» a été développé au sein d'une petite équipe qui s'intéresse à la vie quotidienne des handicapés, la Fondation suisse pour les téléthèses, à Neuchâtel. Et il doit ses dimensions modestes à une technologie de pointe maîtrisée par une entreprise de La Chaux-de-Fonds, Ismecca.

Les vedettes de «Computer 87», salon suisse de l'informatique, de la bureautique et de la télécommunication qui se tiendra du 28 avril au 1er mai au Palais de Beaulieu à Lausanne, seront en bonne partie neuchâteloises. ALP System (Cortaillod) sera là pour montrer que la traduction par ordinateur n'est plus une perspective, mais une réalité. Et la Fondation suisse pour les téléthèses (Neuchâtel) y présentera deux appareils plus qu'intéressants.

LE RETOUR D'HECTOR

«Hector l'ordinateur qui parle» (il avait été présenté fin 1984 à La Chaux-de-Fonds) arrivera avec un logiciel complètement réécrit, plus rapide et plus puissant. On peut signaler que les télévisions des pays voisins lui ont consacré plusieurs reportages et que la chaîne Espace 2 s'est vu décerner récemment un prix de la Communauté des radios francophones pour une émission consacrée à cette machine.

Et puis il y a «James». Pendant un an et demi, un jeune ingénieur ETS, Stéphane Zulli, a écrit puis optimisé un logiciel terriblement malin qui analyse des émissions infra-rouges et les comprime (2000 fois) en mémoire. Le travail de ce petit système expert se manifeste dans une télécommande qui est capable d'«apprendre» les codes utilisés par d'autres télécommandes selon un processus simple (pour l'utilisateur) et de les reproduire.

La première application, c'est celle à laquelle on pensait d'abord exclusivement: la Fondation suisse pour les téléthèses: permettre à des handicapés de «contrôler leur environnement», c'est-à-dire d'allumer une lampe ou un téléviseur, de manœuvrer un lit électrique, d'ouvrir une porte, etc. Objectif atteint: «James» réduira spectaculairement les coûts d'installation de tels équipements.

Mais «James» est si souple et si puissant qu'on peut l'utiliser ailleurs. Par exemple dans un hôpital où certains

canaux préprogrammés permettront d'appeler une infirmière ou de commander le lit, alors que d'autres canaux seront laissés à la disposition du patient pour commander par exemple un radio.

De là à une utilisation «grand public», où «James» remplacerait toutes les autres télécommunications, il n'y a qu'un pas que Jean-Claude Gabus espère bien franchir. «James» pourrait faire plus encore. Par exemple servir aux revendeurs d'audio-visuel à tester l'état d'une télécommande. Ou encore, l'appareil pourrait devenir une «super-puce» intégrée à n'importe quelle télécommande...

FAIRE CARRIÈRE

Ces développements ne sont pas des rêves lointains, mais des possibilités étudiées aujourd'hui déjà. L'essentiel, à court terme, est pourtant que «James» fasse une carrière commerciale. Cela donnerait quelques moyens à une fondation très créative et par ailleurs sans but lucratif. JPA

Audience du Tribunal de police du Val-de-Ruz Une amende au goût de bouchon

F. B. circulait, le 30 décembre 1986 vers 3 heures au volant de sa voiture, entre Pierre-à-Bot et Fenin. A la hauteur de la carrière de La Cernia, F. B., selon ses dires, a croisé un véhicule roulant partiellement à gauche de la ligne médiane. Pour éviter le choc, le prévenu a donné un coup de volant à droite. Sa voiture est montée sur le talus enneigé et a fini sa course sur le toit. L'inévitable prise de sang ayant révélé un taux moyen de 0,96%, le prévenu comparait sous les préventions d'ivresse au volant et perte de maîtrise.

Les débats ont été établis que F. B. n'était pas un buveur d'habitude. Le prévenu a même affirmé que son «point de chute» était un bar sans alcool. Le président a retenu les explications du prévenu et a abandonné la prévention de perte de maîtrise. Tenant compte des circonstances, mais aussi de l'absence de tout antécédent identique, le tribunal, renonçant à une peine d'emprisonnement, a condamné F. B. à 700 fr d'amende, laquelle pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve d'un an, et à 333 fr 50 de frais.

COLLISION MILITAIRE

Dans la matinée du 13 janvier 1987, il neigeait fortement sur la région. R. V. circulait au volant de sa voiture de Chézarid en direction des Vieux-Prés. Selon le rapport de police, la chaussée, à forte déclivité, était recouverte de glace et de

neige menant au stand de tir de Chézarid-Saint-Martin, le prévenu s'est trouvé en présence d'un camion militaire obstruant totalement la route.

Un groupe de soldats venait de quitter le pont de ce véhicule. Celui-ci avait quelque peine à faire demi-tour en raison des conditions de la route. Le prévenu n'a pas pu s'immobiliser à temps. Le choc a démolé sa voiture. Or, peu avant, la mésaventure avait failli arriver à un autre automobiliste, lequel avait enjoint, sans succès, les militaires présents de prendre des mesures propres à ralentir les véhicules montants.

A l'audience, R. V. a admis une vitesse d'environ 60 à 70 km/h.

Selon son avocat, citant une jurisprudence du Tribunal fédéral, un conducteur n'a pas à prévoir de rencontre sur la partie de route qui lui est réservée, pour autant que la largeur de la route permette de croiser sans danger.

Il a conclu à la libération pure et simple de son client. Le Tribunal rendra son jugement la semaine prochaine.

TAXES OUBLIÉES

La loi sur la taxe militaire est sévère: elle prévoit une peine d'arrêts ou d'amende pour celui qui n'acquiesce pas sa taxe dans le délai imparti. L'infraction est réalisée dès que le délai de paiement est échu. Peu importe alors que la taxe soit payée avant l'audience.

R. Z. et E. F. ont «oublié» de régler le montant de la taxe. En l'absence d'antécédents identiques, ils ont écopé de un jour d'arrêts avec sursis pendant un an, conditionné au paiement de la taxe. Chacun paiera en outre 34 fr 50 de frais. R. D., lui, a également «oublié» de payer sa taxe, mais pour... la cinquième fois consécutive!

Il a été condamné à deux jours d'arrêts avec sursis pendant un an, conditionné au paiement de la taxe dans le délai d'un mois, et à 34 fr 50 de frais.

P. A. D. avait également oublié de payer, mais il s'est acquitté du montant avant l'audience. Il a été condamné à 50 fr d'amende et 34 fr 50. V. G. a refusé de servir. Un paiement volontaire de cette taxe de remplacement est exclu. Il a été condamné à deux jours d'arrêts fermes et à 34 fr 50 de frais. Enfin, par défaut, D. S. a été condamné à deux jours d'arrêts avec sursis pendant un an, conditionné au paiement de la taxe dans un délai d'un mois, et à 34 fr 50 de frais. (Zn)

● Le Tribunal du Val-de-Ruz était placé sous la présidence de M. Daniel Jeanneret, assisté de M. Patrice Phillot, substitué au greffe.



Super Centre Ville

Rue de la Serre 37-43 - La Chaux-de-Fonds

Laver et sécher avec «Satrap»

Lave-linge Satrap Compact 8500-18. Lave-linge entièrement automatique, capacité 4-5 kg, 8 programmes principaux et 6 programmes complémentaires, 370 t/min, 65 x 45 x 65 cm, 220 volts/10 ampères, coloris blanc. **845.-** au lieu de 990.- (sans photo)

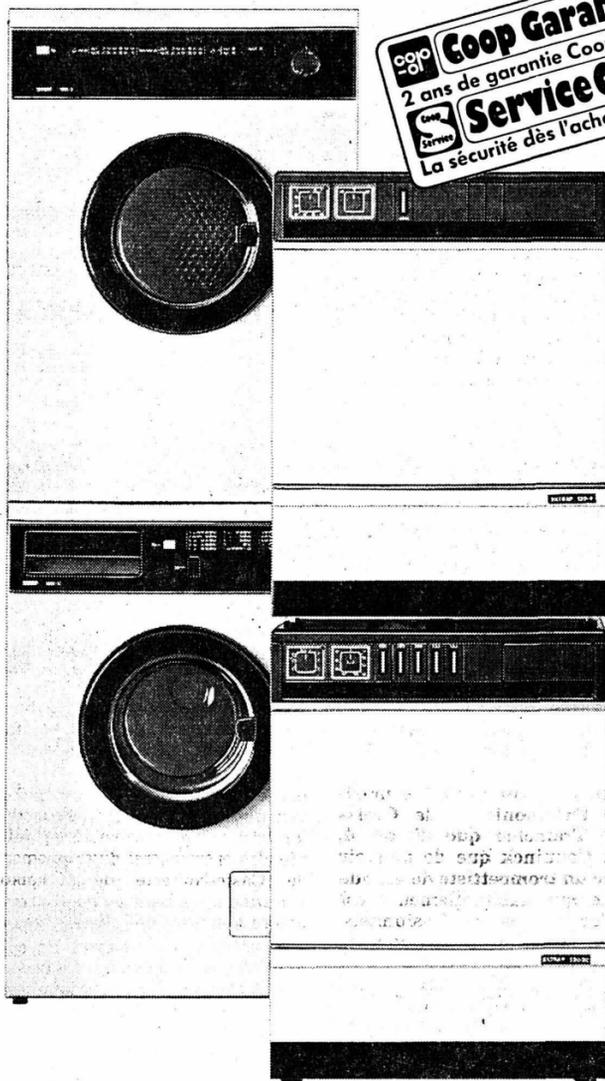
Sèche-linge Satrap 9800-3
Pour tout genre de textile, capacité 4 kg, 2 programmes, sèche pour rangement dans une armoire ou pour le repassage, peut être combiné en un élément complet peu encombrant avec le lave-linge Satrap 8000-17, 60 x 57 x 85 cm, coloris blanc.

675.-
au lieu de 775.-

Lave-linge Satrap 320-19
Capacité 4-5 kg, 15 programmes principaux et 6 programmes complémentaires, écologique, touche économique, approprié pour l'utilisation de lessives exemptes de phosphates et de produits liquides, peut être combiné en un élément complet avec le sèche-linge Satrap 120-4, 800 t/min, 60 x 60 x 85 cm, commutable 220/380 volts, coloris beige. **1195.-** au lieu de 1450.- (sans photo)

Lave-linge Satrap 8000-17
Capacité 4-5 kg, 10 programmes principaux et 7 programmes complémentaires ainsi que 2 programmes économie d'énergie, programmes lavage en douceur, peut être combiné en un élément complet avec le sèche-linge Satrap 9800-3, 500 t/min, 60 x 55 x 85 cm, commutable 220/380 volts, coloris blanc.

995.-
au lieu de 1150.-



Sèche-linge Satrap 120-4

Pour tout genre de linge, peut contenir le chargement complet d'une machine à laver, 4 programmes, sèche pour rangement dans une armoire ou pour le repassage, ne souffle pas de résidus textiles dans le local, peut être combiné de façon idéale avec les lave-linge 520-20 ou 320-19, 60 x 60 x 85 cm, coloris beige.

1095.-
au lieu de 1350.-

Lave-linge Satrap 520-20

Lave-linge moderne pour tous les tissus, d'un emploi facile, écologique, touche économique, capacité 4-5 kg, 21 programmes principaux et 6 programmes complémentaires, porte basculante, également approprié pour l'utilisation de lessives exemptes de phosphates et de produits liquides, peut être combiné en un élément complet avec le sèche-linge Satrap 120-4, 800 t/min, 60 x 60 x 85 cm, commutable 220/380 volts, coloris beige.

1395.-
au lieu de 1750.-

D'autres informations détaillées pour tous les modèles dans nos prospectus.

Aigle. Bienne: Coop Super Centre Gare. Delémont: Coop Super Centre. Fribourg: Coop City. Genève: Onex. La Chaux-de-Fonds: Super-Centre Ville. Lausanne: Au Centre. Monthey. Neuchâtel: Portes-Rouges. Sion: Coop City. Vevey: Coop City.

S/16-87 R7



PETITES ANNONCES

A vendre

DEUX PNEUS D'ÉTÉ Michelin, 165 x 14, en parfait état, Fr. 80.- les deux. Quatre jantes Opel 5 1/2 x 13, Fr. 80.- les quatre. ☎ 039/26 01 71.

ÉTABLI d'horloger, type ancien, noyer, avec 2 layettes, en parfait état. ☎ 039/23 77 72 heures de bureau. 039/28 19 00 le soir

1 TÉLÉVISEUR couleur récent, grand écran, Fr. 500.-. **1 buffet** de service avec vitrine, brun foncé, Fr. 200.-. **1 divan-lit** avec entourage, sommier et matelas, Fr. 50.-. ☎ 039/23 86 73 ou 28 23 81.

1 BUREAU en chêne massif. ☎ 039/26 40 74.

UNE MACHINE À LAVER Zanker et quelques stères de bois bûché sec. ☎ 039/31 46 58.

BUFFET DE SERVICE plaqué acajou, à l'état de neuf, avec vitrine, 200/47/95 cm. Prix intéressant. ☎ 039/23 04 90 après 19 heures

Chiens - chats à donner

CHAT 9 mois, stérilisé, contre bons soins. ☎ 039/23 71 18.

Tarif réduit
85 cts. le mot (min. Fr. 8.50)
Annonces commerciales
exclues

Solution de mots croisés

HORIZONTALEMENT. - 1. Nérophore. 2. Achillée. 3. Voultée; Die. 4. Au; Univers. 5. Créé; Némée. 6. Egal; Ere. 7. Leu; Gé. 8. Lozère; Van. 9. Énervation. 10. Seuil.

VERTICALEMENT. - 1. Navacelles. 2. Ecougeon. 3. Chu; Eauze. 4. Rituel; Ers. 5. Olen; Arve. 6. Pleine; Eau. 7. Hé; Vers; Ti. 8. Oedème; Vil. 9. Ire; Gao. 10. Emèse; Enna.

Dethleffs '86 + 87



Caravanes TRIPET, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 26 55/56
ACTIONS Prix d'hiver ACCESSOIRES
Dépot Bevaix NE AUVENTS

TROUVÉ

un marchand de meubles qui
vend «en-dessous» des prix !
Meubles Graber -Serre 116
La Chaux-de-Fonds

Pour notre salon de coiffure pour dames à La Chaux-de-Fonds nous cherchons une

gérante

C'est un poste qui exige l'expérience professionnelle, un esprit d'initiative, le sens de l'organisation, ainsi que la capacité de diriger du personnel.

Gidor-Coiffure
☎ bureau Zurich 01/242 93 11

CONSULTATION JURIDIQUE

DE L'ORDRE DES AVOCATS
NEUCHÂTELOIS

La Chaux-de-Fonds: Serre 67
Neuchâtel: avenue DuPeyrou 8

Un avocat pratiquant est à votre disposition pour vous donner tous conseils juridiques et pour vous orienter sur vos démarches les plus urgentes chaque jeudi de 16 à 19 heures.

A notre parking couvert, dès 50 francs d'achat

1 heure de parking gratuit !

Vous faites vos achats dans les rayons alimentaires et non-alimentaires du Super Centre Ville; gardez précieusement vos tickets de caisse et si le total de ceux-ci ascende à la somme de 50 francs, demandez aux caisses principales de chaque étage votre jeton pour

une heure de parking gratuit !

Accès direct au parking couvert avec votre chariot d'achat !

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir un **électroplaste qualifié**

ou un

collaborateur pouvant justifier d'une formation équivalente

Le poste conviendrait à une personne attirée par un travail précis et délicat.

Si vous avez quelques années de pratique et si vous désirez prendre des responsabilités et les assumer, envoyez votre offre à **SAD SA, rue Dufour 127, 2502 Bienne** ou prenez directement contact au no **032/41 22 11**



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Mise au concours

La Ville de La Chaux-de-Fonds met au concours un poste d'

aide en médecine dentaire

diplômée, à temps partiel (40 %), à la Clinique dentaire scolaire.

Traitement: selon échelle des traitements communaux, sous déduction d'une part correspondant à une prolongation de la durée des vacances.

Entrée en fonction: 10 août 1987.

Renseignements: Dr C. Raouf, Directeur de la Clinique dentaire scolaire, rue de la Serre 14, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 51 21.

Les offres de services avec curriculum vitae et copies de certificats sont à adresser à l'Office du personnel, rue de la Serre 23, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 11 mai 1987.

DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

En toute saison,
L'IMPARTIAL
votre source
d'informations

Pour un immeuble locatif et commercial

Au centre de La Chaux-de-Fonds nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir un

CONCIERGE À PLEIN TEMPS

Appartement de 4 1/2 pièces à disposition. Nous souhaitons de préférence un homme de métier qui puisse être à l'aise dans les problèmes techniques qui s'imposent ainsi que pour des petits travaux d'entretien et réparation dans l'immeuble. Poste assez intéressant et indépendant.

Les intéressés sont priés de nous faire parvenir leur offre avec curriculum vitae sous chiffre DE-630472 Publicitas, case postale, 2501 Bienne

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Première mondiale co-produite par Espace Noir «Une affaire compliquée», de Richard Gauteron

Samedi 25 avril, le Théâtre d'Espace Noir à Saint-Imier présentera une première mondiale qui n'est autre que la troisième pièce de Richard Gauteron, pièce co-produite par Espace Noir. Sous le titre «Une affaire compliquée», Richard Gauteron, Claire Page et Antoine Leroy, dans un décor de western spaghetti, vous feront grincer de rire en vous présentant deux policiers une femme témoin aux prises aux situations les plus grotesques et les plus absurdes qui soient. La pièce sera jouée une seconde fois à Saint-Imier le jeudi 30 avril.



«Une affaire compliquée» dans un décor de western spaghetti. (Photo Impar-CD)

C'est la première fois que les coopérateurs d'Espace Noir deviennent co-producteurs d'une pièce de théâtre. L'aventure a commencé quand Richard Gauteron a soumis une proposition aux coopérateurs qui très vite ont accepté de jouer le jeu.

Richard Gauteron, il est vrai, leur était bien connu pour avoir présenté déjà ses deux premières pièces dans le Théâtre d'Espace Noir, soit «Rien de spécial à signaler», pièce qui avait été co-produite par l'abc de La Chaux-de-Fonds, et «Deux poings c'est tout», avec Richard William Muller. Ces deux pièces continuent d'ailleurs à être jouées et elles seront présentées encore à divers festivals.

Isabelle Born, coopératrice responsable du secteur théâtre à Espace Noir, explique: «Nous avons été intéressés par l'idée de la co-production à plusieurs points de vue. Ainsi, c'était pour nous un moyen de déplacer pour une fois les centres de création théâtrale. Mais c'est

également une aide concrète à la culture».

Dans le cadre de cette co-production, Espace Noir s'est donc chargé de tout le côté administratif et technique du spectacle qui comprend entre autres la réalisation d'affiches, l'organisation de tournées et même l'obtention de subventions pour la troupe du Théâtre Marathon. Financièrement, Espace Noir assume tous les frais et prête son théâtre aussi bien pour les répétitions. Comme le laisse entendre Isabelle Born, d'autres co-productions de spectacles pourraient être envisagées à l'avenir.

LE THÉÂTRE MARATHON, DE NEUCHÂTEL

Le Théâtre Marathon a été fondé à Morges il y a deux ans et depuis le début de cette année, il a posé un pied, avec d'autres comédiens, soit Richard Gauteron, de Neuchâtel, et Antoine Leroy, de Tramelan, à Neuchâtel. C'est pour la

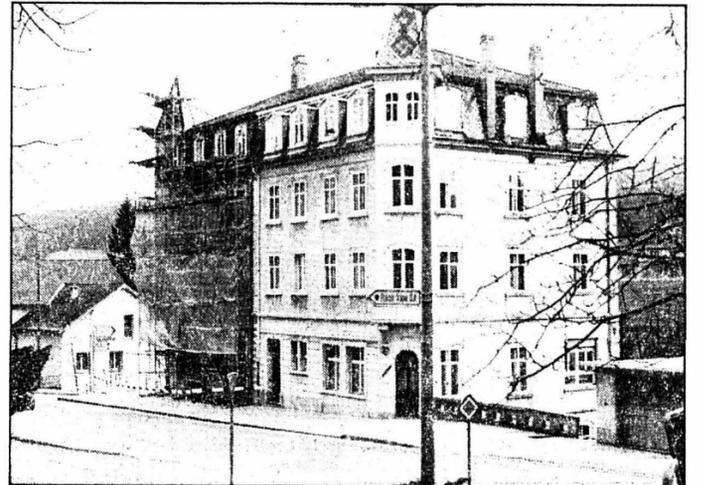
création de la troisième pièce de Richard Gauteron, «Une affaire compliquée», que cette antenne neuchâteloise a vu le jour.

Le comédien Antoine Leroy, de Tramelan, a joué l'an passé dans «Jacques et son maître», de Milan Kundera. Cette pièce avait rencontré un vif succès à la salle Patino à Genève. Elle était produite par la compagnie des 2 pucelles. Richard Gauteron, natif du Maroc, a travaillé surtout avec Le Roy Hart Théâtre de Lyon et le Centre dramatique de Stanislavski à Lausanne. Enfin, la comédienne Claire Page, engagée par le Théâtre Marathon pour jouer «Une affaire compliquée», a joué déjà dans deux productions de l'atelier de travail théâtral de Lausanne, soit «Le voyage en Orient» et «Le rêve», de Jacques Gardel. Elle a tourné aussi dans des films vidéo et est encore auteur de scénarios.

Dans «Une affaire compliquée», les trois comédiens ont travaillé dans la satire, le burlesque et la dérision en espérant susciter le rire, surtout le rire grinçant. Les situations les plus absurdes défilent, comme dans un rêve, où les fantasmes les plus inavoués trouvent leur place. En résumé: dans un décor de western spaghetti, des policiers attifés comme des cow-boys de série B, une femme dont l'insouciance n'a d'égale que la perversité et qui se métamorphose tout au long de la pièce. Claude et Jean-François Rossel, de Tramelan, sont responsables de la musique, et la photographe imérienne Cate Nowas des prises de vues et du montage diapos. A voir samedi 25 et jeudi 30 avril, à 20 h 30 à Espace Noir.

C. D.

Tramelan: projets intéressants pour l'Hôtel de la Gare



Les deux bâtiments rachetés par la société «La Trame S.A.»

Les bruits les plus fantaisistes circulent en ce qui concerne l'affectation de l'ancien Hôtel de la Gare, établissement fermé depuis de très nombreux mois et propriété d'une fiduciaire. Ce bâtiment se trouve dans un tel état de délabrement qu'il devenait dangereux pour les passants qui empruntaient le trottoir situé devant cet édifice. Croyant encore au développement de certaines activités, la société «La Trame S.A.» a non seulement racheté l'Hôtel de la Gare mais aussi le bâtiment qui jouxte ce dernier et propriété de la famille Augsburgers.

Après avoir subi une cure de rajeunissement, ces deux bâtiments trouveront une nouvelle affectation. Bien entendu l'on y laissera subsister des appartements. La police cantonale s'est montrée intéressée à y installer ses bureaux. Cependant de ce côté-là rien n'est encore définitif et certaines décisions doivent être confirmées. L'on agrandira du côté sud et la société «La Trame S.A.» y prévoit des locaux pouvant servir de garages. Cependant le rez-de-chaussée de l'ancien Hôtel de la Gare pourrait bien servir de magasin pour une vidéothèque et cela est une décision de dernière minute qui a de très fortes chances d'aboutir.

(Texte et photo vu)

Un trompettiste de renommée à Tramelan

C'est un honneur pour les musiciens de l'harmonie de la Croix-Bleue de Tramelan que dirige M. Emile de Ceuninck de pouvoir jouer avec un trompettiste de grande renommée qui habituellement est l'hôte d'orchestres professionnels. C'est dans le cadre de son concert annuel de samedi soir que l'on pourra entendre M. Patrick Lehmann de La Chaux-de-Fonds, trompettiste qui interprétera le très célèbre «Concerto pour trompette et orchestre» de Joseph Haydn.

Patrick Lehmann, jeune musicien professionnel a déjà un palmarès éloquent: diplômé de virtuosité de trompette et 1er prix avec félicitation du jury du Conservatoire de Versailles en 1984, 1er prix d'excellence en 1985, trompette-solo dans de nombreux orchestres symphoniques en Suisse comme à l'étranger, professeur dans plusieurs conservatoires de la région et, depuis peu, directeur de la «Musique militaire Les Armes Réunies» de La Chaux-de-Fonds.

Et puis l'harmonie de la Croix-Bleue sous la direction de son chef M. Emile de Ceuninck a préparé un programme de choix et de qualité.

On entendra par exemple «Ballade» du compositeur hollandais Meindert Boekel puis la fameuse «Ire Rapsody on Negro Spirituals» d'Eric Ball, œuvre connue et classée en 1re catégorie par l'Association fédérale des musiques.

Le point culminant de ce concert sera certainement l'exécution du célèbre «Concerto pour trompette et orchestre» de J. Haydn, avec le précieux concours de M. Patrick Lehmann. En création on entendra une marche intitulée «Pico bello» œuvre inédite d'un amateur de la région. «Intrada» de Roland Cardon ou «Tat Taratata» œuvre originale du pianiste Achille Scotti, ainsi que «Musique aux quatre vents» qui conduira les mélomanes en Chine et dans les montagnes du Caucase.

Avant de terminer avec une marche belge l'harmonie aura encore joué l'ouverture «Un matin, un midi, un soir à Vienne» du compositeur bien connu Franz von Suppé.

Si l'on ajoute encore que l'Ecole de

danse de Mme Chantal Cattoni apportera une note plaisante à ce concert avec un tout nouveau programme qui comprendra entre autre: divertissement tiré de Casse-Noisette de Tchaïkovsky, variation de la Belle au bois dormant ou encore variation de l'Oiseau bleu ou du Corsaire, on peut sans se tromper affirmer que c'est une aubaine pour les amateurs de bons spectacles de pouvoir assister samedi à la halle de gymnastique dès 20 h à une telle soirée de gala.

(Texte et photo vu)



M. Patrick Lehmann qui interprétera «Concerto pour trompette et orchestre» de J. Haydn accompagné de l'harmonie de la Croix-Bleue de Tramelan.

Au Conseil municipal de Saint-Imier

Nomination d'un chauffeur et d'un employé de voirie. - Le Conseil municipal a nommé M. Henri Fuhrmann, né en 1947, marié et père de famille, dessinateur-architecte, au poste d'employé de voirie et M. Paolo Genesi, né en 1946, marié et père de 3 enfants, chauffeur poids lourds, au poste de chauffeur et employé de voirie. Ces deux personnes travailleront au sein des services des Travaux publics.

Concert de la fanfare militaire. - Sur demande du Rgt inf 9, le conseil a mis la Salle de Spectacles à disposition, le lundi 11 mai 1987. A cette occasion, la

fanfare du Rgt inf 9 donnera un concert gratuit à la population.

Invitations - délégations. - M. Denis Gerber, conseiller municipal, assistera à l'assemblée générale de Diatel SA, jeudi 30 avril 1987, tandis que M. René Lautenschlager, conseiller municipal, sera présent à l'assemblée générale des sociétaires de Mon Repos, le mercredi 29 avril 1987 à La Neuveville.

Association romande des chefs de voirie. - Le conseil a décidé d'adhérer à cette association, qui demandait le versement d'une modeste contribution financière, afin de pouvoir créer un secrétariat qui diffuserait plus largement des informations concernant les problèmes de voirie, mettrait sur pied des cours de formation, transmettrait toute documentation jugée intéressante pour cette activité.

Inspection du Service de défense. - Cette année, l'inspection du Service de défense se fera par alerte. La date de cet exercice n'est pas encore connue, ceci permettra de créer la surprise auprès du Service de défense et de la population. (comm)

Une pollution évitée

Samedi matin peu avant 10 h, M. Meyer, agriculteur au Creux-Joly, signalait à la centrale d'alarme du Service de défense de Saint-Imier la rupture d'une conduite d'eau reliant la citerne à l'écurie. Avec des moyens de fortune, cet agriculteur réussit à réduire le débit de la fuite. Son plus grand souci était que la fosse à purin déborde, suite à l'arrivée de 40.000 litres d'eau, et provoque une pollution.

A 9 h 58, le Service de défense recevait l'alarme et se déplaçait dans les plus brefs délais sur les lieux. Après plus de 45 minutes de pompage à l'aide d'une motopompe, toute l'eau contenue dans la citerne fut évacuée.

En fin de compte plus de peur que de mal pour la 15e intervention depuis le 1er décembre 1986, du Service de défense. (c.-a.r)



Eh! la haie!

Tous les amis et protecteurs de la nature sont attendus samedi 25 avril 1987, à 8 h 30 devant l'Ancien collège de Corgémont. Nous aiderons un agriculteur à replanter une haie à proximité du stand. Les travaux dureront jusqu'aux environs de 17 h; chacun est prié de se munir d'une pioche et d'un piochard. Le repas de midi sera offert. L'aide des personnes n'étant disponibles qu'une partie de la journée sera également précieuse.

SAICOURT

Nomination

Le Conseil municipal de Saicourt, lors de sa dernière séance, a désigné Mmes Annelise Paroz, Pierrette Nobs et Verena Pugliese, déléguées au Centre de puériculture et la Prévôté et de l'Orval. Il a été pris connaissance également du mouvement de la caisse de compensation AVS de la localité, qui a effectué des paiements pour 710.528,85 francs et des encaissements de cotisations pour 168.181,20 francs. (kr)



Johann Geiser. (Photo kr)

Nomination à la piscine

A la suite du départ de M. Marcel Jeanneret, l'un des deux gardiens de la piscine de Tramelan, c'est M. Roger Reber qui a été nommé à cette fonction saisonnière dont le poste avait été mis dernièrement en postulation par le Conseil municipal.

M. Roger Reber qui entrera en fonction début mai est bien connu dans les milieux sportifs étant titulaire de la première équipe du Hockey-Club Tramelan mais pratiquant également de nombreux sports fort différents tels que le ski nautique, la planche à voile, la natation, le tennis, le vélo, le cross, le ski, etc. Roger Reber partagera donc sa nouvelle fonction avec M. Claude-Alain Berberat qui lui est déjà bien connu et apprécié à la piscine exerçant cette fonction depuis plusieurs années. (vu)

Carnet de deuil

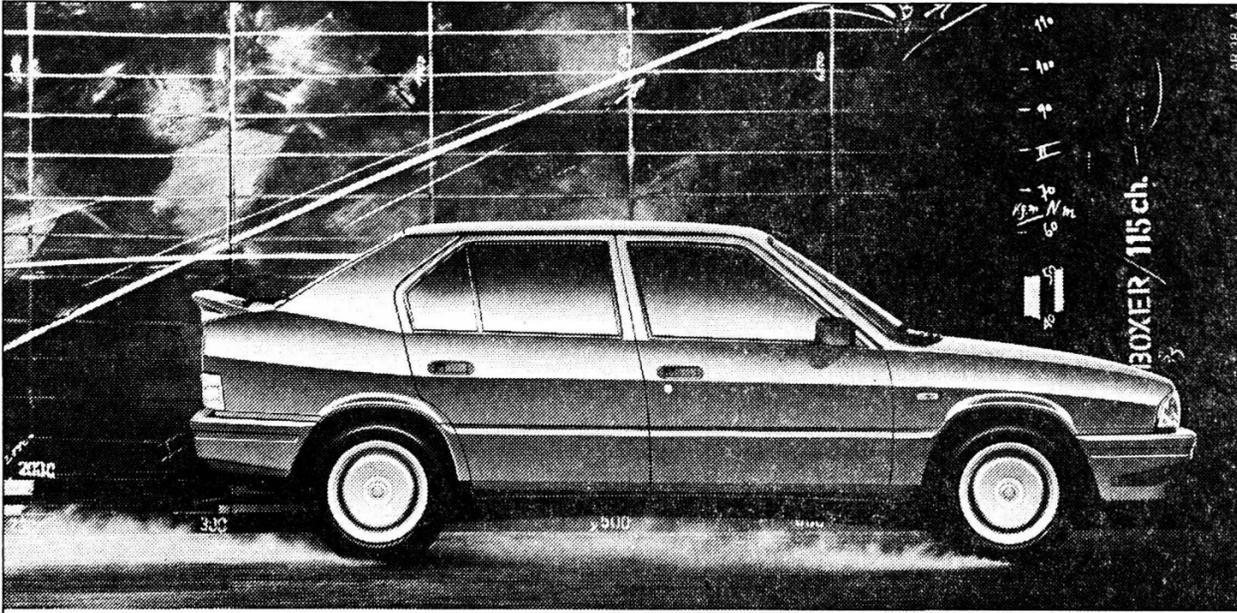
LES REUSSILLES. - On conduit aujourd'hui à sa dernière demeure, Mme Edwige Mathez née Gindrat qui s'en est allée dans sa 80e année après une longue et pénible maladie supportée avec courage et sérénité.

Domiciliée aux Gèrines 3 aux Reussilles, Mme Mathez avait épousé M. Fernand Mathez avec lequel elle avait durant de nombreuses années partagé les travaux de la ferme. La défunte s'est consacrée entièrement à sa famille où elle fut pour son mari et ses quatre enfants une épouse et une maman attentionnée et dévouée. Le départ de Mme Mathez laissera un très grand vide au sein de sa famille ainsi que parmi ses nombreuses connaissances. (vu)

NODS

Embouties par un tracteur

Un accident se soldant par des dégâts matériels est survenu à Nods, hier vers 15 h 15. Au volant de son tracteur, un agriculteur a embouti, dans un virage à gauche, deux voitures stationnées en bordure de chaussée.



BOXER 115 CV.

ALFA 33. UNE CHAMPIONNE ARRIVE.

LA NOUVELLE ALFA 33 1.7* VERDE.

UNE CHAMPIONNE ARRIVE CHEZ LES BERLINES SPORTIVES. ARMÉE DE TOUTE SA TECHNOLOGIE D'AVANT-GARDE NÉE DE LA COMPÉTITION. ALFA 33 1.7* VERDE: 115 CHEVAUX DE RACE ET 194 KM/H EN POINTE. SON MOTEUR? LE FOUGUEUX 4 CYLINDRES BOXER AVEC ARBRES À CAMES EN TÊTE, ALLUMAGE ÉLECTRONIQUE BIRAKIRISS ET DEUX CARBURATEURS À DOUBLE CORPS. LE GÂGE D'UN CENTRE DE GRAVITÉ ABASSÉ QUI OPTIMISE LA TENUE DE ROUTE. MAIS AUSSI LA PUISSANCE QUI SE TRADUIT PAR UNE ÉLASTICITÉ ET DES ACCÉLÉRATIONS IMPRESSIONNANTES À BAS RÉGIME DÉJÀ. SON COMPORTEMENT? D'UNE PARFAITE HARMONIE SPORTIVE. IL S'EXPRIME DANS LES COURBES EN PRÉCISION DE TRAJECTOIRE ET FAIBLE ROUTE, AU FREINAGE, PAR L'INCROYABLE EFFICACITÉ DES GROS DISQUES AVANT VENTILÉS.

L'ALFA 33 1.7* VERDE C'EST LE SUPERBE ÉQUILIBRE QUI FAIT NAÎTRE LA PASSION DE LA ROUTE, LE PUR PLAISIR DE PILOTER SUR LES TRACÉS LES PLUS DIFFICILES. VENEZ LA VIVRE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE ALFA LE PLUS PROCHE.



Alfa passionne la route

La Chaux-de-Fonds: Auto-Centre, Emil Frey SA, 039/28 66 77.

Agents locaux: La Sagne: Garage de la Sagne, 039/31 82 88; Le Locle: Garage des Eroges, G. Rustico, 039/31 10 90; Renan: Garage S. Kocher, 039/63 11 74; St-Brais: Garage J. Froidevaux, 066/58 46 76.

innovation armourins
printemps

superia

Une exclusivité dans nos magasins.



Seulement **169.-**

Finie la corvée du samedi!

Désormais, vous allez pouvoir être fier de votre gazon et l'entretenir sans effort grâce à la **tondeuse électrique Superia KT 30.**

Puissant moteur de 900 watts, largeur de coupe 30 cm, hauteur de coupe réglable de 15 à 35 mm. Avec bac récupérateur.

Prix champion: 169.-



Salon Canin
"Chez" Lada

Elizabeth Jacot-Piaget

Numa-Droz 88 ☎ 039/23 53 93

Stage de tango argentin

organisé par le

Club Amateur de Danse et le Centre de Rencontre.

Samedi 25 et dimanche 26 avril.

Renseignements et inscription au Centre de Rencontre ☎ 039/28 47 16

Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale

Jacques-E. Mahéas

Daniel-Jean Richard 15

☎ 039/23 22 00

La Chaux-de-Fonds



MUNICIPALITÉ DE LA NEUVEVILLE

Par suite de la mise à la retraite du titulaire actuel, la Municipalité de La Neuveville met au concours le poste de

jardinier communal

Le candidat doit remplir les conditions suivantes:

- être titulaire d'un certificat de capacité en horticulture;
- avoir quelques années de pratique dans la branche;
- avoir un intérêt particulier pour l'aménagement des espaces verts;
- élire domicile à La Neuveville;
- avoir un bon esprit de collaboration;
- être en possession d'un permis de conduire.

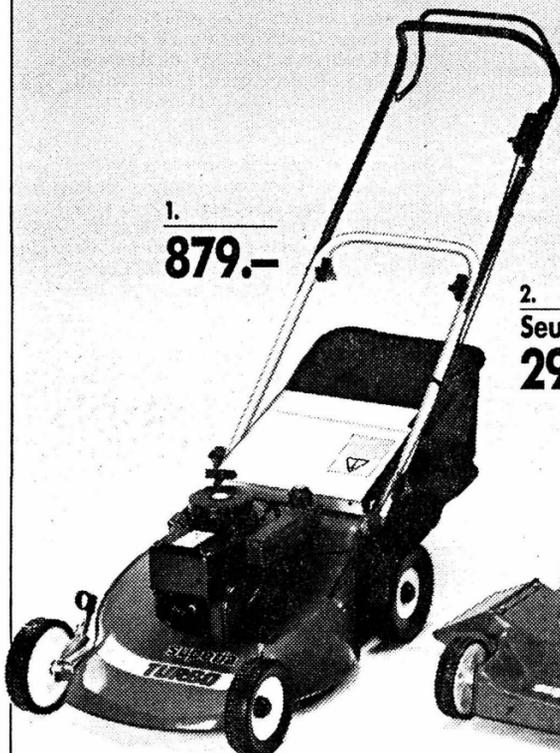
Entrée en fonction à convenir.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès des Services techniques communaux, Grand-Rue 2, 2520 La Neuveville, ☎ 038/51 39 51, où le cahier des charges est à disposition.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, références, prétentions de salaire et photographie récente sont à adresser aux Services techniques avec la mention: Postulation de jardinier communal.

Municipalité de La Neuveville Services techniques

1. **879.-**



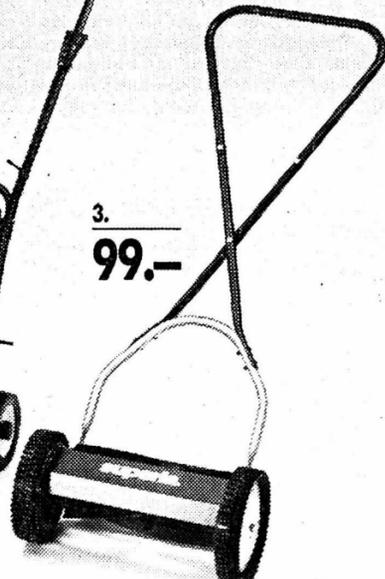
1. Superia Turbo: le haut de gamme des tondeuses à essence. Elle vient à bout de toutes les pelouses! Moteur 3,5 CV/4 temps. Autotractée, roues avant Ø 18,5 cm, arrière Ø 20 cm. Réglage individuel des roues. Largeur de coupe 48 cm! Hauteur réglable de 15 à 70 mm. Couteaux en acier Sheffield. Avec grand bac récupérateur en nylon. **879.-**

2. **Seulement 299.-**



2. Efficace et fiable: tondeuse à essence avec puissant moteur de 3,5 CV. Largeur de coupe 48 cm, hauteur de coupe réglable 4 positions. Manche escamotable, déflecteur de sécurité. Ejection latérale de l'herbe. **Seulement 299.-**

3. **99.-**



3. Spécialement conçue pour les petites surfaces: la tondeuse à main Superia. Largeur de coupe 35 cm, hauteur réglable de 12 à 32 mm. **99.-**

L'inno fait mieux

Toutes nos tondeuses sont garanties 1 an. Service et pièces de rechange garantis.

CANTON DU JURA

L'Office du patrimoine historique en pleine activité L'histoire du Jura six pieds sous terre

L'Office du patrimoine historique a pour tâche de recenser, conserver et mettre en valeur l'histoire du Jura. A la veille d'effectuer de grands travaux archéologiques sous le tracé de la future Transjurane, l'office dresse un bilan positif de ses activités multiples en 1986. La réorganisation du service et l'extension des locaux à l'Hôtel des Halles à Porrentruy permet au patrimoine historique un meilleur échange avec l'extérieur.

A la veille de la troisième législature, le ministre Gaston Brahier, chef du département de l'Education et des Affaires sociales tient à souligner l'importance du jeune Office du patrimoine historique jurassien.

Cet office est chargé de recenser, conserver et promouvoir l'histoire du Jura à travers la conservation des archives historiques, la protection des monuments, la gestion de la bibliothèque cantonale, la confection d'inventaires et le soutien à l'endroit des musées.

1986 fut une année importante puisque outre la poursuite des travaux scientifiques et administratifs en cours, l'office s'est installé de manière plus confortable à l'Hôtel des Halles et a en outre précisé l'articulation de ses différents services du fait de la création du centre d'étude et de recherches (CER).

En outre, quatre archéologues ont été engagés pour les travaux de sondage et de fouilles archéologiques sur le tracé de la Transjurane. Une nouvelle impulsion a été donnée à cette section de l'office par ces travaux de prospection.

L'abri-sous-roche des Gripons près de Saint-Ursanne sera fouillé cette année encore. Cela permettra de vérifier s'il s'agit d'un lieu habité dès l'âge du bronze ou même à l'époque néolithique. La prospection archéologique revêt une grande importance pour le canton du Jura qui, jusqu'à ce jour, n'existait pas dans l'histoire archéologique de l'Europe. A relever qu'un million de francs est budgété pour les fouilles du tracé de la Transjurane, dont le 90% est à la charge de la Confédération.

A souligner encore que la Société suisse de préhistoire et d'archéologie tiendra ses assises annuelles dans le canton du Jura les 20, 21 et 22 juin.

Pour Michel Hauser, conservateur des monuments historiques, la ferme des Franches-Montagnes doit être considérée comme un monument historique jurassien. Dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine, plusieurs subventions ont été octroyées en 1986 pour la restauration, soit l'immeuble Bourquin à Muriaux ou l'immeuble Boichat aux Bois. Plusieurs projets sont en cours aux Emibois, aux Genevez pour la réhabilitation des fermes du Bois Rebetez, à La Chaux des Breuleux où la partie ancienne d'un rural sera mise sous protection.

Dans le domaine de la protection de l'art religieux, la tour de l'église des Breuleux et l'intérieur de l'église des

Pommerats seront restaurés avec l'aide apportée par l'office, comme l'a été récemment la collégiale de Saint-Ursanne.

GyBi

SOUVENIR

**Paul
PERRET**
1986 - 1987

Pourquoi si tôt!
Ceux qui t'aiment et pour qui tu es toujours présent dans leur cœur.

Ton épouse
Tes enfants
Tes beaux-fils
Tes petits-enfants

Le Service des arts et métiers encourage les chômeurs à se recycler

Saisir la balle au bond

L'Office des arts et métiers (SAMT) lance l'offensive du recyclage en mettant à la disposition des personnes concernées un mode d'emploi qui indique la marche à suivre pour se recycler dans les meilleures conditions. Le papillon du SAMT indique les différentes possibilités de recyclage, leurs avantages et les démarches à entreprendre pour y accéder.

«Vous êtes au chômage ou en passe de l'être, alors réagissez intelligemment!». C'est un peu le conseil que donne le SAMT à qui veut bien l'entendre.

Il existe des mesures préventives sous forme de cours individuels, d'initiation au travail, de cours collectifs, de programmes d'occupation de chômeurs ou de perfectionnement professionnel dans l'entreprise en cas de chômage partiel. L'assurance-chômage dispose de possibilités réelles qui sont mises à la disposition des personnes sans travail ou en danger de l'être lorsqu'elles manifestent le désir de se perfectionner dans leur branche ou de changer d'emploi.

RADIOGRAPHIE DU CHÔMAGE

La banque de données électroniques de la Confédération permet d'obtenir rapidement des chiffres comparatifs de la situation du chômage d'un canton à l'autre. Onze cantons y sont raccordés dont le canton du Jura. Les chiffres de mars 1987 nous apprennent notamment que 13% des chômeurs résidant dans les villes de plus de 10.000 habitants

recherchent un emploi pendant plus d'un an tandis que dans les communes rurales, 10% seulement des chômeurs subissent du chômage de longue durée. Les horlogers chôment en moyenne 260 jours. Le chômeur genevois touche en moyenne 7000 francs, le Jurassien 5300 francs. Il y a en moyenne 250 places vacantes dans le canton du Jura qui se renouvellent en deux mois. Actuellement, les offres d'emploi dans le canton du Jura sont en augmentation, mais ne correspondent pas nécessairement avec les emplois recherchés. Toutefois, Philippe Kaufmann, responsable du SAMT, tient à préciser que les chômeurs sont tenus de se présenter aux places de travail proposées par le SAMT. L'ouvrier au chômage peut aussi accepter un emploi au salaire moindre et demander une compensation à l'assurance-chômage.

GyBi

● Renseignements et formulaires de recyclage peuvent être obtenus auprès de l'Office communal du travail ou du Service des arts et métiers, 2, rue du 24 Septembre, 2800 Delémont.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Le Synode de l'Eglise réformée évangélique siège aujourd'hui à Savagnier Numéro zéro d'un nouveau mensuel régional

Le Synode de l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel tient, aujourd'hui à Savagnier, sa dernière session de la législature. Les organes directeurs de l'Eglise arrivent au terme de leur mandat.

En mai, l'Eglise entrera en période électorale, pour désigner le nouveau synode, dont la première session aura lieu le 24 juin. On élira à cette occasion le futur Conseil synodal et les diverses commissions de l'exécutif.

A Savagnier, les députés discuteront très largement de l'avenir de «La Vie protestante».

Michel de Montmollin se retire L'information et le violoncelle

Fin août, Michel de Montmollin, qui a présidé le Conseil synodal de l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel (EREN) pendant douze ans, rendra son mandat. En juin, le synode lui désignera un successeur.

Toutefois, Michel de Montmollin, 59 ans, restera actif dans l'Eglise. Jusqu'à fin février 1988, il prendra un congé sabbatique de six mois. Cette période, il la mettra à profit: d'abord par un voyage en Italie; puis en participant activement à un séminaire à la Faculté de théologie de Neuchâtel sur l'ecclésiologie, et enfin par la préparation de ses nouvelles activités dans l'information.

Sans oublier la reprise du violoncelle; ses nombreuses responsabilités l'avaient contraint à remiser son instrument au grenier.

INFORMATION

Le dossier information a toujours passionné Michel de Montmollin. Sous son règne, l'Eglise neuchâteloise avait entrepris, avec un certain succès, une vaste campagne d'information par voie de presse et d'affiches.

«J'estime impossible de proclamer l'Evangile à l'intérieur d'une sacristie fermée. Il faut s'ouvrir en infor-

mant le monde de la réalité de l'Evangile».

Autre dossier cher au patron de l'EREN, l'œcuménisme. «L'Assemblée synodale œcuménique temporaire, l'ASOT, a été une expérience fantastique à Neuchâtel. L'œcuménisme bloque au niveau des états-majors. La base, elle, se montre plus ouverte».

BAROMÈTRE

L'Eglise neuchâteloise séparée de l'Etat? «Même si ça nous limite, c'est spirituellement plus sain. C'est aussi un baromètre, stimulant. De plus, nous jouissons d'une liberté plus grande face au pouvoir».

Le pasteur Michel de Montmollin milite pour une Eglise qui, à l'occasion, ose s'engager politiquement: «Nous avons pris position lorsque nous estimions qu'il y avait des enjeux humains importants. Ce fut le cas lors de la dernière votation à propos de la nouvelle loi sur l'asile». Enfin, le président, tirant sur son inséparable pipe, plaide pour une «Eglise qui s'adresse à tous. Si on ne s'occupait que des fidèles, on deviendrait une petite secte. C'est justement ce que nous refusons».

Propos recueillis par le Service de presse protestant romand.

Le point central de la réunion du synode concerne l'avenir de «La Vie protestante». La Conférence des Eglises romandes a créé un groupe de travail de huit personnes, dans lequel l'EREN est représentée. Dès septembre 1986, ce groupe de travail a élaboré un projet de nouvelle structure juridique.

En janvier 1987, il a déposé un premier rapport. Cinq propositions ont été faites, dont la plus importante: constituer une société anonyme d'édition qui publiera un hebdomadaire et les mensuels des Eglises qui le souhaitent.

Le Groupement neuchâtelois de «La Vie protestante» a préparé un modèle de ce que pourrait devenir le nouveau mensuel neuchâtelois. Un numéro «zéro» sera remis aux députés aujourd'hui. Ses auteurs le présenteront et détermineront tous les enjeux que sa rédaction, son impression, sa distribution et son coût entraîneront pour les paroisses et pour l'EREN.

L'enjeu pour l'EREN est de disposer d'un journal moderne, pour que le témoignage chrétien puisse s'exprimer et être largement diffusé. Cela implique que le rédacteur neuchâtelois de «La Vie protestante» puisse compter sur une équipe de correspondants et de collaborateurs qui prennent en charge le contenu du nouveau journal et sa rédaction. Reste également à déterminer les liens qui existeront entre l'hebdomadaire «La Vie protestante» et le mensuel neuchâtelois.

Le Conseil synodal demande, dans une résolution adressée au synode, l'autorisation de prendre les dispositions qui permettent à l'EREN de constituer avec les autres Eglises romandes, une société anonyme d'édition en vue de la publication d'un hebdomadaire et de mensuels à l'intention des paroisses, et de souscrire au capital social pour un montant de 30.000 francs.

Il demande de poursuivre les études en cours, afin que des options décisives puissent être prises pour la publication d'un nouveau périodique dès janvier 1988.

(pve)

Monsieur et Madame Claude Jeanneret et leur fille Monique ont le profond chagrin de faire part du décès de

**Madame
Linda JEANNERET**
née RAUSS

leur très chère maman et grand-maman, enlevée à leur tendre affection le 14 avril 1987, à l'âge de 84 ans.

L'incinération a eu lieu à Genève, dans l'intimité de la famille.

En souvenir de la défunte, des dons peuvent être adressés à «Terre des Hommes Genève», ccp 12-12176-2.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon cher papa et grand-papa.

Monsieur Pierre Zaugg;

Madame Huguette Zaugg et famille;

Madame et Monsieur Claudio Rocchi-Zaugg et famille, à Milan;

Monsieur et Madame Paul-André Zaugg-Germain et famille;

Madame Jeanne Simond-Zaugg, à Lausanne;

Madame Jeanne Zaugg-Challandes, à Lausanne, et famille;

Les descendants de feu H. Meylan,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
Albert ZAUGG**

enlevé à leur affection mardi, dans sa 81e année, après une pénible maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 21 avril 1987.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire jeudi 23 avril, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Paul-André Zaugg
11, rue Cernil-Antoine.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Je rejoins ceux que j'aimais,
et j'attends ceux que j'aime.
Repose en paix.

Madame et Monsieur Conrad Senn-Perret:

Jean-Claude Vallat et Marie-Madeleine Regazzoni,

Michel et Yolande Vallat-Regazzoni et leur petit Maël;

Madame et Monsieur Alex Sklenica-Perret, en Australie:

Lorraine et Neil Johnson-Sklenica, leurs enfants Christopher et Luana, aux U.S.A.,

Louis et Roy Sklenica, en Tasmanie;

Madame Marthe Coulin-Aubry, à Couvet, et famille;

Madame Marie-Louise Baertschi-Aubry;

Monsieur Marc Aubry, à Bâle, et famille;

Madame Marguerite Aubry, au Locle;

Madame Alice Aubry, à Genève, et famille;

Madame Eliane Perret, en Australie;

Mademoiselle Yvonne Perret,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame
Yvonne PERRET**
née AUBRY

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa 82e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 21 avril 1987.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire jeudi 23 avril, à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

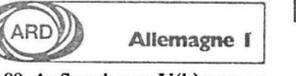
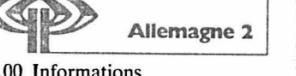
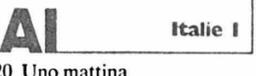
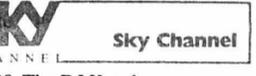
Domicile de la famille: Mme et M. Conrad Senn-Perret
18, rue de la Serre.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser à «Les Perce-Neige», ccp 23-5418-4, Les Hauts-Geneveys.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

mercredi

TELEVISION

| | | | | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Suisse romande</p> | <p>France 1</p> | <p>a2 France 2</p> | <p>FR3 France 3</p> | <p>Suisse alémanique</p> | <p>Suisse italienne</p> |
| <p>11.55 Demandez le programme! 12.00 Midi-public 12.45 TJ-midi 13.10 Virginia (série) 60^e épisode. 13.35 Mystère, aventure et boules de gomme Denis la Malice - Quick et Flupke - Les Schtroumpfs - Edgar, le détective cambrioleur - Quick et Flupke - Astro le petit robot - 3, 2, 1... contact - Petites annonces jeunesse - Les rêves de Rebecca - Il était une fois la vie. 17.15 4, 5, 6, 7... Babibouchettes 17.30 Vert pomme Super Vert pomme - Fly - Archives sympas - Quoi de neuf en disques - Concours - Tirage au sort. 18.00 TJ-flash  A 19 h 05 Thierry la Fronde 6^e épisode. Le filleul du roi. Avec Jean-Claude Drouot, Jean Gras, Clément Michu, Robert Rollis, Céline Léger, Jean-Claude Deret, Jacques Harden, Bernard Rousselot, Robert Bazil. Photo: Jean-Claude Drouot. (tsr) 18.35 Journal romand 18.50 Télécash 18.55 Bonsoir Avec M. Blanc. 19.30 TJ-soir 20.05 A bon entendeur 20.20 Football Coupes d'Europe, demi-finales, matches retour: Dynamo Kiev-FC Porto et Real Madrid-Bayern Munich. 22.50 TJ-nuit 23.05 Soirée Beatles à l'Olympia 2^e partie. Une vingtaine d'artistes français sont réunis sur la scène de l'Olympia à Paris pour fêter le 25^e anniversaire du premier album des Beatles. 23.50 Bulletin du télétexte</p> | <p>8.30 La Une chez vous 8.45 Salut les petits loups! 11.30 La séquence du spectateur <i>Tonnerre sur l'océan - Coplan sauve sa peau - La brûlure.</i> 12.00 Flash info 12.02 Tournez... manège 12.30 Midi trente 12.33 Tournez... manège 13.00 Journal 13.50 Patrick Pacard (série) 3^e épisode. Désormais seul détenteur de l'invention du professeur, Patrick et ses parents sont sous la surveillance de la police norvégienne. 14.45 Cœur de diamant (série) 37^e épisode. Vera cherche à quitter clandestinement le Brésil. 15.20 Vitamine Avec C. Lara. 17.30 La vie des Botes 18.00 Huit, ça suffit! (série) Encore 7 jours en février (2^e partie). 18.25 Minijournal 18.45 La roue de la fortune 19.10 Santa Barbara (série) 19.35 Tirage du Tac-o-tac 19.40 Cocoricocoboy 20.00 Journal 20.30 Tirage du loto</p> | <p>6.45 Télématin 8.30 Jeunes docteurs. 9.00 Récré A2 matin 11.55 Météo 12.00 Midi flash 12.04 L'académie des 9 12.30 Titres du 13 heures 12.33 L'académie des 9 13.00 Journal 13.45 Les quatre filles du D' March (série) Premier épisode. Pendant la guerre de Sécession, la femme et les quatre filles du révérend March sont obligées de travailler pour subvenir à leurs besoins. 14.35 Terre des bêtes Les amours tumultueuses des insectes volants. 15.00 Récré A2 mercredi 17.45 Mambo satin 18.05 Madame est servie (série) 63^e épisode. A la suite d'une dispute, Angela et son ami Geoffrey ont décidé de rompre. Tony s'efforce de les aider à se réconcilier. 18.30 C'est la vie 18.50 Des chiffres et des lettres 19.15 Actualités régionales 19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard Avec L. Fignon. 20.00 Journal  A 20 h 30 Double face Téléfilm de Serge Leroy, avec Catherine Alric, Bernard-Pierre Donnadieu, Sophie Ladmiral. Profitant de sa ressemblance parfaite avec un jeune employé de banque, un homme, qui vient de désertier la Légion étrangère, commet un hold-up. Photo: Bernard-Pierre Donnadieu et Catherine Alric. (a2) 22.00 Pompidou inédit Une aventure culturelle. 23.00 Journal 23.15 Soleils de minuit Les Seychelles: paradis retrouvé.</p> | <p>12.00 Boumbo 12.15 Flash info 12.18 Quartier libre 13.15 et 17.00 Tennis Open de Monte-Carlo, 16^e de finale, en Eurovision de Monte-Carlo. 15.00 Questions au Gouvernement Assemblée nationale. 18.00 Décibels 18.15 La divine sieste de papa (série) Carlus 1^{er}. 18.30 Cap danger (série) Vive la liberté. 18.57 Juste ciel 19.00 Le 19-20 de l'information 19.15 Actualités régionales 19.35 Le 19-20 de l'information 19.55 Ulysse 31 La deuxième arche. 20.04 La classe 20.35 C'est aujourd'hui demain Avec Ph. Bouvard, J.-L. Lahaye, M.-P. Belle, D. Rivers, etc. 21.55 Thalassa Raid-Guyane. Le dernier rêve de Thierry Sabine avait été un raid ayant pour cadre l'enfer vert de la forêt amazonienne. 22.45 Soir 3  A 23 h 05 Passe-temps Téléfilm de J.-M. Barzosa, avec Emilie Benoit, Paul Crauchet. Assise au volant de sa voiture, Diane, une femme entre 30 et 40 ans, roule sur une route départementale. Elle se dirige vers un village isolé du monde... Photo: Emilie Benoit. (fr3) Demain à la TVR 12.00 Midi-public 13.10 Virginia 13.35 Les poupées de l'espoir Film. 15.55 A bon entendeur 15.55 Hockey sur glace (Chaîne alémanique).</p> | <p>14.00 Les reprises 15.30 Pause 16.10 Téléjournal 16.15 Lotos 17.00 Fernrohr 17.45 Gutenacht-Geschichte 17.55 Téléjournal 18.00 Lornac ist überall 18.30 Karussell 19.00 Actualités régionales 19.30 Téléjournal 20.05 Miroir du temps 21.00 Versteckt, téléfilm 22.40 Téléjournal 22.55 Sport Football: Coupe d'Europe.  Allemagne 1 16.00 Aufbruch zum U(h)rsprung 16.45 Les gens du cirque 17.15 Computerzeit 17.45 Téléjournal 17.55 Programmes régionaux 20.00 Téléjournal 20.15 ... gegen England La guerre des sous-marins dans l'Atlantique-Nord. 22.00 Point chaud 22.30 Le fait du jour 23.00 Kojak Mort d'un témoin. 23.45 Téléjournal  Allemagne 2 16.00 Informations 16.05 Lisa und die Riesen 16.35 Kuschelbären 17.00 Informations régionales 17.15 L'illustré-télé 17.45 Der Landarzt Contre la montre. 19.00 Informations 19.30 Hitparade im ZDF 20.15 Sigle D et DDR 21.00 Dynasty Le combat commence. 21.45 Journal du soir 22.10 Qu'est-ce que le Pape apporte? 22.55 Football Coupe d'Europe  Allemagne 3 18.00 Rue Sésame 18.30 Das Terracotta-Pferd 19.00 Journal du soir 19.30 Schlaglicht 20.05 Das Juwel der Krone Les filles du régiment. 21.00 Actualités 21.15 Das Land im Südwesten 22.15 Mord in Hollywood Film de W. Castle.</p> | <p>14.00 Pomeriggi del signor Forestier, téléfilm 15.05 L'autre face de l'océan 16.00 Téléjournal 16.05 Rue Carnot 16.30 Revoyons-les ensemble 17.45 TSI jeunesse 18.45 Téléjournal 19.00 Le quotidien 20.00 Téléjournal 20.30 TTT 21.30 Matt Houston 22.20 Téléjournal 22.30 Mercredi sport  Italie 1 7.20 Uno mattina 9.35 Professione: pericolo! Téléfilm. 10.30 Azienda Italia 10.50 Intorno a noi 11.30 Tata et il professore Téléfilm. 12.00 TG 1-Flash 12.05 Pronto... chi gioca? 13.30 Telegiornale 14.00 Pronto... chi gioca? 14.15 Il mondo di Quark 15.00 DSE 15.30 Ciclismo 16.00 La baia dei cedri 16.30 Sultano, la stella del rock 17.30 Tao Tao 17.50 Oggi al Parlamento 18.00 TG 1-Flash 18.05 TG 1-Cronache 18.30 Pippicalzelunghe 19.00 Aeroporto internazionale Téléfilm. 19.40 Almanacco del giorno dopo 20.00 Telegiornale 20.30 Alfred Hitchcock presenta 20.55 Calcio 22.45 Appuntamento al cinema 22.50 Mercoledì sport  Sky Channel 7.30 The DJ Kat show 8.30 Sky trax 13.10 The best of a country practice 14.00 Hollywood close-up 14.30 Three's Company 15.00 Tales of Wells Fargo 15.30 Sky trax 17.00 The DJ Kat show 18.00 Thrillseekers 18.30 The ghost and Mrs. Muir 19.00 Three's Company 19.30 Custer 20.25 Vengeance, film 21.50 International motor sports 1987 22.55 Roving report 23.25 Sky trax</p> |

A PROPOS

A VOIR

Quelques idées de J.J. Demartines

A la TSR, à un politicien d'ouverture, M. Schurmann, vient de succéder un homme nourri dans le sérail radio/TV, M. Antonio Riva. A la tête de la radio-télévision suisse romande, un homme de radio passionné de musique, M. Schenker, fit place il y a deux ans à un technocrate humaniste, M. J.J. Demartines. Un homme d'information, M. J. Dumur, fut remplacé par un homme de spectacle, un «saltimbanque», M. Chenevière, pour la direction des programmes de la TV romande. A la place d'un homme de radio, à la tête de «la première», voici apparaître un homme de presse, par ailleurs éditeur, M. Sapay. Les choses changent, la SSR se prépare à affronter, non plus la concurrence intérieure, mais l'internationale, par la multiplication des canaux de diffusion.

J.J. Demartines vient de répondre longuement à l'un de nos confrères de «La Suisse» (lundi 20 avril). Il vaut la peine d'en retenir quelques éléments qui ne sont pas des surprises mais confirment un changement d'attitude. Ainsi, y aurait-il place, en Romandie, pour une chaîne de télévision privée? Il existe certes déjà «Télécinéromandie». Mais la SSR parle de la quatrième chaîne. M. Demartines affirme: «le projet avancé de 4^e chaîne nationale a de quoi réunir tout le monde: le public et le privé. Nous pouvons en faire une TV de musique, de sport, de culture.

Unissons-nous.» En effet, essayez de vous unir et organisez la «sponsoring», sportive et culturelle, en dehors des conflits genre Rumo/TSR!

La publicité sur les ondes? J.J. Demartines répond: «non, catégoriquement non! L'initiative ne serait pas heureuse, ni pour les programmes, ni politiquement. Nous devons laisser leurs chances aux radios locales». Finie la petite guerre. Les remarques timides de quelques-uns depuis assez longtemps déjà, «mais collaborez donc», commencent peut-être à se faire entendre. Les radios locales qui résistent le font, presque partout, avec l'appui de journaux. Il faut donc passer de la concurrence à la complémentarité. A quand un Xamax/Grasshopper commenté pour la radio romande avec les meilleurs reporters de RTN/2001?

Et voici une dernière citation sur l'esprit d'ouverture: «en matière de personnel, par exemple, je tiens à ce que nous ouvrons nos portes en grand - les contrats au cachet le permettent - pour découvrir tous les talents encore ignorés de notre petite région». Et de telles expériences d'ouverture seraient plus faciles - il faut remettre la compresse - si le fonds de recherche et d'expérimentation - ce fameux un pour cent du budget de la SSR -, que nous nommons fonds «Schenker» existait...
 Freddy Landry

Dès mercredi 22 avril TJ du soir: cinq reportages de Moscou

La politique de transparence de Mikhaïl Gorbatchov ne cesse de fasciner les gens de l'Ouest comme de l'Est. Mais concrètement, qu'est-ce qui est donc en train de changer en URSS?

Annette Leemann est allée prendre la température sur place. Les dix jours qu'elle vient de passer à Moscou lui ont permis de mesurer toute l'ampleur du changement par rapport à l'année dernière, date du dernier séjour de la journaliste en Union soviétique.

De ses dix jours de tournage, Annette Leemann a ramené cinq reportages que les téléspectateurs romands découvriront entre mercredi 22 et dimanche 26 avril dans l'édition principale du téléjournal. Des reportages étonnants qui illustrent principalement deux aspects des réformes gorbatchoviennes, leurs conséquences économiques et leur impact culturel. Un constat s'impose: si l'euphorie règne dans les milieux intellectuels qui peuvent enfin s'exprimer librement (livres et films interdits apparaissant au grand jour, presse ouverte aux critiques les plus véhémentes de ses lecteurs), la base de l'état soviétique semble plus réticente. Les ouvriers ne voient pas forcément d'un bon œil les réformes économiques du premier secrétaire du parti. Travailler plus et mieux, sous peine de perdre son emploi, voilà une réalité que les soviétiques ont encore de la peine à admettre.

Annette Leemann nous montrera également les premiers essais de «privatisation» et nous fera faire connaissance avec une nouvelle génération d'hommes d'affaires. Si la vie quotidienne reste encore difficile, on espère beaucoup de ces battants et de leurs initiatives...

Le premier reportage, celui du mercredi 22 avril, nous introduira dans l'univers de la jeunesse soviétique libre enfin de faire sa musique, une musique jugée autrefois décadente.
 (TSR, 19 h 30, sp)

Les Seychelles: paradis retrouvé

A l'heure où la nuit a plongé dans l'obscurité nos régions, quoi de plus merveilleux que de retrouver sur le petit écran les «Soleils de minuit», qui, quelque part dans le monde, se lèvent sur des images sublimes, pour nous des images de rêves et d'évasion. Alors, désormais, soyez sur Antenne 2 tous les mercredis à 23 h 15.

En avril, ne te découvre pas d'un fil! Ce proverbe n'est pas de mise aux Seychelles où toute l'année on peut se promener en short et pieds nus, plonger dans un Océan Indien à 30°, dans des eaux turquoises transparentes. Rochers bûrinés comme des sculptures par 600 millions d'années d'érosion, courbes superbes des criques de sable blanc et des cocotiers... Les Seychelles représentent bien le rêve du parfait de l'Européen, au sortir d'un long hiver, fatigué, surmené par le stress...
 Mahé, Praslin, La Digue, Silhouette, Petite Sœur, Bird Island, Fregate, autant de noms qui évoquent le paradis retrouvé... ou presque.
 (A2, 23 h 15 - sp)

Pompidou inédit

Le Centre Georges-Pompidou a dix ans. A cette occasion, François Gall s'interroge sur ses origines, sa conception, son succès et, surtout, sur le long cheminement de pensée qui a conduit Georges Pompidou à le construire. Dès son accession à la présidence de la République, en 1969, Georges Pompidou entreprend de mettre à exécution une idée qui le passionne et qui a germé dans son esprit depuis bien longtemps: construire une institution, à caractère pluridisciplinaire, qui ne ressemblerait à aucune autre, regroupant dans un même lieu peinture, sculpture, cinéma, musique, littérature... et aurait pour double vocation de s'intéresser aux artistes contemporains et de réinstaller Paris comme capitale culturelle mondiale.
 (A2, 22 h - sp)